

De père en fille

La Journée des filles est l'occasion de redécouvrir ses parents. Marie-Laure Béguin montre l'exemple: regards croisés entre elle et son père Thierry. **page 3**

JOURNÉE SPECIALE

15 points de plus

Fini le petit paradis fiscal des Brenets (la 4e plus avantageuse commune du canton en matière d'impôts). Son taux va passer de 75 à 90. **page 9**

LES BRENETS

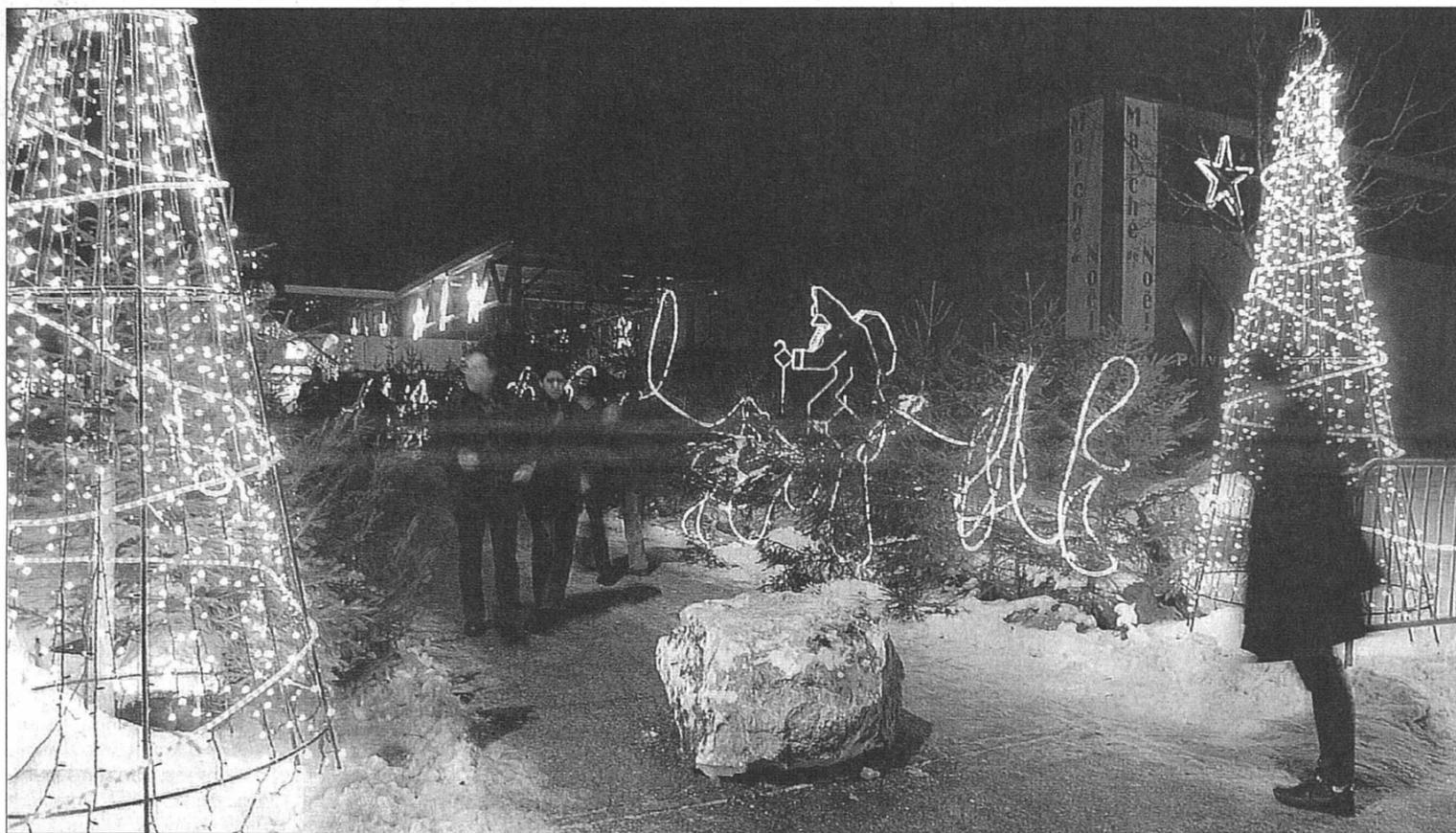
Rey: trois matches!

Le juge unique de la Swiss Football League a puni le Xamaxien pour son but de la main contre Servette. Un geste «antisportif et délibéré». **page 23**

BUT DE LA MAIN

Le marché fait jaser

LA CHAUX-DE-FONDS Rendez-vous rayonnant, le marché de Noël des artisans, à Polyexpo, introduit des mesures discutées pour assurer son avenir



L'entrée du marché de Noël des artisans, à Polyexpo, sera payante. L'année prochaine, les artisans qui y exposeront s'engageront à ne pas participer à un autre marché dans un rayon de 14 kilomètres. Ces deux me-

sures, prises par les organisateurs pour assurer la pérennité de la manifestation, alimentent le débat. **page 7**

PHOTO ARCH-GALLEY

Une page d'histoire s'est tournée hier

LA CHAUX-DE-FONDS La «Canto» a dit adieu à la Promenade



Gendarmes et inspecteurs de la Police cantonale ont définitivement quitté, hier, les locaux qu'ils ont toujours occupés, rue de la Promenade 20, pour investir leurs nouveaux bureaux, passage Bonne-Fontaine. **page 5**

PHOTO LEUENBERGER

OPINION Par Gérard Stegmüller

Vivre avec son temps

Le juge unique de la Swiss Football League estime qu'il s'agit d'une antisportivité crasse. Neuchâtel Xamax, furax, plaide l'acquiescement. Si la sentence du juge de l'ordonnance disciplinaire de la SFL est confirmée, Alexandre Rey aura été suspendu pour six matches depuis le début de la saison.

Au fait, qui est Alexandre Rey? Un vicieux? Un tordu? Un malhonnête? Non. Le Xamaxien est tout simplement un gars bien, qui respecte ses employeurs, le public et son adversaire. Et quand il s'agit de rendre service à l'équipe nationale, il fonce. Il lui arrive également de péter les plombs. A force de recevoir des coups, on finit par en donner. Le Valaisan

n'échappe pas à cette loi de tation. Il a en plus marqué un but de la main contre Servette? C'est le drame, le scandale.

Que le recours du club aboutisse ou non n'est pas le fond du problème: Alexandre Rey a été suspendu pour une broutille. Un but marqué de la main, ignoré par l'arbitre. Pendant que le Neuchâtelois suivra ses camarades depuis les tribunes, que Tranquillo Barnetta se déplacera en béquilles durant de longues semaines encore, l'Israélien Omri Afek, le scélérat qui a justement commis un attentat contre l'international suisse début octobre à Tel-Aviv, continue, lui, d'exercer son métier. Les pieds sur le guidon. L'usage des images TV pour combattre les injustices? Oui,

mais toutes les injustices. Utilisons les techniques modernes pour dénoncer les crapules qui envoient leurs adversaires à l'hôpital. Ras le pompon de ces briseurs de carrière.

Alexandre Rey mérite ses trois matches de punition? Pour certains, c'est de mois de suspension qu'il faudrait parler. Les gestes antisportifs pourrissent le sport actuel. Les grossières erreurs d'arbitrage idem. Vivons avec notre temps. Le recours à la vidéo s'impose, même si Sepp Blatter s'étrangle lorsqu'il entend ça.

Toutefois, lorsqu'il se rend à l'autre bout de la planète, le patron de la toute puissante et conservatrice Fifa ne se déplace pas en bateau, non? /GSt

ALLOCATIONS

Les familles déchantent

Le Conseil fédéral a fait savoir hier qu'il approuvait «dans son esprit» le projet d'allocations familiales de la commission sociale du National. Mais il refuse les montants proposés (200 francs jusqu'à 16 ans et 250 francs jusqu'à 25 ans en cas de formation), d'autant plus qu'ils concerneraient aussi les enfants de parents indépendants.

Comme ce projet découle d'une initiative parlementaire, et non du Conseil fédéral, celui-ci ne formulera pas de contre-propositions. Mais on peut supposer qu'une allocation de 150 francs serait, à ses yeux, plus indiquée. **page 18**

À LA UNE

MORT D'UN PATIENT

L'hôpital se défend

page 7

PÉRÉQUATION

Cohésion mise à mal?

page 17

SOMMAIRE

Cinés-loisirs	17
Bourse	21
Feuilleton	22
Sports	23-28
Télévision	29
Adresses pratiques	30
Carnet	31

PUBLICITÉ

Yannique Kohler de Thoun est l'une des plus jeunes actionnaires de la BEKB | BCBE

FÊTES 2004

Les éméchés auront «leur» Nez rouge

Bientôt les fêtes, bientôt les excès de fin d'année. Dans le canton de Neuchâtel comme ailleurs, les rennes dévoués de Nez rouge s'apprentent à reprendre du service. Pendant presque tout le mois de décembre, ils ramèneront chez elles les personnes s'estimant trop alcoolisées pour conduire. Les bénévoles ont été invités hier soir à Malvilliers, où ils ont reçu toutes les informations concernant leur mission 2004.

Nez rouge sera actif les deux premiers week-ends de décembre (3 et 4, 10 et 11), puis tous les jours du 16 décembre aux premières heures du 1er janvier 2005. Un engagement qui nécessite de combler plus de 360 postes: chauffeurs, accompagnateurs, cantiniers, téléphonistes... Bonne nouvelle: «Il ne nous reste déjà plus qu'une cinquantaine de places à trouver!», se réjouit le responsable des bénévoles, Philippe Berger.

Parmi les bénévoles de cette édition, beaucoup de nouveaux. «Certains étaient des clients l'an dernier!» D'autres ont trouvé là une manière utile de ne pas rester seuls durant les fêtes. Et généreuse: leurs pourboires iront cette année à Poney Handicap. Divers sponsors ainsi que les communes soutiennent aussi le mouvement. D'autres aident Nez rouge autrement qu'avec de l'argent: le SIS prête un local, des garagistes fournissent les voitures...

Dernière sortie?

Cette belle mobilisation est un rayon de soleil pour le président de l'antenne neuchâteloise Michele Maddonni. Car des nuages menacent, sous la forme d'une subvention de 150.000 francs refusée à la fondation Nez rouge Suisse en début d'année. Sans elle, l'avenir de cette action originale est compromis: c'est la fondation qui gère notamment le financement des supports publicitaires, du numéro de téléphone (0800 802 208) et de l'essence. Alors, la dernière sortie de Nez rouge? Michele Maddonni est optimiste: «Une solution sera trouvée!» /NHU

Urgence en «préprof»

ÉCOLE La décision du Conseil d'Etat de renoncer à la fusion des sections préprofessionnelle et moderne déçoit les syndicats d'enseignants. Qui craignent aussi pour leurs salaires

Par
Françoise Kuenzi

«C'est dramatique. Sur le fond, je ne peux pas céder: je sais que ces élèves sont en danger et que si on ne change rien, ils n'auront pas d'avenir!»

Jean-François Kunzi était plus qu'amer, hier, en réagissant à la décision du Conseil d'Etat de surseoir à deux des trois principaux volets de la réforme du secondaire I (les élèves de 12 à 15 ans).

Le président du Syndicat autonome des enseignants neuchâtelois (Saen) – réuni hier à Bevaix pour la traditionnelle journée syndicale – soutenait cette réforme, et en particulier la volonté de fusionner les filières modernes et préprofes-

sionnelles en une voie générale. «L'objectif était de donner un avenir aux élèves de préprofessionnelle, sans quoi, tout le monde le répète, ils risquent de se retrouver sans aucune chance de formation professionnelle à la sortie de leur scolarité obligatoire.»

«On ne peut pas laisser ces élèves aller dans le mur!»

A La Chaux-de-Fonds, où la section des enseignants du Syndicat des services publics (SSP) avait également réuni ses membres, le président Daniel Ziegler ne tenait pas un autre discours: «Pour la plupart des collègues, qui soutenaient cette réforme et en particulier la création d'une voie générale, c'est une

grande déception, confiait-il à l'issue de l'assemblée. Rien qu'en ville de La Chaux-de-Fonds, cette année, 60 jeunes n'ont trouvé aucun débouché en sortant de la section préprofessionnelle. On ne peut pas continuer à les laisser aller dans le mur. Sans parler des enseignants, qui sont toujours plus souvent victimes de burn-out.»

C'est «en raison du climat de tension» régnant «sur les questions scolaires» que le Conseil d'Etat a pris cette décision, selon le communiqué publié mardi. En effet, en juin dernier, deux pétitions dénonçant le projet du Département de l'instruction publique avaient recolté environ 500 signatures.

«Mais je ne pense pas que ce soit la seule raison à la décision du Conseil d'Etat, tempère Daniel Ziegler. Je pense que Thierry Bé-

guin a voulu éviter une guerre scolaire, comme il y en a dans les cantons de Vaud ou de Genève.» L'un des volets de la réforme était d'ailleurs la refonte du système d'évaluation, qui était bien davantage contestée que la fusion des filières préprof et moderne.

En Haut comme en Bas, la journée des enseignants a aussi permis aux participants de manifester vivement leur opposition aux mesures d'économies prévues par le Conseil d'Etat, touchant aussi bien la caisse de pensions que l'indexation des salaires. Ils ont été appelés à se mobiliser, mardi prochain, avec tous les employés de la fonction publique (voir ci-contre). Pour que le gouvernement revoie sa copie. /FRK

Grève et référendum?

Préavis de grève et lancement d'un référendum contre le statut de droit privé du futur établissement hospitalier multitisite (EHM): les mesures de lutte qu'entend mettre en place le Syndicat des services publics (SSP) pour s'opposer au plan d'économies du Conseil d'Etat (notre édition de mardi) se précisent.

Avant-hier, aux Geneveys-sur-Coffrane, une première assemblée générale du SSP a tout d'abord donné mandat à sa délégation de refuser ces mesures d'économies, dont notamment une compensation du renchérissement limitée à 0,1 pour cent.

Mais des actions plus musclées pourraient être décidées mardi prochain, à l'issue de la manifestation qui sera organisée à Neuchâtel en fin d'après-midi. «Les associations de personnel vont rencontrer le Conseil d'Etat mardi matin, explique Yasmina Produit, secrétaire syndicale au SSP. Quelle qu'en soit l'issue, nous manifesterons l'après-midi.» Le cortège partira de la gare de Neuchâtel à 17h30.

Et une nouvelle assemblée générale est d'ores et déjà prévue à l'issue de cette manifestation. «Nous envisageons de lancer un référendum contre l'EHM si le statut de droit privé de ses employés est maintenu dans la loi», précise Yasmina Produit. Par ailleurs, des actions ponctuelles d'arrêts de travail, et pas uniquement dans le secteur de la santé, pourraient être lancées. Chauds, les marrons! /frk



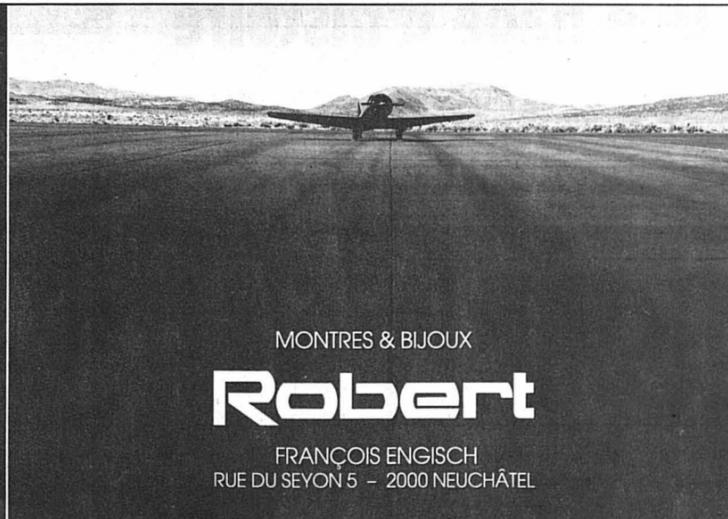
Les enseignants (ici réunis à Bevaix) sont inquiets. Ils l'ont fait savoir hier en s'opposant à l'unanimité aux mesures d'économies proposées par le Conseil d'Etat.

PHOTO GALLEY

PUBLICITÉ



CHRONOMAT
EVOLUTION



MONTRES & BIJOUX

Robert

FRANÇOIS ENGLISH
RUE DU SEYON 5 - 2000 NEUCHÂTEL



BREITLING
1884

INSTRUMENTS FOR PROFESSIONALS™

La fierté, de père en fille

JOURNÉE DES FILLES Dialogue entre un «célèbre» papa, le conseiller d'Etat Thierry Béguin, et sa fille députée, Marie-Laure Béguin Mettraux. Des liens filiaux tissés autour de l'amour de la politique

La Journée des filles? Au-delà de la rencontre professionnelle, Thierry Béguin et sa fille aînée, Marie-Laure Béguin Mettraux, se racontent. La carrière de ce papa-là a-t-elle encouragé sa fille à entamer les mêmes études que lui et à entrer en politique, tout comme lui? Réponses et regards croisés.

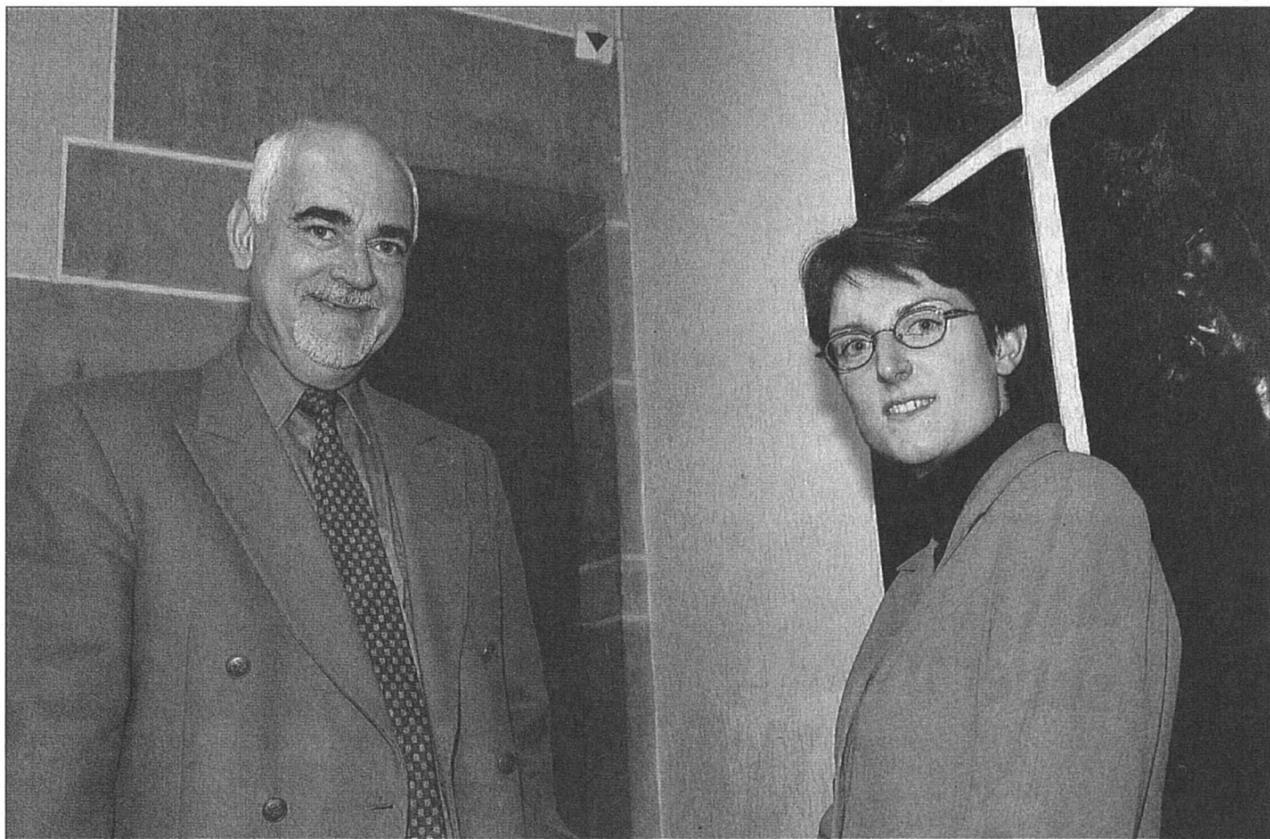
tés pour les personnes, puis pour les idées, sans jamais songer à une autre orientation politique» – et rejoint les rangs du législatif de Saint-Blaise avec sa sœur de 15 ans, Aude-Emmanuelle, elle aussi radicale. Son père sourit: «Ça m'a fait plaisir qu'elles se lancent, de surcroît dans le même parti que moi. Je me suis dit que nous n'avions pas complètement raté l'éducation de nos enfants...»

Influence restreinte

Sa carrière professionnelle aussi, elle la doit à un environnement favorisant. «Ma mère est licenciée en lettres, mon père, en droit. Il était relativement logique que je me lance dans des études universitaires... J'ai procédé par élimination, et j'ai opté pour le droit». Sans voir une grande influence de son père dans ce choix. «Cette branche pouvait la mener à toutes sortes de professions. En plus, cela correspond bien à sa forme d'intelligence», relève Thierry Béguin. Aujourd'hui, Marie-Laure Béguin Mettraux est avocate et députée au Grand Conseil. De son propre aveu, timide et peu sûre d'elle, elle trouve là un terrain où s'épanouir: «Elle a la faculté de mesurer les faits, d'identifier les problèmes, d'apporter des solutions. Et a fait de grands progrès dans l'affirmation de soi», estime son père, admiratif. Elle ajoute:

C'est plutôt agréable et surtout inhabituel d'être au législatif quand son père siège à l'exécutif.

«Et c'est l'occasion de se voir», lance son père dans un clin d'œil. Reste que, sur les sujets fiscaux débattus l'an dernier, les Béguin père et fille se sont opposés fermement. «Mon père a été assez meurtri que je ne pense pas comme lui», lâche Marie-Laure. «Je me suis émotionnellement engagé», confirme Thierry. Puis papa «gagne», non sans laisser quelques traces... «Un certain malaise subsiste», avoue la députée. Ils se regardent et se sourient. «Cette rencontre me permet de réaliser la chance que j'ai d'avoir fait un bout de chemin politique avec mon père», promet la jeune femme. «Je suis très fier de ma fille», confirme le papa. /FLH



Thierry Béguin et sa fille, Marie-Laure Béguin Mettraux: une fierté commune et beaucoup de pudeur. PHOTO LEUENBERGER

Par Florence Hügi

«Mon seul souci a toujours été d'encourager mes filles à faire ce qui leur plaisait et le métier qu'elles souhaitent, sans obstacle matériel», observe Thierry Béguin, conseiller d'Etat, directeur de l'Instruction publique et, surtout, papa de quatre filles. En face de lui, son aînée, Marie-Laure Béguin Mettraux, l'écoute attentivement. Cette conversation, ils ne l'ont jamais eue ensemble...

«Petite fille, je savais que mon père travaillait dans le cadre de la justice, qu'il allait dans des procès, sans plus», raconte Marie-Laure Béguin Mettraux. Ses premiers souvenirs remontent à l'école secondaire, lorsqu'il était conseiller aux Etats. Si j'étais très fière d'avoir un papa médiatisé, c'était aussi douloureux. J'ai essayé pas mal de moqueries à l'école secondaire qui m'ont laissé de mauvais souvenirs», confie-t-elle, pudique.

Histoire de famille

Peu d'envie de marcher sur les traces paternelles? «Je n'y pensais même pas. L'envie de faire de la politique est venue au gymnase. Et comme mes parents étaient tous deux engagés, cela m'a certainement incité aussi», concède-t-elle. Car la politique fait partie de la vie de famille... «On parlait politique à table, tous ensemble. Je vivais ça de l'intérieur: une impulsion certaine», analyse la jeune femme. A 17 ans, elle est élue conseillère générale radicale – «un parti choisi par affini-

Elles seront près de 500

Réservée aux jeunes filles de 7e année, la Journée des filles est déjà un succès: près de la moitié des demoiselles contactées, soit 500 personnes, se sont annoncées partantes. Pour la première fois, le CPLN et le Cifom participent à l'aventure, en organisant une matinée portes ouvertes, animée par les apprenties. «Une soixantaine de filles se sont inscrites», note la déléguée à l'égalité, Sandra Spagnol. Autre nouveauté, un concours à l'échelon neuchâtelois, dont le résultat sera publié le 23 novembre en présence de Monika Dusong. Les garçons sont aussi conviés à participer, en réfléchissant en classe à leur avenir et au rôle qu'ils peuvent jouer pour l'obten-

tion de l'égalité. «Mais la participation reste très modeste au sein des écoles». Soutenue pour la première fois par la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie, la manifestation semble avoir les faveurs de l'économie privée, «qui se rend compte de l'importance que jouent les femmes dans le monde du travail».

Reste que l'avenir de la manifestation est bien sombre. Le projet lancé par la Conférence suisse des déléguées à l'égalité s'achève cette année. Désormais, le financement en reviendra au canton. «Suivant les résultats des élections cantonales et les priorités du Conseil d'Etat, il est difficile de dire quel soutien le canton donnera à cette initiative», relève encore Sandra Spagnol. /flh

Une constructrice?

Pour la première fois cette année, l'entreprise Etel, à Môtiers, participera à la Journée des filles. Active dans le domaine des moteurs électroniques, elle occupe un créneau à teinte fortement masculine. Pourtant, une quarantaine d'employées sur 232 sont des femmes, occupées autant à des postes à responsabilité que dans la production. Questions à Manon Vogel, assistante aux ressources humaines.

Manon Vogel, pourquoi avoir organisé toute une journée pour les filles de vos employés?

M.V.: L'idée est d'intéresser les filles à choisir un métier peu commun au féminin, en montrant qu'il est possible

de concilier vie familiale et professionnelle.

Comment se déroulera cette journée?

M.V.: Des collaboratrices de l'entreprise, une cheffe de projet, une ingénieure, une directrice, une constructrice et une acheteuse présenteront leur formation et leur travail. Une manière de montrer aux jeunes filles que ces métiers leur sont ouverts aussi. Un film sur l'entreprise présenté par une femme sera projeté, avant que nos visiteuses ne rejoignent leurs parents respectifs pour l'après-midi.

Qu'en pensent les personnes concernées?

M.V.: Tout comme les intervenantes, les parents se réjouissent beaucoup. /flh

HANDICAPÉS

Les logements adaptés listés sur internet

Une base de données sur l'accessibilité des logements vient d'être mise sur internet. Grâce à elle, les personnes souffrant d'un handicap peuvent dénicher les bâtiments adaptés dans le canton de Neuchâtel.

Le site (www.elane.ch) répertorie tous les immeubles sur lesquels Pro Infirmités, aidé par le Service de l'emploi, a enquêté. Y figure un descriptif de l'accès général, des ascenseurs, corridors, portes, aménagement des logements et locaux collectifs. Il suffit de taper le nom de la rue et de la localité. Les données sont mises à jour chaque année, c'est la première fois qu'elles sont accessibles en ligne. /comm-nhu

Sarajevo en clairs-obscur

VOYAGE OFFICIEL Une délégation neuchâteloise est en Bosnie-Herzégovine. Premières impressions de la capitale, ville traversée d'espérance et de cicatrices

De Sarajevo

Stéphane Devaux

La nuit est tombée sur Sarajevo. Dans le vieux quartier ottoman, les muezzins lancent leur appel à la prière. Le cœur historique de la capitale de la Bosnie-Herzégovine, avec ses minarets, ses petites boutiques et ses rues étroites, contraste avec l'avenue rectiligne et l'immeuble de verre qui vient de quitter la délégation neuchâteloise emmenée par le conseiller d'Etat Bernard Soguel. C'est dans cette tour, reconnaissable à l'imposante enseigne lumineuse d'une banque autrichienne qui

orne son sommet, que le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés a établi ses quartiers. Ultime rendez-vous d'une journée chargée pour le ministre neuchâtelois en charge de l'asile. Riche aussi en enseignements sur la réalité bosniaque d'aujourd'hui.

Des progrès, mais...

Mais quelle réalité dégager après une seule journée de visite? Surtout, quelle image garder de Sarajevo, cette ville qui en offre de si différentes? Ville à majorité musulmane au riche passé, ville ceinte de montagnes, blanchies par la première neige, ville imprégnée par l'ar-

chitecture yougoslave titiste, la cité olympique de 1984 est tout cela à la fois. Elle est encore, et surtout, porteuse des cicatrices du terrible siège qu'elle subit de 1992 à 1995. Cicatrices qu'elle s'efforce d'effacer, mais sans entièrement y parvenir, tant sont encore nombreux les édifices fantômes attendant les fonds ou les bras – parfois les deux – qui permettront de leur redonner vie. A l'image de celui qui abritait le gouvernement. Un squelette de béton. Selon notre chauffeur, il est prévu qu'il retrouve son allure initiale l'an prochain.

2005 marquera aussi les dix ans des accords de Dayton, qui

ont mis fin à la guerre mais ont donné naissance à la folle complexité des structures de ce petit Etat de moins de 4 millions d'âmes. Deux entités distinctes, de taille à peu près égale: une Fédération croato-bosniaque et une République serbe unitaire. Au-dessus, l'Etat national, aussi faible que les entités sont fortes. Pourtant, tous les interlocuteurs disent combien les progrès ont été immenses depuis 1995. Sont-ils suffisants pour que soit levée la tutelle internationale, représentée, notamment, par le haut représentant mis en place par les accords de paix? Le défi est de taille et les avis... contrastés. /SDX

Rubrique canton de Neuchâtel

Stéphane Devaux
Nicolas Huber
Florence Hügi
Françoise Kuenzi
Caroline Plachta

Tél. 032 723 53 10
Fax 032 723 53 09
e-mail: ne.canton@lexpress.ch

PUBLICITÉ

Cliquez sur :

cinéma

Les films à l'affiche des salles et nos critiques sur les dernières sorties.

www.limpartial.ch

Jusqu'au samedi 13 novembre 2004, dans la limite des stocks disponibles.

coop

le kg

45%
de moins



9.90

au lieu de 18.-

Côtelettes de porc
(cou) Coop
Naturaplan, Suisse,
3 pièces

maigre, 4 pièces, le kg
11.- au lieu de 20.-



super frais - super avantageux

week-end explosif

le kg

40%
de moins

2.30

au lieu de 3.90

Tomate en grappe en
vrac, Italie/Espagne/
Belgique/Suisse



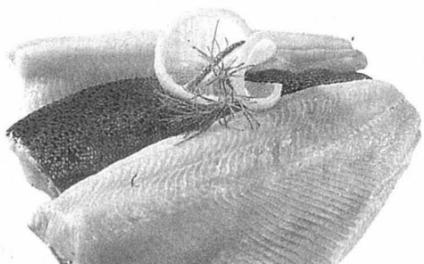
4 x 160 g

40%
de moins

6.90

au lieu de 11.90

Saucisses à rôtir
Bell, duo



*Filet de truite saumonée avec
peau (poisson d'élevage), origine:
Danemark/France/Italie, les 100 g

2.15
au lieu de 2.65

Oranges Navelinas
Espagne, le filet de 2 kg

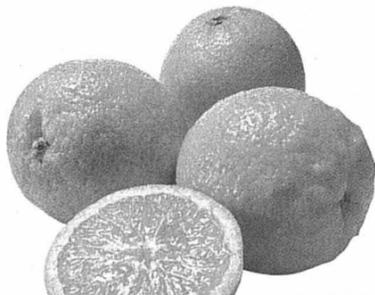
4.20

Baguette rustique
250 g

1.60
au lieu de 1.95

20% sur tous les œufs crus
p. ex. œufs suisses
d'élevage au sol Coop, les 6

2.45
au lieu de 3.10



Être informé en premier avec la newsletter sur les actions: www.coop.ch/newsletter

*En vente dans les grands supermarchés Coop

08 Rom f 46/04

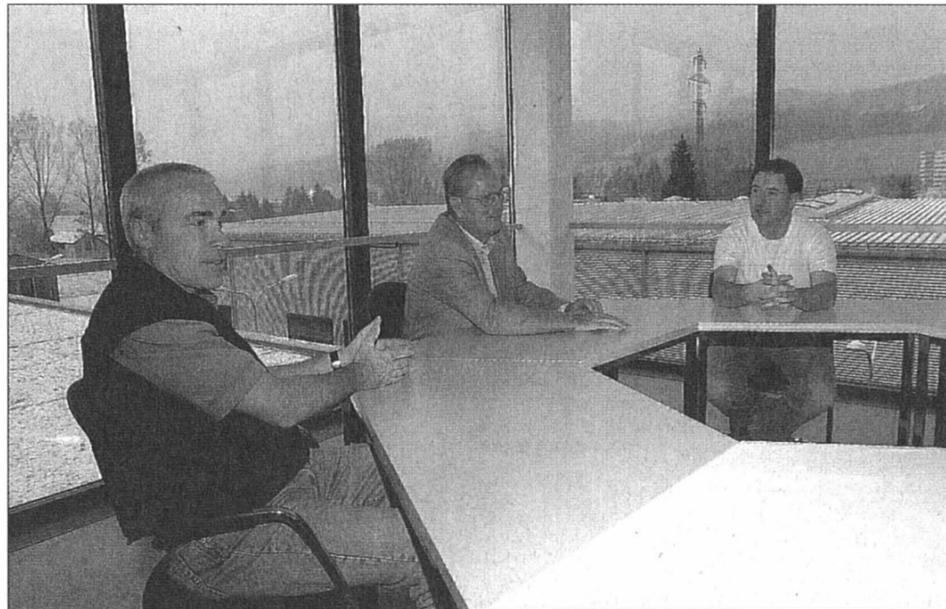
Les adieux à la Promenade

LA CHAUX-DE-FONDS Inspecteurs et gendarmes ont investi hier leur nouveaux locaux, dans l'immeuble du passage Bonne-Fontaine, à l'ouest de la ville. Il abritera aussi le SIS et les juges d'instruction



Frédéric Hainard, adjoint au chef de la sûreté, montre le lit escamotable où se reposait le chef de nuit.

PHOTOS LEUENBERGER



Des nouveaux locaux clairs et fonctionnels, comme cette salle de réunion où nous ont reçu le commissaire Alain Devaux, le commissaire adjoint Charles-André Bise et Frédéric Hainard.

Par
Léo Bysaeth

Dans le couloir de la cave, rue de la Promenade 20, à La Chaux-de-Fonds, dix nains de jardin, dont un sans tête, gisent pêle-mêle sur le sol de béton. Vont-ils les abandonner? Les jeter? Que nenni. Ils suivront l'inspecteur chargé de l'enquête. Quelle enquête? Pardi, celle sur le rapt des nains de jardin! Ces statuettes sont un «séquestre» des pièces que leurs légitimes propriétaires n'ont pas encore réclamées.

Nous sommes mercredi 10

novembre. Il est 11h30. Depuis quelques heures déjà, les hommes qui occupaient les locaux de la «canto» ont emménagé dans leur nouvelle boîte ultramoderne, tout en verre et acier, à l'extrémité ouest de la ville. C'est juste après le Musée paysan, en direction du Locle, à droite. Le nouveau bâtiment, passage Bonne-Fontaine 36-38, sera officiellement inauguré le 30 novembre, mais il est dans les faits entré en fonction hier.

A la rue de la Promenade, les nains de la cave sont à deux pas des anciennes cellules. Des locaux d'arrêt d'un autre temps, indique Frédéric Hai-

nard, adjoint au chef de la sûreté. Un coup d'œil nous suffit. Pas de lumière, un bas-flanc de pierre recouvert d'un matelas et, en guise de toilette, un seau en plastique. Et, bien sûr, pas de surveillance vidéo. La porte est en bois, avec un guichet et des ferrures apparentes. Un bon décor pour un vieux film noir. Rassurant, Frédéric Hainard précise que ces locaux ne sont plus utilisés depuis longtemps pour incarcérer quiconque, si ce n'est pour garder au frais un prévenu le temps d'une brève pause.

Dans les étages, il ne reste que les meubles. Les étagères sont vides. Les archives sont déjà pour partie à Bonne-Fontaine ou dans un des deux camions de déménagement pleins à craquer stationnés devant la porte. L'atmosphère est étrange. En parcourant ces salles jaunies par le temps, en foulant ces sols usés, ces parquets autrefois vitrifiés, on peine à croire qu'ici ont travaillé 40 gendarmes et inspecteurs. «A la Promenade, les inspecteurs étaient les uns sur les autres», résume le commissaire adjoint Charles-André Bise. Dans une pièce, sept bureaux sont collés les uns aux autres.

Dans une grande pièce, travaillaient une quinzaine d'agents. Nommée salle d'armes, elle servait aussi de lieu de réunion et de cantine. Sur une table, un four à micro-ondes témoigne de la chose.

«Les inspecteurs étaient les uns sur les autres»

Des lieux chargés d'histoire et d'histoires. «Les hommes y étaient attachés, malgré l'inconfort, ils se sentaient chez eux», indique Frédéric Hainard. En guise d'adieu, il a partagé mardi soir une fondue avec les hommes. Il nous montre encore la salle d'audition, de laquelle s'est un jour échappé, par la fenêtre, un suspect, au nez et à la barbe de l'agent qui le surveillait. Promenade 20, les fenêtres ne sont pas verrouillables et il n'y a pas de barreaux.

Dans les combles, nous visitons encore le «dortoir», une pièce mansardée servant de salle de repos pour les hommes de service de nuit. Une toile multicolore agencée tant bien que mal devant le velux obscurcit un tant soit peu la

pièce. Passage Bonne-Fontaine, on change d'univers. Les locaux sont fonctionnels. Et clairs. Trop? Les responsables ne cachent pas qu'ils ont dû parfois s'accommoder des contraintes induites par l'architecture. Impossible de laisser sans rideaux certains locaux où sont auditionnés des prévenus ou des victimes d'infraction. La police se veut transparente, mais il y a des limites... dictées par la loi et le bon sens. Même si tous les vœux n'ont pas été entendus, les avantages des nouveaux lo-

caux sont immenses. Dans les couloirs, les nouveaux usagers semblent satisfaits. Même l'interdiction de fumer, générale, a été bien acceptée. Des exceptions sont prévues, notamment pour les locaux d'interrogatoires.

Les bureaux, des pièces de 15 m², sont prévus pour deux personnes, sauf pour les cadres, qui en disposent seuls. Chacun aura son propre ordinateur, relié au réseau. La cafétéria est belle. Dehors, même par temps gris, la vue est magnifique. /LBY



Ces braves nains de jardin attendront leurs légitimes propriétaires dans les nouveaux locaux.

Que faire des locaux vides?

Les locaux désormais inoccupés de Promenade 20 n'ont pas encore reçu d'attribution définitive.

Plusieurs services de l'Etat pourraient en avoir l'usage. On songe en particulier au Service de probation, structure créée en 1999 pour répondre à une double mission de réinsertion professionnelle et de prévention de la récidive. Ce service a son siège à

Neuchâtel, mais occupe également des locaux à La Chaux-de-Fonds, rue de la Cure 3 (établissement d'exécution des peines) et rue du Banneret 10, qui n'est autre que la prison, bâtiment mitoyen de Promenade 20.

Quelle que soit la décision qui sera finalement prise, les locaux devront être rénovés de fond en comble. En attendant, les locaux resteront vides. /lby

Deux fêtes à Polyexpo

NOUVEL AN Vivre La Chaux-de-Fonds organise la nuit de la Saint-Sylvestre le 31 et un bal du Nouvel An le 1er

Vivre La Chaux-de-Fonds remet le couvert. Et plutôt deux fois qu'une. Le vendredi 31 décembre à Polyexpo, dès 19h, l'association organise une nuit de la Saint-Sylvestre. Au programme: apéritif, grand buffet de gala concocté par François Berner et sa brigade, animations avec le magicien Zabrano et l'orchestre Logarithm.

L'édition 2003-2004 avait connu le succès: 450 personnes avaient participé au souper et, au total, plus de 1000 à la fête. Les organisateurs n'ont pas pris la grosse tête. Il ne s'agit pas de faire «un méga repas, mais de garder un côté chaleureux».

Ceux qui ne souhaitent pas participer au repas sont aussi conviés à aller faire la fête à Polyexpo dès 23 heures. Comme l'an dernier, «l'idée est aussi de faire le relais avec ce qui se passe à Espacité», expliquent les organisateurs. Le désormais traditionnel cortège aux flambeaux s'y déroulera de nouveau en cette fin d'année. Deux bus prendront le départ à la place Le Corbusier à destination de Polyexpo dès 0h30. Durant cette nuit, une soupe aux oignons sera offerte par le magasin Landi.

Rebelote le samedi 1er janvier. L'idée, ici, est «de vendre une soirée populaire à un prix plus favorable». Et ça tombe sur un sa-

medi. Une grande choucroute royale et un dessert du Nouvel An seront proposés dès 19 heures. Un bal, animé par Logarithm (quel santé!), emmènera les convives jusqu'au bout de la nuit. Comme la veille, ceux qui ne souhaitent pas manger sur place pourront participer à la fête. L'entrée sera ouverte dès 21 heures. /dad

Nuit de la Saint-Sylvestre et bal du Nouvel An à Polyexpo, La Chaux-de-Fonds. Réservations et renseignements au restaurant Citérama, tél. 032 913 12 43, ou au restaurant La Croisette, tél. 032 931 35 30. Pour plus de détails: www.vivrelachaux-de-fonds.ch

ENTENDU À L'HEURE BLEUE

L'orchestre aux mille couleurs

Tout d'abord, on relèvera la somptuosité de l'Orchestre national de Lyon. Dès «L'Apprenti sorcier» de Dukas et jusqu'à «L'Arlésienne» de Bizet, œuvre offerte en bis, on est sous le charme d'une couleur orchestrale exceptionnellement belle et raffinée.

Les bois, fort sollicités dans ce programme, s'épanouissent sur un tapis de cordes compactes. Les cuivres sont resplendissants et le passage du cor, dans la «Pavane pour une enfant défunte» de Ravel, a été un moment particulièrement émouvant de la soirée. De Ravel on a apprécié encore le «Menuet antique» et «Alborada del gracioso».

Yvonne Naef, mezzo soprano, a une voix d'une prodi-

gieuse égalité. Des aigus doux et lumineux jusque dans le pianissimo, aux graves profonds, elle s'est intégrée merveilleusement dans les lieder de Mahler sur des poèmes de Rückert, ainsi que dans le contexte instrumental.

De plus, en accord avec la direction de Walter Weller, elle atteint à l'émotion par le biais de la simplicité et de la pudeur. Weller exalte sans effort le dramatisme des œuvres, il en donne une interprétation vibrante de tension. Maître du coloris, il excelle à souligner les sonorités et laisse sans cesse affleurer une sensibilité aussi vive que personnelle.

On entraine moins bien dans le jeu de Reger lorsque ce compositeur projette ses visions de grandeur sur le

thème, particulièrement caressant, de la sonate en la majeur pour piano de Mozart. Un thème que Reger va traiter longuement en huit variations dans une orchestration post-wagnérienne inattendue. L'œuvre s'achève par une fugue à quatre voix, dont le développement passe par tous les registres et se termine fortissimo sur le thème initial de Mozart repris par les bassons en valeurs dédoublées. Ce grand kaléidoscope apparaît comme une démonstration académique plutôt que comme un chef-d'œuvre. Ce concert de la Société de musique a été donné mardi à la salle de musique de de L'Heure bleue à La Chaux-de-Fonds en collaboration avec les Concert clubs. /ddc

DRAME

Coûts de la santé. Les assureurs sont-ils malades?

Tout augmente,
sauf Renault.



Clio dès Fr. 15 240.- net!
Vous économisez Fr. 2 240.-



Kangoo dès Fr. 18 450.-¹
Vous économisez Fr. 2 000.-

Plus d'infos au numéro gratuit 0800 80 80 77 ou sur www.renault.ch

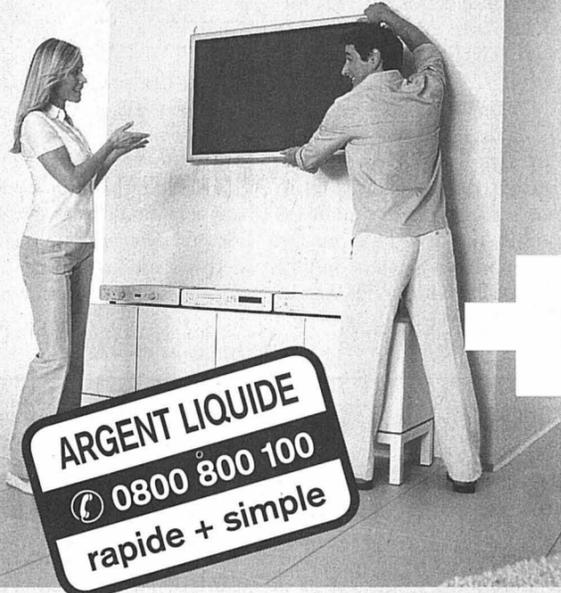
¹ Le prix de vente comprend une prime exceptionnelle offerte par votre représentant Renault: Clio Fr. 1000.- net, Kangoo Fr. 2000.-. Exemple Kangoo: prix catalogue Fr. 20 450.- moins prime Fr. 2 000.- = Fr. 18 450.-. Modèles illustrés: Clio Extrême 1.4 16V, Fr. 20 100.- net; Kangoo Privilège 1.2 16V, Fr. 22 000.-. Ces prix comprennent des équipements supplémentaires ainsi que la TVA. Offres valables pour les clients particuliers jusqu'au 31.12.2004.

RENAULT
CRÉATEUR D'AUTOMOBILES



avis divers

Votre nouveau home cinema?



**CREDIT
SUISSE**

ARGENT LIQUIDE
0800 800 100
rapide + simple

Le Crédit privé, pour une plus grande marge de manœuvre. Simple, rapide et discret. Nous vous conseillons volontiers. Téléphone: 0800 800 100 (gratuit, 24h sur 24) ou conclusion directe à l'adresse www.credit-suisse.com/credit-prive

Pour un crédit de CHF 10 000.- et un taux d'intérêt annuel effectif compris entre 9,9% et 12,5%, les coûts totaux pour 12 mois se situent entre CHF 520,40 et CHF 652,40. Au sens de la loi: l'octroi d'un crédit est interdit s'il occasionne un surendettement.

144-139874

**Fenêtres
et portes
en PVC**
Directement du
fabricant
Tél. 078 619 71 78

Caravanes-Entretien (HF) Sarl
Rue de l'Industrie 30
1400 Yverdon-les-Bains - 024 426 44 00
www.caravanes-entretien.ch
Réparations toutes marques
Achat - Vente - Reprise - Accessoires
Auvents - Neuves - Occasions
Agence Adria et TEC.
Nouveau: Camping-Car Adriatic

**Le droit d'auteur.
Le violer, c'est voler!**

*Certaines personnes achètent un coffre-fort
après avoir été cambriolé,
il serait plus sage de l'acheter avant!!*

COFFRES-FORTS

Renseignements et documentations:

Ferner Coffres-Forts
CH-2322 Le Crêt-du-Loche
Tél. 032 926 76 66 / Fax 032 926 58 09
www.ferner-coffres-forts.ch

LANCIA
Musa



**QUAND JE CONDUIS,
JE SUIS.**

Nouvelle Lancia
Musa

Le luxueux monovolume compact de la maison Lancia.
Venez le découvrir chez votre partenaire Lancia:

NEUCHÂTEL: Garage et Carrosserie
M.Facchinetti, tél. 032 720 22 22

118-756369

FUST
MULTI
MEDIA

Grande promotion **Panasonic** - jusqu'à
1500 francs pour votre ancien téléviseur!

Passer maintenant à la TV plate: des super-prix avec rabais d'échange supplémentaire!

Des cadeaux extra avant Noël!



Prix d'échange¹⁾
dès **3499.-**

LCD • 16:9 • PC
Épaisseur 13.7 cm seul.

Superbe design sur socle ou au mur.

Panasonic TX32LX1F
• Syntoniseur intégré et haut-parleurs • Contraste 500:1
• Résolution 1280x768 pixels • Luminosité 450 cd/m²
• Emplacement cartes SD et PC
• incl. socle No art. 958543

Exemple de calcul:	
Prix de lancement	6499.-
Prix Fust	4999.-
Vous nous redonnez: Thomson 44" rétroproj. (vieux de 11 mois)	-1500.-
Votre prix	3499.-
Vous économisez	3000.-
(TAR 20.-/Total 3519.-)	

¹⁾ Une liste des appareils repris au maximum pour 1500.- est affichée en magasin. Aucun paiement en espèces n'est possible.



Prix d'échange¹⁾
dès **4490.-**

PC • Plasma • 16:9
Épaisseur 9.9 cm seul.

Grand téléviseur de classesupérieure

Panasonic TH-42PA30EJ
• Syntoniseur intégré et haut-parleurs • Slot pour cartes SD • Réducteur de bruit numérique
No art. 961719 (Socle en option)

Beispiel-Rechnung:	
Prix de lancement	7990.-
Prix Fust	5990.-
Vous nous redonnez: Thomson 44" rétroproj. (vieux de 11 mois)	-1500.-
Votre prix	4490.-
Vous économisez	3500.-
(TAR 20.-/Total 4510.-)	

¹⁾ Une liste des appareils repris au maximum pour 1500.- est affichée en magasin. Aucun paiement en espèces n'est possible.

Encore un grand choix tiré de notre immense assortiment de **Panasonic**!



Garantie petit prix!
1999.-
Disque dur 80 GB
Enregistreur DVD
Gratuit: films DVD durant 6 mois!

Panasonic SC-HT 1500
• 600 W RMS • Enregistreur avec disque dur 80 GB (jusqu'à 142 heures) • Enregistrement sur DVD-RAM/R et disque dur
No art. 961235 (+ TAR 10.- / Total 2009.-)



Garantie petit prix!
799.-
5 mio. pixels
Moniteur 6.35 cm
Zoom optique 3x (35 - 105 mm)

Panasonic DMC-FX7
Une première: appareil photo ultra-compact avec stabilisateur d'image optique!
No art. 958137 (+ TAR 2.- / Total 801.-)



Garantie petit prix!
1399.-
Seul. 90.- par mois
Seul. 155.- par mois

Panasonic NV-GS 120
• 1.7 mégapix. pour des img. • Zoom opt. 10x, zoom num. 500x • Slot pour cartes SD, DV In/Out 958128 (+ TAR 5.- / Total 1404.-)

LES RÈGLES FUST: • Garantie de prix bas • Un choix immense des tous derniers articles de marque, en stock • Occasions et modèles d'exposition • Prolongation de garantie jusqu'à 10 ans • Louer au lieu d'acheter • NOUS RÉPARONS MÊME LES APPAREILS QUI N'ONT PAS ÉTÉ ACHETÉS CHEZ NOUS!

Commandez par fax 071/955 55 05 ou Internet www.fust.ch avec droit d'échange

Bienne, Fust Supercenter, Solothurnstrasse 122, 032/344 16 02 • Bienne, Kanalstrasse 28, 032/329 33 50 • Courrendlin, Centre Magro, Route de Delémont 46, 032/436 15 60 • Niederwangen, Fust Supercenter, sortie d'autoroute A12, Riedmoosstrasse 10, 031/980 11 11 • La Chaux-de-Fonds, Boulevard des Eplatures 44, 032/924 54 14 • Neuchâtel, Multimedia Factory-Fust-Supercenter, chez Globus (Armourins), 032/727 71 35 • Marin, Marin-Centre, Fleur-de-Lys 26, 032/756 92 42 • Porrentruy, Inno les galeries, (ex Innovation), 032/465 96 30 • Réparation et remplacement immédiat d'appareils 0848 559 111 (Tarif local) • Possibilité de commande par fax 071 955 55 05 • Emplacement de notre 140 succursales: 0848 559 111 (Tarif local) ou www.fust.ch

FUST
Et ça fonctionne.

Ce jeudi
De 8 h à 12 h - 13 h 30 à 20 h

20%
sur tout le magasin

excepté accessoires Cartier et St-Laurent

**PARFUMERIE
DUMONT
DE L'AVENUE**

ALJA Nouveau SA
tissus et mercerie

Laissez-vous inspirer par
**notre choix
exceptionnel de
tissus de Noël**

ALJA Nouveau SA

Bulle: Grand-Rue 49
La Chaux-de-Fonds: Rue du Grenier 7
Delémont: Chemin de la Carpière
Fribourg: Rue de Romont 1
Martigny: Rue de la Moya 2
Neuchâtel: Rue de l'Hôpital 18
Payerne: Rue à Thomas 7
Sierre: Avenue Général Guisan 19
Sion: Rue de la Dixence 19

4x plus La base du succès
pour votre annonce!
L'EXPRESS L'Impartial Le Quotidien Jurassien LE JOURNAL

Fièvre de Noël à Polyexpo

LA CHAUX-DE-FONDS Le marché de Noël qui monte en Suisse ouvrira le 15 décembre. Son entrée payante et une clause qui empêchera les artisans d'exposer ailleurs dans la région font jaser sur ce rendez-vous rayonnant

Par
Robert Nussbaum

Le Marché de Noël de La Chaux-de-Fonds à Polyexpo? Un très beau marché, devenu l'un des plus importants de Suisse, qui plus est couvert – un vrai bonheur –, bien organisé et strict sur la qualité des exposants, exclusivement artisans créateurs. Son rayonnement s'élargit. Des cars viennent de loin pour le découvrir.

Scintillantes comme des bougies de fêtes, ces remarques positives émanent d'un petit groupe d'exposants. Mais ils témoignent parallèlement d'un malaise à la veille de l'édition 2004, qui s'ouvrira le 15 décembre à Polyexpo.

«C'est franchement un peu dégoûtant de bloquer les artisans»

Pour cette 7e édition, le marché de Noël a d'abord réclamé des exposants qu'ils s'engagent à ne pas participer à une autre foire dans un rayon de 14 km, un mois avant la manifestation chaux-de-fonnière et 15 jours après. Finalement, la mesure ne prendra effet que l'année prochaine. A fin octobre, d'autre part, le marché de Noël a annoncé l'introduction d'une entrée payante (cinq francs). Elle entrera en force cette année.

«C'est franchement un peu dégoûtant de bloquer les artisans», réagit Véronique Monnard. L'artisane monte au créneau comme organisatrice du Marché artisanal de Renan, les 27 et 28 novembre. Elle dénonce

la future clause, qu'elle apparente à un boycott des petits marchés qui font vivre les artisans et les villages, aux Brenets, dans la vallée des Ponts, au Locle, etc.

Le petit groupe d'exposants anonymes – «Je ne veux pas perdre ce marché, dont j'ai besoin», se justifie l'un d'entre eux – se pose aussi des questions sur l'entrée payante, introduite bien après qu'ils se soient inscrits. Ils craignent une baisse des ventes. «Des visiteurs viennent souvent une première fois, voire une deuxième, pour se faire une idée. Ils ne payeront pas toujours l'entrée.»

Du côté des organisateurs aussi, on veut rester anonyme. «On ne tient pas à être en tête d'affiche», dit le principal intéressé, qui évoque des attaques dont il a fait l'objet. Il répond aux critiques au nom de la Sàrl MDN (pour marché de Noël) qui, dit-il, sera à l'avenir chapeauté par un comité à créer.

La clause des kilomètres? «C'est une clause courante que les autres marchés pratiquent, comme celui de Montreux. Il y a huit marchés de Noël entre La Chaux-de-Fonds et Les Brenets, nous craignons la saturation», explique notre interlocuteur. Défenseur des artisans créateurs, sans commerce de revente, il explique que les marchés artisanaux français ont disparu au profit de manifestations purement commerciales. La menace frappe maintenant la Suisse. La clause a d'ailleurs largement passé en consultation, refusée par quatre artisans seulement (sur plus de 200).

L'entrée à cinq francs, jugée modeste, répond, elle, de manière anticipée à l'augmenta-



Le Marché de Noël de La Chaux-de-Fonds (ici l'édition 2002), à Polyexpo, l'un des seuls importants en Suisse qui aient lieu à couvert, devra faire face à une augmentation des coûts de location.

PHOTO ARCH

tion des charges (lire ci-contre). «On ne peut pas prendre plus de risques financiers. Sinon, on aurait arrêté», dit l'organisateur, qui entend faire des réserves pour assurer l'édition 2005. Les enfants entreront gratuitement avec leurs parents, les groupes et les retraités ne payeront que trois francs.

Le marché de Noël 2004? «Il sera super, de qualité encore meilleure», conclut l'organisateur. La moitié des exposants sont du canton, une cinquantaine de France et quatre d'Italie, signe de la réputation du marché chaux-de-fonnier. /RON

Le couteau sous la gorge

«Polyexpo nous met le couteau sous la gorge», ont écrit à fin octobre les organisateurs du marché de Noël. A contrat comparable (sur trois ans), les nouveaux tarifs, plus les options obligatoires (chauffage, eau, électricité, etc.), qui n'étaient auparavant pas facturées, représentent, sur la base de leurs calculs, une «énorme» augmentation de 60% dès l'année pro-

chaine, qui les oblige à introduire une entrée payante. «On ne peut pas augmenter les stands indéfiniment (réd: de 220 fr. en 1998 à 645 fr. cette année).» «Faux», répond l'administration de Polyexpo, aussi anonymement que le marché de Noël... Elle note que la tarification de la salle polyvalente a été unifiée et que le marché était «un des rares privilégiés» qui jouissaient de conditions favo-

rables de démarrage. Affirmation contestée par l'intéressé! Le conseiller communal Laurent Kurth dit son attachement au marché, «qui participe au rayonnement de la ville». Mais celle-ci a dénoncé en septembre, pour 2005, certaines prestations offertes à bien plaisir (déneigement, électriciens, paysagistes) et attend un bilan de l'édition 2004 pour, le cas échéant, en rediscuter. /ron

EN BREF

PONTARLIER ■ **Hommage à Francesco Rosi.** Le ciné club Jacques-Becker de Pontarlier consacre sa 61e rencontre à Francesco Rosi, héritier du néoréalisme italien. L'auteur mythique de «Salvatore Giuliano» (1962) présentera quelques films phares, tels que «Main basse sur la ville», «Les hommes contre», «L'affaire Mattei», «Lucky Luciano», «Trois frères», «Carmen», «Oublier Palerme» et «La trêve» (1997). La rencontre sera animée par le célèbre critique Michel Ciment. D'aujourd'hui à dimanche. /réd

LE LOCLE ■ **«Coup d'pouce» à la Grange.** Demain à 20h30 à la Grange, on verra sur scène Anne et James, duo chant et guitare, Laurent Guenat, poète sonore, Robert Sandoz, chansons françaises, André Tissot, chansons françaises, et Achille Schweizer, humour! Ils seront présentés par les Peutch qui ont en ce moment pas mal de grain à moudre, en pleine préparation de leur nouveau spectacle, «La récré», dont la première est fixée au 25 novembre. Ce «Coup d'pouce», organisé pour la deuxième fois, suit le principe entrée gratuite, chapeau à la sortie. /cld

«Mort des suites d'une opération...»

LA CHAUX-DE-FONDS L'hôpital a réagi à l'accusation d'une famille parue dans un avis mortuaire. La qualité des soins n'est pas en cause, indiquent la direction et les autorités

«Décédé à l'hôpital cantonal de Genève des suites d'une opération faite à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds.» Cette mention figurait dans l'avis mortuaire de Jean Renaud, paru récemment. Inhabituelle et lourde d'accusations, cette phrase n'a pas manqué de susciter des réactions. D'une part, dans le public, en provoquant de nombreuses récriminations latentes – chacun a des exemples négatifs à donner – mais aussi en suscitant des réactions de défense de l'établissement hospitalier. D'autre part, l'ensemble du personnel de l'hôpital se sent visé. «C'est très douloureux et cela les affecte car ils mouillent leur chemise et on les accuse quasi d'un crime», remarque Laurent Exquis, directeur.

Réaction

Les autorités et la direction ont d'ailleurs réagi hier par un communiqué, indiquant qu'«une certaine suspicion a été émise publiquement de la part de

proches concernant la qualité des soins prodigués. La direction tient à réaffirmer cette qualité de soins et les compétences élevées du personnel soignant».

En exprimant leurs plus sincères condoléances à la famille, la direction et les autorités désirent corriger l'impression laissée par l'avis. Ils précisent encore: «Le secret médical n'autorise pas la direction ni le corps médical à divulguer les nombreuses pathologies dont souffrait ce patient». En conclusion, les autorités tiennent à rassurer les patients.

Cette réaction n'entame pas la conviction de la veuve, Marinette Renaud, et de ses proches, qui accusent l'hôpital de «négligences et de mauvais suivi de l'opération». L'une de ses filles parle même de «non-assistance à personne en danger. Mon père a vécu ses derniers temps dans la douleur et l'inconfort», et elle ne peut l'admettre.

Infirmière de profession, Marinette Renaud reproche l'absence de certains actes médicaux et est persuadée que son

mari pourrait encore être en vie. Durant l'hospitalisation, elle a abondamment formulé ses griefs, attaquant autant le domaine hôtelier et les soins quotidiens que les traitements purement médicaux. Elle reproche aussi un manque de communication entre les services, celui de chirurgie étant particulièrement visé.

Le directeur de l'hôpital Laurent Exquis et le directeur médical, le Dr Paul Tolck, ont une autre vision de la situation. «Ce malade a été vu par divers consultants et a bénéficié d'une prise en charge lourde aux soins intensifs», indique Laurent Exquis. «La trajectoire médicale a été conforme et cette fin tragique nous laisse perplexes, tout comme nos collègues de Genève», indique le Dr Paul Tolck. Il précise que l'acte chirurgical, qui s'est bien passé, n'est pas en cause. «Il y a une décompensation générale qui n'est pas explicable.»

La réunion des éléments du dossier ne laisse voir aucune faille du côté de l'hôpital, où

on aurait souhaité une autopsie, «autant pour la famille que pour nous», explique le Dr Paul Tolck.

Marinette Renaud n'a même jamais songé à une telle démarche car, forte de son savoir, elle est persuadée de connaître les causes de la mort de son mari et peut en faire l'historique médical, additionnant négligences et erreurs imputées tous azimuts. Marinette Renaud a surtout un profond sentiment de n'avoir pas été écoutée.

Communication

Ce problème de communication préoccupe aussi la direction de l'hôpital. Laurent Exquis relève que «la communication est difficile dans un contexte émotionnel délicat». Les personnes ne sont pas toujours aptes à entendre le message du médecin. «Il y a des gens qui communiquent mieux que d'autres, qui ont plus d'empathie, sont compréhensifs avec les patients», admet-il.

Après avoir reçu une copie de lettre plutôt virulente adres-

sée au chirurgien par Marinette Renaud, le directeur s'apprêtait à lui donner rendez-vous. Le décès du patient a retardé cette démarche mais elle se fera.

En tant que directeur médical, le Dr Paul Tolck veut aussi que le temps nécessaire soit consacré à expliquer les situations. Autre question sous-jacente, le refus de la mort, qui «n'existe plus et, souvent, on reporte la faute sur d'autres», dit le directeur médical.

Laurent Exquis ajoute: «Il n'y a plus que le cancer qui représente une fatalité. On s'attend à ce que la médecine fasse des miracles, ce qui n'est pas toujours le cas. Il y a néanmoins nombre de personnes à qui on sauve la vie. Nous avons 8000 patients par année et la majorité sont contents.»

«Pour l'hôpital le mal est fait et de manière très agressive», regrette le Dr Paul Tolck. Il constate aussi que «beaucoup de rumeurs circulent. Il serait bon de s'adresser aux bonnes personnes prêtes à répondre», conseille-t-il. /IBR

FUST
De bons conseils et la
garantie de prix bas
Prenez avec vous les prix
de la concurrence!

Des rabais sur tous les appareils électroménagers!

**En automne, les prix sont
au plus bas chez FUST!**

L'avantageux

seul. **59.-**
avant 119.-
1/2 prix!



La spécialiste des parquets

seul. **229.-**
avant 299.-
Vous écon. 70.-



Aspirateur sans sac

seul. **399.-**
avant 549.-
Vous écon. 150.-

PRIX HIT!



**Idéal comme second aspirateur:
tout petit et très puissant!**

PRIMOTECQ **KST 610**

- Maniable, petit, léger • Tuyau télesc. • Indic. pour chang. du filtre 105203 (+ TAR 3.- / Total 62.-)

Petit format maniable pour parquet.

BOSCH BSA 2822 Pro Parquet

- Buse spéciale pour sol dur avec matière soyeuse et douce • Revêtement des roues très doux • Filtre anti-microbes

No art. 137102 (+ TAR 3.- / Total 232.-)

dyson

Puissance d'aspiration constante!

DC 05 HEPA

- Technologie cyclonique innovante
- Idéal pour prévenir les allergies

Radiateur soufflant

Garantie petit prix!

seul. **39.-**



Humidificateur

seul. **39.-**
avant 49.-
Vous écon. 10.-



Humidificateur

seul. **129.-**
avant 149.-
Vous écon. 20.-



Radiateur soufflant très pratique.

PRIMOTECQ Clima 340 NT

- Protection contre la surchauffe

No art. 618103 (+ TAR 3.- / Total 42.-)

Un humidificateur pour un air plus sain!

Boneco Vaporisateur 1331

- Puissant, pour pièces jusqu'à 100m³
- Peut égalem. être utilisé comme inhalateur

640159/61 bleu/blanc (+ TAR 1.- / Total 40.-)

Humidificateur très performant.

Boneco Ultrasonic 7131 Humidificateur

- Très silencieux et économique
- Sans risque de brûlures pour les enfants
- Hygrostat intégré

No art. 640151 (+ TAR 3.- / Total 132.-)

Toujours sympa!

seul. **49.-**
avant 69.-
Vous écon. 28%



Un condensé de vitamines

seul. **44.50**
avant 89.-
1/2 prix!



Four à vapeur

Garantie petit prix!

1980.-

Aussi disponible en blanc



PRIMOTECQ Party-Grill

- Utilisable comme appareil à raclette et grill

No art. 250600 (+TAR 3.-/Total 52.-)

PRIMOTECQ Vapeur V 669

- Dispositif turbo pour vapeur rapide • 3 garnitures pour aliments et une garniture pour riz
- Elements empilables pour gagner de la place

No art. 250776 (+TAR 1.-/Total 55.50)

Miele Four à vapeur DG 2350-CH S

- Idéal pour cuire, blanchir, régénérer, décongeler et stériliser • 4 niveaux d'enfournement pour un menu complet

No art. 216210 acier inoxydable (+TAR 15.-/Total 1995.-)

LES RÉGLES FUST: • Garantie de prix bas • Un choix immense des tous derniers articles de marque, en stock • Occasions et modèles d'exposition • Prolongation de garantie jusqu'à 10 ans • Louer au lieu d'acheter • NOUS RÉPARONS MÊME LES APPAREILS QUI N'ONT PAS ÉTÉ ACHETÉS CHEZ NOUS!

Bienne, Fust Supercenter, Solothurnstrasse 122, 032/344 16 00 • Bienne, Zentralstrasse 36, 032/328 73 40 • Courrendlin, Centre Magro, Route de Delémont 46, 032/436 15 60 • Delémont, Avenue de la Gare 40, 032/421 48 10 • La Chaux-de-Fonds, Boulevard des Eplatures 44, 032/924 54 24 • Marin, Marin-Centre, Fleur-de-Lys 26, 032/756 92 40 • Neuchâtel, Multimedia Factory-Fust-Supercenter, chez Globus (Armourins), 032/727 71 30 • Porrentruy, Inno les galeries, (ex Innovation), 032/465 96 35 • Réparation et remplacement immédiat d'appareils 0848 559 111 (Tarif local) • Possibilité de commande par fax 071 955 55 05 • Emplacement de notre 140 succursales: 0848 559 111 (Tarif local) ou www.fust.ch

Commandez par fax 071/955 55 05 ou Internet www.fust.ch avec droit d'échange

Achetez sans argent liquide et collectionnez de points!

Et ça fonctionne.

**orientée clients
avec le sens de
la technique**

Griesser SA est un fabricant de stores et de volets roulants, leader incontesté de la branche grâce à des produits de haute qualité, disponibles dans plus de 1000 couleurs.

Pour notre centre de service de Neuchâtel (Marin), nous sommes à la recherche d'une

collaboratrice spécialisée

La secrétaire assure un déroulement irréprochable et rapide de toutes les tâches administratives, demandées à la satisfaction des clients et de nous même, d'après les données du responsable StoresService.

Tâches personnelles de la secrétaire

- Réception des appels téléphoniques et l'établissement des feuilles de réparations
- Élaborations des offres selon le dossier confié
- Facturation quotidien des feuilles de réparations et décomptes des cas de hotline
- Établissement des confirmations de commande et de leurs envois au client
- Correspondance générale
- Enregistrements des heures, heures supplémentaires, vacances etc. selon les rapports de la semaine des SM et leur contrôles, la même chose pour les rapports du mois
- Collabore étroitement avec le bureau du personnel, informent des changements (accidents, maladie, certificat des médecins, changement adresse, naissance, mariage etc.)

Vous apportez des suivantes qualifications

- Langues français et allemand (oral/écrit)
- Apprentissage dans le domaine commercial
- Compréhension technique
- De très bonnes connaissances des programmes informatiques
- Des capacités particulières et comme une bonne organisation

Avons nous réveillé nous votre intérêt? Si oui, envoyez vos dossiers de candidature aujourd'hui même à : Griesser SA, Madame Jacqueline Neuweiler, responsable Ressources humaines StoresService, Tänkonerstrasse 3, 8355 Aadorf.

GRIESSER
STORES ET VOLETS ROULANTS

>>> AUTOMATIQUEMENT BIEN.

JUST assure depuis 75 ans avec succès la vente directe de produits de haut niveau qualitatif pour les soins corporels, la cosmétique et l'entretien.

Nous avons à repourvoir plusieurs postes de:

Conseillers/ères de vente JUST
(emplois 100%, 80%, 50%)
pour divers secteurs de la Suisse romande

- Nous vous offrons:**
- Un secteur protégé, avec clientèle privée existante.
 - Une solide formation, un soutien à la vente permanent.
 - Possibilités de gain élevé avec système de commission attractif, des prestations sociales modernes.

Just

MADE IN SWITZERLAND
Ulrich Jüstrich S.A., Madame C. Rettura
CP 62, 9428 Walzenhausen
Tél. 071 886 42 42, Fax 071 886 42 52
www.just.ch

Cherche
Coiffeuse à 50%

Pour remplacement de minimum 2 mois à La Chaux-de-Fonds.
Faire offre sous chiffres C 132-158027 à Publicitas S.A., case postale 48, 1752 Villars-sur-Glâne 1.

Manège
cherche
Palefrenier(ère)

Sachant monter et préparer les chevaux.
Ecrire sous chiffres H 132-158116 à Publicitas S.A., case postale 48, 1752 Villars-sur-Glâne 1.

NOUVEAU RESTAURANT
à La Chaux-de-Fonds cherche
Chef de cuisine; cuisinier, serveur(euse)

Tout de suite ou à convenir.
Tél. 032 911 16 19 (heures de bureau).
Pic-Services SA
Avenue Léopold-Robert 84
2300 La Chaux-de-Fonds

BRASSERIE de la Poste

Place de la Gare - Tél. 032 913 19 22
2300 La Chaux-de-Fonds

Nous sommes à la recherche d'
une sommelière

avec une bonne expérience.
Sans permis s'abstenir.
Travail le soir.
Entrée tout de suite ou à convenir.
Prenez contact par téléphone.

Vous avez du talent, nous avons du travail.

www.kellyservices.ch

Pour des emplois temporaires pouvant déboucher sur des engagements fixes, nous recherchons plusieurs

Polisseurs
sur boîtes, bracelets et fermoirs.

Quelques années d'expérience sont indispensables

Tâches: préparation et terminaison sur produits or et acier

Veillez faire parvenir votre candidature complète à:

Kelly Services (Suisse) SA
M. Gérard Forino
Av. L.-Robert 65, 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 910 55 10
E-mail: gforino@kellyservices.ch

Le talent au travail
KELLY SERVICES
25 ans d'activité en Suisse

avis divers

1ers babydays à Bienne

Salon des bébés et de la petite enfance
du 12 au 14 novembre 2004
Palais des Congrès, rue Centrale 60

- Présentation de produits
- Idées de cadeaux
- Conférences/informations
- Animations pour enfants

Ve 13h30-20h00
Sa 10h00-18h00
Di 10h00-18h00

Adultes Fr. 5.-
gratuit jusqu'à 16 ans
www.babydays.ch

Solution du mot mystère MOUSSON

enseignement et formation

Samba ou swing?
cours-de-danse.ch

Le Pays de Porrentruy

Faites-vous plaisir...
Göttez-y

Clientis Banque Jura Laufon

12, 13, 14, 19, 20 novembre 2004

ST-MARTIN

Bars, disco, salle de jeux et ambiance dans les rues du village

Dimanche 14 novembre
Spectacle pour enfants à 16h

Samedi 20 novembre
Repas de St-Martin à la halle polyvalente
Réservez votre table au: 079 739 67 70

L'enfant n'est pas une marchandise

STOP TRAFIC D'ENFANTS

CCP: 10-11504-8

Terre des hommes
En Budron CB
1052 Le Mont-sur-Lausanne
Tél. 021/654 46 66
Fax 021/654 46 77
E-mail info@tdh.ch
www.tdh.ch

8^e MARCHÉ DE ST-MARTIN ET L'AJOIE DE LA ST-MARTIN PORRENTROY

12/13/14 et 15 NOVEMBRE 2004

HÔTE D'HONNEUR ORVAL et PETIT VAL

Infos: 032 466 59 59

PRODUITS DU TERROIR ARTISANAT LOCAL

VENDREDI 12 DE 15H À 19H
SAMEDI 13 DE 9H À 18H
DIMANCHE 14 DE 10H À 17H
LUNDI 15 DE 10H À 17H

STORES ET VOLETS
PORTES DE GARAGES

CHRISTOPHE HORGER
2208 LES HAUTS-GENEVEYS
079 310 15 76 - Fax 032 853 43 28

EXPOSITION NOUVEAUTES 2005

vin chaud offert!

Samedi 13 au samedi 20 novembre
Présentation des modèles 2005. (dimanche fermé)

TOUTES LES NOUVEAUTÉS SONT EXPOSÉES.
Grande vente de modèles d'exposition et de location 2004.
Vous achetez aujourd'hui aux conditions actuelles et nous vous livrons au printemps.

B&W SPORTS ET LOISIRS
bantam - wankmüller sa

1037 ETAGNIERES / VD
Tél. 021 731 91 91 www.bw-sports-loisirs.ch
info@bw-sports.ch ou location-bw@bantam.ch

PRATIQUE

URGENCES

- Police: 117.
- Feu: 118.
- Urgence-santé et ambulance: 144.

LA CHAUX-DE-FONDS

- Pharmacie d'office: Sunstore, Centre Métropole, jusqu'à 19h30, ensuite 032 913 10 17.
- Bibliothèque de la ville: lu 14h-20h, ma-je 10h-20h, ve 10h-19h, sa 10h-16h. Bibliothèque des jeunes I (Ronde 9): lu-ve 13h45-18h, sa 10h-12h. Bibliothèque des jeunes II (Président Wilson): lu-ve 13h45-18h, sa 10h-12h. Lu-dothèque: lu/je 15h30-18h; ma 15h30-19h. Bibliothèque chrétienne «Le Papyrus» Parc 84, lu-ve 16-19h, sa 9-12h.
- Patinoire des Mélézes: Piste ouverte: tous les jours 9h-11h45/14h-16h45/20h-22h. Piste couverte: lu et ma, 9h-11h30/14h-15h45; me, 9h-11h15/14h45-15h45; je 9h-10h30/14h-15h45; ve 9h-12h/14h-15h45; sa 14h-15h45/20h30-22h (sauf en cas de match); di 9h-11h45/15h-16h45.
- Piscine des Arêtes: lu/je/di 9-18h; ma 9-19h; me/ve 10-21h; sa 10-12h/14-20h.

AUJOURD'HUI

- Armée du salut Numa-Droz 102, Club d'automne, «L'Inde et le Népal», par Eric et Suzanne Peçon, 14h.
- Club des loisirs Maison du peuple, «Du grain au pain», historique du pain présenté par Daniel Masoni, 14h30.
- Club 44 Serre 64, «Le cycle d'Ostruce - la naissance d'une BD», par Christophe Dubois et Nicolas Pona, vernissage de l'exposition de planches en cours de réalisation, 18h30; conférence à 20h.
- La Méridienne Rue du Marché 6, dédicace de «Le chant des vaches» d'Edith Montelle, 18h30 à 20h.
- Conservatoire Salle Fallier, audition de piano, classe de Nicolas Farine, 19h30.
- TPR Beau-Site, «Encore une fois, si vous permettez», compagnie Projet Icare, 20h30.

DEMAIN

- Centre d'apprentissage CAMN Rue Jardinière 158, portes ouvertes, 15h à 20h.
- Polyexpo «Winter beach party», 17h-4h.
- Galerie Art-Cité Numa-Droz 23, vernissage de l'exposition de Jean-Paul Perregaix, 18h30.
- TPR Beau-Site, «Encore une fois, si vous permettez», compagnie Projet Icare, 20h30.
- Zap théâtre «Frictions», comédie de David Grandjean et Christian Savary, 20h30.
- Théâtre ABC Concert-vernissage Madame Chili, Avec les pouces (Lucien Dubuis et Christophe Studer), 20h30.
- Bikini Test Concert néo-métal avec Aqme et Blunt, 21h30.
- La Sagne Cave de l'hôtel von Bergen, contes et musique, dès 12 ans, 20h.
- Coq'tail bar DJ Zuzu, dès 22h.

LE LOCLE

- Pharmacie de service: Mariotti, Grande-rue 38, jusqu'à 20h, en dehors de ces heures, Police locale, 032 931 10 17.
- Permanence médico-chirurgicale (hôpital): Lu-ve de 8h à 18h, 032 933 61 11.
- Bibliothèque de la ville: lu-ma-me-ve 14h30-18h30, je 14h30-20h, sa 10-12h. Bibliothèque des jeunes: lu-ve 13h30-18h, sa 10-12h. Lu-dothèque: lu/ma/je/ve 15h30-17h30, sa 9h-11h.

DEMAIN

- La Grange «Le coup d'pouce» présenté par les Peutch, 20h30.
- Bar Le Rubis soirée dansante avec Janick, dès 21h.

Impôts revus à la hausse

LES BRENETS Le coefficient fiscal de la commune des bords du Doubs, qui était parmi les plus bas du canton, passe à 90. Le taux de 75 n'a pas eu l'effet démographique escompté

Par Jean-Claude Perrin

Le sujet était dans l'air depuis plusieurs mois déjà. Avec son coefficient fiscal de 75, la situation financière de la commune des Brenets n'était plus tenable. Son Conseil communal explique qu'il est urgent de revoir la situation, d'autant plus avec le nouveau décret du Grand Conseil relatif au deuxième volet du désenchevêtrement des tâches. Celui-ci entrera en vigueur le 1er janvier prochain.

D'où l'inscription à l'ordre du jour de la séance du Conseil général brenassier du 16 novembre d'un rapport proposant une hausse de 15 points du coefficient fiscal, qui passerait donc à 90 pour cent. Un réajustement qui se justifie aussi par la diminution de la fortune de la commune. Celle-ci est passée de plus de 3,2 millions en 2002 à vraisemblablement un peu moins de 1,6 million à la fin de cette année.

Dès janvier 2005

L'exécutif remarque aussi que ce coefficient de 75 (soit le quatrième plus favorable du canton) «n'a pas permis d'augmenter la population, contrairement aux espoirs émis à l'époque».

Avant de suggérer ce nouveau taux de 90, il s'est livré, en accord avec la commission

financière, à différentes simulations, basées sur les comptes 2003 et le budget 2004. Le nouveau coefficient entrera en vigueur dès le 1er janvier prochain, pour que les finances ne soient davantage péjorées par les nouvelles dispositions cantonales.

Le Conseil communal précise qu'aux Brenets la valeur du point se situe à 40.467 francs. Cette augmentation de 15 points représentera donc une rentrée d'impôts supplémentaire de 607.005 francs. «Ce résultat correspond bien aux déficits structurels de l'ordre de 500.000 à 700.000 francs démontrés lors des rapports des comptes 2003 et du budget 2004.»

Des points qui comptent

Le Conseil communal donne aussi quelques exemples de charges récentes ou à venir qui nécessitent ce «réajustement». Il évoque la structure de la petite enfance (105.000 francs, soit 2,6 points), la rénovation de la salle de spectacles (1,85 million, avec intérêts et amortissements, soit 6,2 points) où la passerelle du Saut-du-Doubs (100.000 francs, soit 2,5 points). «Ce n'est pas de gaité de cœur que cette décision a été prise, conclut le rapport, mais la santé des finances communales prime et les chiffres des comptes des années 2002 et 2003, de même que ceux du budget 2004, nous imposent ce correctif minimum.» /JCP



Les Brenassiers devront faire face à une hausse du coefficient fiscal et à la révision de la taxe déchets. PHOTO PERRIN

Et «re» la taxe poubelle!

Les élus brenassiers, comme ceux des autres communes, devront revoir le règlement sur la taxe déchets. Les mineurs, ainsi que les apprentis et les étudiants, en étaient exonérés, «pour sou-

lager les familles. Le montant de la taxe de base avait été fixé à 150 francs», rappelle l'exécutif. Mi-novembre 2000, le Conseil général avait difficilement accepté cette disposition: face à 18 abstentions, la voix du président avait

été déterminante. Un arrêt du Tribunal administratif a précisé que cette exonération était illégale. Le Conseil communal «déploret cette aggravation des charges des familles», mais il «ne peut s'y opposer». /jcp

«La bagnole au centre de tout»

LA CHAUX-DE-FONDS Histoire de parcage non autorisé, griffures sur carrosserie et mauvaise humeur au tribunal

«C'est lamentable!», s'est exclamé Yvon*, accueillant de la sorte la sentence du président du Tribunal de police de La Chaux-de-Fonds Alain Ribaux.

Ce n'était pas l'affaire du siècle, c'était «une bringuie», notait Alain Ribaux. Où on voyait une fois de plus des histoires de voiture dégénéralant en mauvaise humeur. «La bagnole est au centre de tout et on oublie d'en rester à l'essentiel.»

Les faits se sont déroulés un jour d'hiver. Le premier prévenu, Pierre*, expliquait qu'il avait amené son fils à la piscine et s'était garé au même endroit que sa femme la semaine d'avant, un endroit où plusieurs autres voitures étaient garées. Quand il revient, il est bloqué par une jeep avec lame à neige. «C'était fait volontairement. Il y avait encore de la place derrière.» A la piscine, on lui passe au téléphone le propriétaire de la jeep. «Il a dit qu'il s'en foutait carrément, qu'il reviendrait dans une heure et il a raccroché.» Finalement, «quand les autres voitures sont parties, j'ai pu me dégager».

Yvon, propriétaire de la jeep, lui reprochait d'avoir rayé sa carrosserie, ce que Pierre niait. Lui-même avait signalé à la police qu'il avait été bloqué et qu'il avait un pneu dégonflé.

En revanche, il admettait avoir démonté la lame de cette jeep. Le terrain appartenait à Yvon. Il y avait bien un panneau d'interdiction de stationner mais «il était devant un portail, expliquait Pierre. Il y avait des voitures parkées! Je ne vois pas pourquoi on est là aujourd'hui».

Yvon voyait les choses différemment: «C'est un dépôt, pas une voie publique. Il a pris la place du chasse-neige!» Pierre faisait remarquer qu'étant dans la région depuis quelques mois seulement, il ignorait que c'était la place du chasse-neige.

«Il n'y a que des perdants!»

Quant à ce coup de fil, Yvon indiquait: «J'ai dit que j'étais à mon bureau à l'autre bout de la ville, que j'arrivais dans trois quarts d'heure. Et les ouvriers lui ont répété que j'allais arriver quand il était en train de tout fracasser. Et quand je suis arrivé, il n'était plus là.» Il s'est aussi plaint de n'avoir pas pu utiliser sa jeep le lendemain, puisqu'il avait dû la remettre en état.

Et voilà pourquoi ils se retrouvaient tous deux au tribunal, Pierre prévenu de dommages à la propriété et Yvon, de contrainte. «Il n'y a que des perdants!», résumait Alain Ribaux.

Il a acquitté Pierre, considérant qu'il n'avait pas voulu causer de dommages intentionnels en démontant cette lame. Concernant les griffures sur la carrosserie, «elles étaient manifestement dues à une clé, ça m'est déjà arrivé. Là encore, il faudrait être certain que Pierre l'a fait. Je n'en ai pas la preuve absolue». Quant au cas d'Yvon: «C'est plus délicat. C'est un acte de justice propre, qu'on peut comprendre. C'est quelque chose de détestable de voir des gens se parquer sans vergogne sur un terrain qu'on a payé de ses thunes. Mais il y a un moyen légal: faire en sorte que le terrain soit sanctionné par la police locale. De la sorte, des amendes peuvent être mises.» Yvon protestait: «C'est deux ans de procédure!» Admettant que c'était compliqué et pas agréable, Alain Ribaux l'a néanmoins condamné, pour contrainte, à une amende de 40 francs. «C'est symbolique, mais cela veut dire que ça ne doit pas se faire. Si les gens font leur justice propre, ils pourraient la faire à tous égards.»

Là-dessus, ulcéré, Yvon s'est livré à quelques considérations amères: s'il avait bien compris, on pouvait rayer toutes les voitures qu'on voulait, à condition de ne pas se faire prendre! Le président a émis le vœu de ne pas voir le soir même sa propre voiture rayée... /CLD

Une foire à pleurer de rire

LE COL-DES-ROCHES Samedi et dimanche, l'oignon sera en fête

Samedi et dimanche, aura lieu la cinquième édition de la Foire aux oignons du Col-des-Roches, au restaurant du Jet-d'Eau. La marchandise, de première fraîcheur, est fournie par des producteurs du Seeland. Des centaines de kilos d'oignons, en chaîne ou en exemplaire unique, qui constituent de véritables œuvres artistiques, minutieusement composées en famille.

A cette vente s'ajoutent une

ambiance conviviale et la possibilité de déguster de la soupe, des quiches, des ramequins et des gâteaux, évidemment cuisinés à base d'oignons.

La seule du canton

La Foire aux oignons du Col-des-Roches, unique en son genre dans le canton de Neuchâtel, «se veut un rayon de soleil dans la grisaille automnale», selon les termes de sa responsable, Elisabeth Meier. /jcp



Service d'Incendie et de Secours des Montagnes neuchâteloises

Depuis mardi à 18h jusqu'à hier à la même heure, l'équipe de piquet au poste permanent du SIS est intervenue à 14 reprises.

Interventions ambulance. Au Locle, mardi à 19h23, pour un malaise, avec transport à l'hôpital; à La Chaux-de-Fonds, à 21h58, pour un transport de malade à l'hôpital; à 23h24, pour un malaise, avec transport à l'hôpital; à 23h42, pour un accident, avec transport à l'hôpital; au Locle, hier à 1h22, pour un malaise, avec le Smur et trans-

port à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds; à 9h38, pour un transport de malade à l'hôpital; à 11h25, pour un malaise, avec transport à l'hôpital; au Locle, à 12h03, pour un malaise, avec le Smur et transport à l'hôpital; à La Chaux-de-Fonds, à 12h30, pour un malaise; au Locle, à 14h32, pour un malaise, avec le Smur; à 14h47, pour un transport de malade à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds, avec le Smur; à La Chaux-de-Fonds, à 16h10, pour une chute, avec transport à l'hôpital; à 16h51, pour un transport de malade à l'hôpital.

Autres interventions. Au Locle, à 0h32, pour une alarme feu automatique. /comm-réd

Cinq à zéro pour la droite

LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE Le Conseil général, sans ses ténors socialistes, a complété l'exécutif après trois mois de crise. Le nouveau quintette est uniquement composé d'élus bourgeois

Par **Philippe Chopard**

Rangs clairsemés chez les socialistes et bien remplis du côté des partis bourgeois, mardi soir aux Geneveys-sur-Coffrane. Les ténors de la gauche geneveysane étant officiellement annoncés excusés, le Conseil général n'a eu aucune peine à élire Michel Berger (rad) et

Claude-Alain von Allmen (lib-PPN) à l'exécutif. Ce dernier est enfin composé de cinq membres, après avoir vécu quatre mois d'intense travail en trio.

L'ancien président de commune Jean-Pierre Jequier, présent dans le public, a quelque peu grommelé devant ce qu'il a appelé la «défection» de la gauche. Les socialistes avaient pourtant claironné par tous

ménages qu'il n'était pas question de revenir au Conseil communal tant que ce dernier ne serait pas réélu en totalité. Le groupe à la rose va donc mener dans l'intervalle une politique d'opposition, menaçant de recourir à l'arme de l'initiative pour toutes les décisions qui ne le satisferont pas. «Cette situation nous obligera à être particulièrement bons dans la présentation de nos projets», a

souri la présidente de commune libérale-PPN Astrid Dapples, à titre personnel. Son collègue radical de l'exécutif Pierre-Vincent Dubuis déplore également l'absence socialiste mais se dit «très motivé» par le travail qu'il l'attend pendant cette législature. Mardi soir, les élus n'ont pas trop évoqué la crise politique éclatée au début juillet, voulant plutôt mettre un terme à cette affaire.

«Nous ne voulons pas que les autorités villageoises soient discréditées», a précisé le conseiller communal radical Eric Martin. C'est dans ce sens que le ministère public a classé l'enquête préalable exigée par les socialistes à l'encontre d'Astrid Dapples, pour violation prétendue du secret de fonction.

Le nouvel exécutif tiendra sa première séance au complet lundi soir, pour se répartir les dossiers à traiter. /PHC



Claude-Alain von Allmen, Pierre-Vincent Dubuis, Astrid Dapples, Eric Martin et Michel Berger.

PHOTO LEUENBERGER

Attention aux trains

Depuis la fermeture de la gare CFF et la suppression du vieux tourniquet placé pour traverser les voies, la population a eu l'occasion de s'inquiéter pour sa propre sécurité. Les barrières des passages à niveau situés de part et d'autre de la gare n'ont pas toujours fonctionné au passage des trains, et les élus geneveysans ne veulent pas d'accident. Mardi soir, ils en ont brièvement débattu, le Conseil communal ayant déjà interpellé les CFF. Les

autorités ferroviaires sont en train d'en rechercher la cause. Toutefois, le ton des débats s'est voulu rassurant mardi soir. Olivier Demierre (soc), lui-même employé aux CFF, a rappelé que les trains étaient automatiquement ralentis en cas de passage à niveau encore ouvert au trafic routier. Luc Dapples (lib-PPN) a aussi rappelé qu'accélérer pour franchir un passage à niveau avec clignotants enclenchés constituait une infraction à la loi sur la circulation routière. /phc

VAL-DE-TRAVERS

Equilibre financier en vue

L'association Région Val-de-Travers (ARVT) tiendra son assemblée générale mardi prochain aux Bayards. Pour ce round d'automne, il sera question de RUN (Réseau urbain neuchâtois). En seconde partie de soirée donc, le contrat-région sera au centre des attentions. Le projet sera présenté par le groupe RUN du Service de l'aménagement du territoire. Au vu de l'importance du sujet traité, tous les conseillers communaux du district ont été invités à prendre part à la réunion.

La partie officielle de l'assemblée sera elle essentiellement consacrée au budget 2005. Les chiffres annoncent un total de charges de quelque 380.000 francs pour un résultat équilibré (bénéfice de 300 francs). Cet équilibre devrait être obtenu grâce à la facturation des prestations LIM, 2005 se profilant comme un millésime exceptionnel dans ce domaine (recettes de 135.000 francs contre 70.000 francs aux comptes 2003 grâce à l'implantation du centre des Perce-Neige). «Malgré cela, nous n'arrivons qu'à couvrir nos charges de fonctionnement», souligne le rapport. C'est à dire que les moyens manquent pour mener toutes les actions. /mdc

PUBLICITÉ

Prestations de pointe!

Toutes les offres sont valables jusqu'au 30.11.2004 dans la limite des stocks disponibles.

AVANTAGE CUMULUS
20.-
de rabais



KIDS

obscure

79.-

Casque de ski Uvex Comet V24

rembourrage interne fonctionnel antiallergique et antibactérien, système auditif latéral intégré, conformité EN 1077

59.-

uvex

Veste de snowboard pour garçons Obscure

Thinsulate, imperméable et coupe-vent, tailles 128 à 176, colonne d'eau 3000 mm, matériel infroissable, aération aux aisselles, coupe-neige, capuche escamotable, poche à portable et poche à forfait de ski transparente

34 fois sportXX en Suisse.

www.sportxx.ch

Sântispark Abtwil; MParc Amriswil; Avry-Centre Avry-sur-Matran; Dreispitz Basel; Claramarkt Basel; Marktasse Bern; Neumarkt Brugg; Centre Brügg; MParc Buchs; MParc La Praille Carouge; MParc Kalchbühl Chur; Centre Commercial Crissier; MParc Delémont; MParc Ebikon; Centre Balaxert Genève; Métropole La Chaux-de-Fonds; MParc Langenthal; MParc Marin; Pizolpark Mels; Serfontana Morbio Inferiore; Sälpark Olten; Zentrum Migros Bahnhof Rapperswil; Zentrum Regensdorf; Shoppyländ Schönbühl; Shopping-Center Spreitenbach; Zugerland Steinhausen dès le 15.11.04; Rheinpark St. Margrethen; Surseepark; Uster-West; Glattzentrum Wallisellen; Wettingen; MParc Grütze Winterthur; Neuwiesen Winterthur; Brunaupark Zürich
MSPORTS: Bremgarten; Wynecenter Buchs; MParc Langendorf; Expo Centre Montagny; MMM Romanel-sur-Lausanne; Zentrum Oberland Thun; MMM Wetzikon; FM Wil; City Zürich

SPORTXX
MIGROS

L'univers du sport

Le mur du silence

BIENNE La pétition demandant le renvoi de l'enseignant pédophile de l'école des Prés-Ritter a été déposée à Berne. Ses initiateurs ont demandé en vain l'ouverture d'une enquête administrative

Par
Véronique Kähler

Une délégation de parents, de politiques et d'associations de lutte contre la pédophilie s'est rendue hier à la Direction de l'instruction publique (DIP), à Berne. Emmené par la présidente de l'association Marche blanche, Christine Bussat, ce comité a déposé une pétition de 2200 signatures, recoltées dans tout le pays, demandant le renvoi de l'enseignant au passé pédophile, employé depuis août à l'école des Prés-Ritter, à Bienne, ainsi que la démission de la directrice de la commission scolaire, Irène Truffer (PS), à l'origine de son engagement.

«Nous voulions que la DIP ouvre une enquête administrative pour déterminer comment il est possible d'engager sur six candidats justement celui qui a un tel passé, mais nous nous sommes heurtés à un mur», a déploré Christine Bussat. L'homme a été condamné il y a cinq ans à 14 mois de prison avec sursis pour abus sexuels sur des garçons.

Lettre morte

C'est le secrétaire général adjoint de langue française de la DIP, Marcel Guélat, qui a reçu les pétitionnaires. Mais



Christine Bussat, présidente de l'association Marche blanche (2e depuis la droite), et Nathalie Matti, membre de la Marche blanche (tout à droite), ont remis, hier après-midi à Berne, la pétition à Marcel Guélat, secrétaire adjoint de la DIP, et à Beatrice Tobler, juriste à la DIP.

PHOTO JDJ-RAPINI

leurs revendications sont restées lettre morte, la DIP estimant que sans faits nouveaux et avérés, tels que des témoignages de victimes, il n'y avait pas de raisons d'ouvrir une enquête. «Sur la manière formelle dont a été traité ce dossier, nous n'avons rien à redire. La commission scolaire a pris sa décision en connaissance de cause, les parents ont été avertis et nous n'avons pas

eu vent de réactions de leur part», a expliqué Marcel Guélat. La DIP a aussi rappelé que le tribunal n'a pas interdit à cet homme d'exercer sa profession.

«Nous espérons que les autorités cantonales cesseraient de se retrancher derrière la loi pour ne pas agir et qu'elles laisseraient parler la morale, en faisant en sorte que cet homme ne soit plus en contact

avec des enfants», a regretté Christine Bussat. Nathalie Matti, de Courtelary, qui a lancé la pétition, parle elle d'un énorme immobilisme. «Je m'attendais à des réticences, mais pas à une telle froideur. Cela fait peur de voir qu'il n'existe aucune morale, aucune éthique de la part d'une institution censée surveiller les commissions scolaires.» L'engagement fait égale-

ment défaut du côté des autorités biennoises et de son propre parti, selon la conseillère de ville socialiste Sonja Gurtner (PS), qui s'est aussi rendue hier à Berne.

Des pressions?

«C'est le silence total. Le tabou est encore très fort», a-t-elle déploré.

Si la DIP campe sur ses positions, Marcel Guélat souligne que cette affaire est néanmoins prise très au sérieux. La DIP s'est notamment dite interpellée par les rumeurs au sujet de pressions qui se seraient exercées sur les parents et les enfants pour les empêcher de parler. «Nous allons réfléchir aux moyens de nous renseigner pour découvrir si ces rumeurs sont avérées», a souligné Marcel Guélat.

Les pétitionnaires, de leur côté, sont bien décidés à obtenir la révocation de l'enseignant. «Nous discuterons au sein du comité des actions futures à entreprendre. L'option d'une plainte pénale contre la commission scolaire reste ouverte», a précisé la juriste de Marche blanche, Maud Clivaz. En guise de conclusion, Christine Bussat a lancé un appel aux parents touchés pour qu'ils se mobilisent. «Il faut vraiment qu'ils sortent du bois et prennent contact avec nous si nous voulons faire bouger les choses.» /VKA

Les profs haussent le ton

BERNE Les représentants des enseignants sont prêts à soutenir le probable référendum sur la loi sur la Caceb

Quelques jours du début de la session du Grand Conseil, où il sera très largement question du projet de loi sur la Caisse d'assurance du personnel enseignant bernois (Caceb), près de 170 représentants des enseignants se sont retrouvés hier, à Berne, à l'occasion de l'assemblée extraordinaire des délégués de la Caceb. Une assemblée marathon, puisqu'elle a duré près de six heures.

C'est que la caisse est empêtrée dans une situation financière très délicate, a rappelé Jürg Boss, président de l'assemblée. Avec un trou d'un milliard de francs et des cotisations qui

ne couvrent pas les prestations, la Caceb doit être assainie de toute urgence. Raison pour laquelle le canton a mis les bouchées doubles pour mettre au plus vite sous toit une loi sur la Caceb permettant d'entreprendre les réformes nécessaires. Et si les enseignants devront bien passer à la caisse, ils ne sont pas près d'avalier toutes les couleurs. C'est notamment ce qu'a souligné Francis Baour, vice-président de l'assemblée. Ce n'est en effet pas aux enseignants de payer pour l'incurie des anciens responsables de la caisse.

Ce sont surtout les mesures portant sur l'assainissement du

découvert qui inquiètent les enseignants. Pour toucher la rente maximale, le nombre d'années de cotisation pourrait passer de 38 à 40, et il faudrait avoir atteint l'âge de 65 ans. Par ailleurs, le taux de rente pourrait baisser de 65% à 60 pour cent. Sans compter que les rentes pour les enseignants invalides à moins de 40% pourraient carrément être supprimées. Or, cette mesure permet justement aux enseignants atteints de burn-out de conserver un taux d'occupation réduit.

Le canton doit payer son dû

Les délégués se sont montrés d'autant moins prêts à faire des concessions que lorsque le canton a supprimé la garantie de l'Etat, à fin 1999, après avoir versé 626 millions pour éponger le découvert, il ne l'a pas fait de manière correcte. Le canton doit d'abord payer son dû, soit 471 millions de francs, avant de discuter d'autres mesures.

Président par intérim de la commission d'administration de la Caceb, Heinz Röthlisberger a essayé de faire comprendre aux délégués qu'un référendum ne ferait que retarder les mesures urgentes nécessaires pour assainir la caisse et creuserait encore le gouffre financier. Ils ne l'ont pas écouté et, à une large majorité, ils ont accepté de soutenir le référendum que les syndicats d'enseignants ne manqueront pas de lancer si les députés ne renvoient pas le projet de loi. /POU-Journal du Jura

Faut-il les poursuivre?

Les délégués ont tout d'abord écouté les explications du professeur Hans Peter Walter, auteur d'un rapport commandé par la Caceb. Ses conclusions sont des plus claires. Si, d'un point de vue humain, il est bien légitime de se révolter contre l'incompétence de l'ancienne équipe, les chances de succès devant des tribunaux sont des plus maigres.

Il n'y a apparemment pas eu violation de la loi. Il est donc très difficile d'attaquer les anciens cadres pour leur gestion. Même dans leurs investissements à risques - do-

maine où les reproches sont les plus vifs - et qui ont entraîné la perte de 200 millions de francs. Dans ces conditions, le professeur Walter, comme trois autres experts avant lui, estime que porter plainte risque bien plus de coûter de l'argent à la Caceb que de lui en rapporter.

Renonçant à entreprendre des poursuites judiciaires contre les anciens responsables, les délégués se sont toutefois dits prêts à collaborer avec la Commission d'enquête parlementaire qui doit être mise sur pied par le Grand Conseil. /pou-réd

Le monde sous les mollets

SAINT-IMIER Claude Marthaler invité par le CAS le 17 novembre



Le cycliste, ici sur l'île d'Hokkaido, au Japon, en 1997, entraînera le public dans ses roues.

PHOTO SP

Après Sarah Marquis, c'est au tour de Claude Marthaler de faire voyager, à travers un diaporama, le public de la salle de spectacles de Saint-Imier pour une soirée organisée par le Club alpin suisse (CAS), section Chasseval, qui aura lieu le 17 novembre, à 20 heures (portes dès 19h30).

Cycliste impénitent, Claude Marthaler a, sept ans durant, sillonné la planète sur son vélo. Cette expérience n'était d'ailleurs pas la première du genre pour le Genevois qui, de 1988 à 1991, avait fait le périple de la Suisse aux Indes et un petit saut par l'Iran et le Népal.

Le grand voyageur présentera au public imérien un résumé en 600 photos de son tour du monde, réalisé de

1994 à 2001, au cours duquel il a pris 1700 clichés.

Auteur de nombreuses conférences et de nombreux articles dans divers journaux, le Genevois s'engage aussi pour les causes qui lui tiennent à cœur, comme le soutien à la fondation Théodora, qui s'occupe de divertir les enfants hospitalisés.

Vendredi prochain, les spectateurs pourront le suivre de Genève, son point de départ, jusqu'en Union soviétique, en Inde, en Chine et au Japon, puis de parcourir en sa compagnie les routes de l'Amérique du Nord et du Sud, avant de remonter à travers le continent africain et de revenir en Europe. Un périple qui attirera à coup sûr tous les amateurs d'aventure. /comm-caz

SAINT-IMIER

Espace noir aux frontières du rock

Demain soir dès 22h, le caveau d'Espace noir, à Saint-Imier, proposera à ses fidèles une intéressante expérimentation musicale.

Dans un premier temps, les français de Capush chaufferont l'assistance avec leur electro rock expérimental, qualifié de création picturale. Les groupes à performances rock sont rares et Capush tire bien son épingle du jeu avec ses bidouillages électroniques et ses percussions de bouts de ferraille recyclés. On pourrait définir la musique de Capush en parlant d'un «post rock mutant», teinté de musiques des 80's.

Le groupe est né en 1998, à Annecy, et a arpenté free parties, librairies, bars et festivals. Le groupe se produit en compagnie de Choll, le graphiste indispensable, qui intègre ombres chinoises à la musique et embarque le public dans un univers en couleur sonore et poétique.

Celui qui aura l'honneur de partager la scène avec Capush, Audio K, alias Claudio Giampietro, est DJ depuis sept ans et habite Moutier. Avec une précision chirurgicale et une étonnante aisance, ce casseur de beats, quand il se penche sur ses platines, enchaîne les mixes déroutants. Pour situer, il dit apprécier, parmi bien d'autres, Neil Landstrumm, Christian Vogel, Subhead, AEOX et Tobias Schmidt. Avec ces influences comme base, il développe un style particulier, efficace et énergique, parfois à la frontière de l'expérimentation. /bdr

EN BREF

SAINT-IMIER ■ Office du tourisme endommagé. Dans la nuit de samedi à dimanche, aux alentours de 22h, un automobiliste a perdu le contrôle de son véhicule et a fini sa course contre l'angle nord-ouest du bâtiment de l'office du tourisme. La police cantonale a procédé au constat d'usage et la remise en état de l'immeuble sera effectuée prochainement, aux frais de l'assurance du détenteur de l'automobile. /comm-réd

■ **Retraite anticipée.** Le chancelier municipal, Jean-Baptiste Renevey, qui souhaite prendre une retraite anticipée, a annoncé qu'il mettrait un terme à ses activités le 30 juin 2005. Les membres du Conseil municipal de Saint-Imier ont pris acte, avec regrets, de sa demande et le remercie pour ses 33 années de bons et loyaux services. Le poste laissé vacant sera immédiatement mis au concours. /vka-réd

CORMORET ■ Permis de construire pour la gare. Dans le cadre de la revalorisation des gares régionales, les CFF comptent démolir l'ancienne halle de marchandises de la gare de Cormoret et y implanter une stèle lumineuse, un nouvel éclairage de quai ainsi qu'une nouvelle salle d'attente. Le début des travaux est prévu en juin 2008. Le dossier est déposé publiquement, à l'administration communale, jusqu'au 23 novembre 2004. /vka-réd

QUALITÉ DU BOUCHER
Boucherie Centrale
 Claude-Alain Christen
 Le Locle - Rue du Pont 4
 La Chaux-de-Fonds - Daniel-JeanRichard 22
Spécialités du terroir

GRANDJEAN
PAPETERIE Temple 3 LE LOCLE
NOUVEAU:
COPIES NOIR ET COULEUR NUMÉRIQUES jusqu'à A3
 Apportez votre support (disquette - CD - ZIP - Carte mémoire - Clé USB)

primo
 Alimentation
Simon-Vermot
 Crêt-Vaillant 3
 Fruits et Légumes
 Produits laitiers
 Vins - Eaux minérales
 Livraisons à domicile
 Tél. 032 931 19 65
 Fax 032 931 19 75
 Ouvert le dimanche de 8 h 30 à 11 h 30

PRETOT SA
 Maîtrise fédérale
 Ferblanterie - Couverture
 Etanchéité - Paratonnerres
 Revêtements de façades
 La Claire 8
 Le Locle Tél. 032 931 36 61

Samedi 13 et dimanche 14 novembre
Paroisse, Le Locle
Vente-Kermesse
 de la Paroisse catholique romaine

Samedi 13
 Dès 15 heures: Thé dansant, années 60-70
 Dès 18 h 30: Musique légère, avec Francis Humbert-Droz
 En soirée: Orchestre schwyzois
 Dès 22 h 30: Danse au Cercle catholique avec Francis Humbert-Droz

Dimanche 14
 10 h 15: Messe pour les familles
 12 h 15: Repas
 Dès 14 heures: - Petit Chœur
 - Les Frères Jacques loclois
 - Thé des familles, animé par les enfants du catéchisme

- Restauration chaude et froide
- Matches au loto, tombolas
- Les après-midi, animation pour les enfants
- Au Cercle catholique, Baramacho, spécial cocktails



Un grand merci à nos annonceurs!

Dépannage 24/24
Sjengenthaler Choffet
 Entreprise d'électricité
 LE LOCLE - 032 931 45 28
 LA BRÉVINE - 032 935 12 12

Restaurant
Le Perroquet
 R. et B. Piémontesi, France 16
 Le Locle, tél. 032 931 67 77

Fondue chinoise à volonté Fr. 18.-

W. STOSSIER
 Installations sanitaires
 Chauffage
 Rue de France 9, 2400 Le Locle
 Tél. bureau: 032 931 45 40
 Tél. privé: 032 931 28 72

NOVOPTIC
 LUNETTERIE OPTIQUE
 VERRES DE CONTACT
 2400 LE LOCLE 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
 RUE D.-JEANRICHARD 23 AV. LÉOPOLD-ROBERT 51
 T. 032 931 15 05 T. 032 913 39 55
 F. 032 913 79 59
 novoptic@bluewin.ch

laiterie agricole
 Claude Perrottet
 Fromager spécialisé
 Tél. 032 931 19 85
 Passage du Centre, rue Bournot
 Le Locle

Pharmacie de la Poste
GALENICARE SA
 Bournot 17
 2400 Le Locle
 Tél. 032 933 94 94
 Fax 032 933 94 95

Imprimerie Jean-Pierre Chapuis
rapidoffret
 Rue du Pont 8
 2400 Le Locle
 Tél. 032 931 40 25
 Fax 032 931 86 78

vacances - voyages - tourisme **commerces**

Voyages...
 Inscriptions:
 La Poste Suisse
 CarPostal tourisme
 Place de la Poste 4
 2800 Delémont
 Tél. 032 421 44 00
 www.carpostal.ch

Marché de Noël à Munich
 Du 10 au 12 décembre 2004 Fr. 370.-

Nouvel An à Budapest (Hongrie)
 Du 28 décembre 2004 au 2 janvier 2005 Fr. 850.-

Nouvel An à Rosas - Espagne
 En collaboration avec Buchard voyages
 Du 29 décembre 2004 au 2 janvier 2005 Fr. 785.-

Voyages en car de luxe tout confort.
 Départs également de:
 Le Locle, La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel.

CarPostal LA POSTE

Courses d'un jour...

Foire aux oignons à Berne Automne/hiver 2004-2005 Fr. 25.-
 Lundi 22 novembre 2004

Concert d'André Rieu - Arena - Genève Fr. 130.-
 (avec billet 2^e cat.)
 vendredi 17 décembre 2004

Marché de Noël de Colmar dès Fr. 35.-
 Samedi 4 décembre 2004

Marchés de Noël de Strasbourg dès Fr. 42.-
 Samedis 4 et 11 décembre 2004

Marchés de Noël de Montbéliard Fr. 25.-
 Mercredi 8 et samedi 18 décembre 2004

Marché de Noël de Kaisersberg dès Fr. 32.-
 Dimanche 19 décembre 2004

Le Père Noël en Franche-Comté Fr. 88.-
 Mardi 21 décembre 2004

Excursions d'un jour à Europa Park
 Samedi 4 décembre 2004 dès Fr. 50.-
 Samedi 18 décembre 2004 dès Fr. 50.-
 Mardi 21 décembre 2004 dès Fr. 50.-
 Samedi 8 janvier 2005 dès Fr. 50.-

CarPostal LA POSTE

Gastroconsult
 FIDUCIAIRE POUR L'HOTELLERIE ET LA RESTAURATION
 A louer meublée et agencée
L'Auberge de la Couronne La Theurre - Saignelégier
 > à proximité de l'étang de la Gruère;
 > 70 places avec belle cuisine;
 > salle indépendante de 20 places;
 > grand jardin et terrasse;
 > garage et places de parc;
 > appartement de service;
 > sept chambres d'hôtes;
 > disponible dès avril 2005.
 Renseignements et dossier sur demande:
 J.-C. Antille ou R. Susset,
 tél. 021 721 08 08
GASTROCONSULT SA
 Général-Guisan 42, 1009 Pully
 jean-claudeantille@gastroconsult.ch

JURA NEUCHÂTELOIS
MENUISERIE à remettre pour raison d'âge
 Avec machines et outillage.
 Location possible.
 Ecrire sous chiffres U 132-158021 à Publicitas S.A., case postale 48, 1752 Villars-sur-Glâne 1. 132-158021/DUO

gastonomie
Hôtel de la Couronne Les Brenets - Tél. 032 932 11 37
 www.la-couronne.ch
Menu de dimanche
 Assiette du pêcheur, suprême de pintade aux morilles, garniture, dessert, café. Fr. 27.50

Police secours 117

Chalet Heimelig
 Cerisier 168
 2300 La Chaux-de-Fonds
 Tél. 032 968 33 50

Ouvert tous les jours sauf samedi à midi

- Filet d'agneau à la provençale, servi avec rôtis maison Fr. 26.-
- Filet de bœuf sauce au poivre vert avec frites maison Fr. 35.50
- Poulet de la ferme, sauce morilles Fr. 25.-
- Fondue au fromage Fr. 19.-
- Fondue chinoise Fr. 29.-

et toujours nos desserts maison
Salles pour banquets et apéritifs

SWISSAID
 Depuis 50 ans une aide qui va plus loin.
 La solidarité sans frontières.
 CCP 10-1533-1

Salle FTMH Le Locle à 20 heures
 Vendredi 12 novembre 2004

MATCH AU LOTO
 organisé par les Amis de la nature Le Locle - Les Brenets
AVEC LOTOTRONIC

Abonnement: 40 tours Fr. 20.-
 2 = 3 cartes
 Tous les quines en bons CID

SAIGNELÉGIER

Musique et poésie pour Haïti

Après le Vietnam et l'Arménie, une 3e action de solidarité est mise sur pied aux Franches-Montagnes en faveur d'un peuple frère. C'est cette fois-ci au tour d'Haïti, qui fête cette année le bicentenaire de son indépendance. L'initiative émane de Charles Ridoré, d'origine haïtienne et membre du groupe vocal fribourgeois Choralia qui, de son côté, souffle 20 bougies.

Expo et dédicaces

Ce chœur présentera demain soir, à 20h30, à l'église de Saignelégier, un répertoire de chants traditionnels haïtiens ainsi que des poèmes de Charles Ridoré, mis en musique par des compositeurs fribourgeois. L'auteur dédicacera d'ailleurs son recueil de poèmes «Une aube neuve pour Haïti», que viennent de publier les éditions de la Sarine. En marge du concert, il sera possible de découvrir une exposition de textes et images montrant quelques facettes d'Haïti.

Le fruit de cette soirée de solidarité ira à l'Action de carême (ADC), qui œuvre depuis 30 ans sur cette île. ADC est surtout engagé auprès de la population marginalisée dans la campagne. Elle travaille avec douze partenaires et a injecté 465.000 francs l'an dernier. /mgo

Concert du groupe vocal Choralia vendredi 12 novembre, à 20h30, en l'église catholique de Saignelégier. Entrée libre, collecte à la sortie

EN BREF

ÉCONOMIE ■ Fructueuse visite en Chine. Le ministre jurassien de l'Économie Jean-François Roth a mené une délégation de douze industriels en mission économique en Chine, la deuxième locomotive économique mondiale. Visites et contacts durant une semaine ont été un réel succès, selon les entrepreneurs jurassiens, qui venaient du monde de l'horlogerie, des machines et des instruments de précision. /mgo

SWISSTECH 04 ■ Stand collectif. La Chambre de commerce et d'industrie du Jura sera présente au prochain Salon de la sous-traitance (Swisstech 04), qui se déroule tous les deux ans à Bâle. Elle tiendra un stand collectif, avec douze entreprises, soit Louis Bélet SA, Benteler Automotive SA, Bertoglio-Frauchiger SA, Codere SA, Delmet SA, e-light engineering SA, Ematy Machines SA, Metafil-Lagirolle SA, Prétat SA, Wenger SA, Wenka Karl Wenger SA et Wittech SA. Trois autres entreprises, A. Berger and Co, Borel Furnaces et Décovi SA participent à titre individuel. /mgo

DELÉMONT ■ Brancucci en récital. Accompagné par Manu Kummer, Francis Schindelholz et Emmanuel Maillard, Florent Brancucci, le chanteur de la capitale jurassienne, sera en récital demain soir, à 20h30, à la salle du Soleil, à Delémont. Il interprétera 35 ans de chansons, sur des textes de Jojo Pélégry, Pierre-André Marchand ou encore Thierry Meury. /mgo

Girobroyeurs muselés?

FRANCHES-MONTAGNES Un groupe de travail propose d'interdire toute banalisation sur les pâturages boisés. Le Gouvernement tranchera



L'engin d'Ignace Claude, de La Chau, avec, à l'arrière, le fameux girobroyeur.

PHOTO ARCH-GOGNIAT

Par Michel Gogniat

À l'automne 2003, l'acquisition, par une entreprise franc-montagnarde, d'une nouvelle machine capable de croquer roche et souches provoqua des réactions partagées. Si les agriculteurs se félicitaient de l'apparition du girobroyeur, qui restitue des surfaces herbagères à haute vitesse, les milieux de la nature et de la forêt s'inquiétaient de l'impact d'un engin aussi puissant. Un groupe de travail a planché sur le sujet. Il propose aujourd'hui au Gouvernement d'interdire – sauf exception – le girobroyeur sur les pâturages boisés... Le Parlement jurassien en discutera mercredi prochain.

L'apparition du girobroyeur n'est pas passée inaperçue au printemps 2003. En juillet déjà, une ingénieure du Service des forêts lançait une mise en garde aux communes en leur demandant de travailler sur ce sujet avec le garde forestier du coin. En automne, c'est le ministre Laurent Schaffter qui lançait la même mise en garde, tandis qu'un groupe de travail était constitué. Une séance se déroulait en décembre, avec la commune de Saignelégier, au sujet d'un pâturage boisé à «grobroyer»...

Coup d'accélérateur

Le groupe de travail demanda l'avis de la Confédération. L'Office fédéral de l'environnement lui a répondu

qu'un permis était nécessaire pour toute modification importante du sol. «Si on nivelle et uniformise le sol, on apporte une modification sensible à l'aspect du terrain», est-il écrit. Et d'ajouter que l'enlèvement de souches dans les pâturages boisés constitue une désaffectation du sol forestier, donc à un défrichement.

On sait que les pâturages boisés sont sous le coup du régime forestier. «Ce qui devra rester constant, indique l'office fédéral, c'est le rapport entre surface boisée et surface non boisée». Le dépôt d'une question écrite au Parlement jurassien va faire accélérer le dossier.

Large interdiction

Aujourd'hui, le groupe de travail dépose ses conclu-

sions. «Au vu des impacts constatés et des vives réactions», il propose d'interdire les opérations de «grobroyage» sur les pâturages boisés (même ceux situés en zone d'estivage) et, bien sûr, dans les lieux soumis à protection de la nature. Des autorisations exceptionnelles pourraient être délivrées si les conditions de l'exploitation agricole du sol le justifient et pour autant qu'un intérêt public prépondérant lié à la protection de la nature et du paysage ne s'y oppose pas.

C'est donc un sérieux coup de frein qui est proposé. Reste à savoir si le Gouvernement va suivre son groupe de travail. La réponse est imminente... /MGO

L'Ajoie complètement cochon

SAINT-MARTIN De très nombreux visiteurs se rendront ce week-end à cette fête traditionnelle. Grand marché et animations à Porrentruy

Toute l'Ajoie se prépare à accueillir de très nombreux amateurs de bonne chère. La Saint-Martin est là, avec son cortège de spécialités incontournables et cochonnes! De la gelée au boudin en passant par la chou-

croute ou les atriaux, tous ces plats seront servis en quantité dans les restaurants de Porrentruy et des villages environnants, dont Chevenez, la «capitale mondiale de la Saint-Martin», comme le précise la publicité. Un comité s'est

formé à Porrentruy pour proposer également des animations dans différents lieux, alors que l'Union du commerce local organise pour la 8e fois son marché de Saint-Martin dans les rues de la vieille ville, ainsi qu'un grand concours doté de nombreux prix. Les hôtes d'honneur de cette édition 2004 sont l'Orval et le Petit-Val.

Des maisonnettes en bois accueillent les commerçants et artisans qui proposeront leurs produits, des démonstrations et des dégustations.

Publicar pour les couche-tard

Le marché se tiendra demain, de 15h à 19h, alors que la soirée se poursuivra dans les cafés-restaurants. Les stands seront accessibles dès 9h samedi et jusqu'à 18 heures. Durant la journée, des animations de rue, un manège pour les petits, des

prestations de la Fanfare municipale et des productions diverses auront lieu à l'Hôtel de ville et à l'Hôtel-Dieu. Un grand repas est mis sur pied à la salle du Séminaire, sur réservation, samedi soir et dimanche à midi. Dimanche et lundi le marché accueillera le public de 10h à 17 heures. Les animations auront également lieu aux mêmes endroits, dont un concert donné par Les Petits Chanteurs de Porrentruy, à 16h, à la salle des Hospitalières, à l'Hôtel-Dieu.

A Chevenez, un programme d'animation a également été mis sur pied en plus des traditionnels bars, avec notamment un spectacle pour enfants dimanche après-midi.

A souligner que Publicar ramènera les fêtards en toute sécurité dans leur lit! /HEM

Renseignements: Jura Tourisme, tél. 032 466 59 59



Tous les commerces se sont mis à l'heure de la Saint-Martin, y compris les salons de coiffure!

PHOTO MOLL

DELÉMONT

Prison en toute liberté pour 12 artistes

Privées de locataires depuis l'octroi, il y a un an, du monopole pénitentiaire accordé au château de Porrentruy, les douze cellules des prisons de Delémont s'approprient, le temps d'une exposition, à s'ouvrir au public sous forme d'œuvres d'art.

Lancée ce printemps et soumise au propriétaire – le patron des domaines étatiques Laurent Theurillat –, l'idée a été accueillie avec intérêt. Seule contrainte posée: ne rien casser...

Douze artistes, douze cellules: le concept retenu a tout naturellement amené les artistes à s'exprimer sur le thème «liberté-prison». Jusqu'à nier, pour certains, l'antagonisme des deux termes. Sept jeunes femmes et cinq hommes, peintres, plasticiens, vidéographes et céramistes ont relevé le défi des arts emprisonnés: Isabelle Roy et Mira Stefanova, toutes deux de Delémont, Gabrielle Voisard, de Porrentruy et Bâle, Claude von Siebenthal, Courrendlin, Sarah Stekoffer, de Baulmes, Debora Beuret, de Moutier et Lausanne, Martin Becker, de Birsfelden, Alain Burri, de Bienne, Pitch Comment, de Porrentruy, Charles-François Duplain, d'Undervelier, Stéphane Montavon, de Genève et Porrentruy, et Philippe Queloz, de Saint-Brais. /jst

«ART (istes) en prison», aux anciennes prisons de Delémont, du 13 au 28 novembre de 15h à 18h; vernissage samedi 13 novembre à 16 heures



Isabelle Roy a imaginé une cellule rose et pleine de gentils animaux de compagnie. PHOTO BIST

PRATIQUE

URGENCES

- **Ambulances de Saignelégier:** 144 ou 032 952 12 12.
- **Médecins:** en cas d'absence du médecin habituel, téléphoner à l'hôpital Saint-Joseph à Saignelégier, 032 952 12 12.
- **Pharmacies:** des Franches-Montagnes, Saignelégier, tél. 032 951 12 03; Saint-Hubert, Le Noirmont, tél. 032 953 12 01.
- **Dépannages:** Centrale, 032 955 14 12.
- **Taxis:** piquet de nuit 032 951 21 18.

CENTRE DE LOISIRS DE SAIGNELÉGIER

- **Piscine:** lu 13h30-21h, ma-ve 10h-21h, sa 10h-20h, di et jours fériés 10h-18h. Rens. au 032 951 24 74.
- **Patinoire:** lu 13h30-16h15, ma-ve 10h-11h45/13h30-16h15, sa-di, 14h15-16h15.

BIBLIOTHÈQUE

- **Le Noirmont:** lu 17-19h, ma 14h-17h, ve 8h30-11h30.

CINÉMAS À LA CHAUX-DE-FONDS

CORSO 032 916 13 77

UN MARIAGE DE PRINCESSE

V.F. Sam. et dim. 16 h. Pour tous, sug. 7 ans. 3e semaine. De Guy Marshall. Avec Anne Hathaway, Julie Andrews, Hector Elizondo. Comédie! Alors qu'elle s'habitue à être princesse, elle doit devenir reine, mais... être mariée avant! Le défilé de «parfaits» maris va débiter... DERNIÈRES SÉANCES

CORSO 032 916 13 77

LES BRODEUSES

V.F. 18 h 30. 10 ans, suggéré 14 ans. 2e semaine. De Eleonore Faucher. Avec Lola Naymark, Ariane Ascaride. A 17 ans, elle décide d'accoucher sous X. Une rencontre avec une brodeuse va lui éclairer la vie d'une autre manière... DERNIÈRES SÉANCES

CORSO 032 916 13 77

UN CRIME DANS LA TÊTE

V.F. 20 h 30. 14 ans, sug. 14 ans. 2e semaine. Première suisse. De Jonathan Demme. Avec Denzel Washington, Meryl Streep, Liev Schreiber. Candidat à la Maison Blanche, il s'est couvert de gloire en sauvant son groupe pendant la guerre du Golf. Est-ce vraiment vrai? Son ex-supérieur doute... DERNIÈRES SÉANCES

EDEN 032 913 13 79

LA CONFIANCE RÈGNE

V.F. 16 h, 18 h 15, 20 h 30. Vendredi et samedi 23 h. 12 ans, suggéré 14 ans. Première semaine. De Etienne Chatiliez. Avec Vincent Lindon, Cécile de France, Pierre Vernier. Comédie sublime! Ils sont employés de maison, et piquent juste ce qu'il faut pour soulager les riches... DERNIÈRES SÉANCES

PLAZA 032 916 13 55

LE RÔLE DE SA VIE

V.F. 18 h 15. 12 ans, suggéré 14 ans. 1re semaine. De François Favrat. Avec Agnès Jaoui, Karin Viard, Jonathan Zaccà. La rencontre de deux femmes que tout sépare va se muer en une amitié. Vraiment? Comédie douce et acerbe sur le pouvoir...

PLAZA 032 916 13 55

ALIEN VS PREDATOR

V.F. 20 h 45. 14 ans, sugg. 16 ans. 3e sem. De P. Anderson. Avec L. Henriksen, S. Lathan, R. Bova. Au cœur de la banquise gît une pyramide où se déroulent de terribles rituels entre Predator et Alien. Une équipe de scientifiques a le malheur de passer par là... Du tout grand spectacle!

PLAZA 032 916 13 55

LE GANG DES REQUINS

V.F. 16 h. Pour tous, suggéré 7 ans. 6e semaine. De Bibo Bergeron. Après «Shrek 1 et 2», Dream Works nous livre sa dernière farce. Oscar, un petit poisson trop bavard, va s'inventer une vie de héros...

PLAZA 032 916 13 55

ALIEN VS PREDATOR

V.F. Vendredi et samedi 23 h. 14 ans, sugg. 16 ans. 3e sem. De P. Anderson. Avec L. Henriksen, S. Lathan, R. Bova. Au cœur de la banquise gît une pyramide où se déroulent de terribles rituels entre Predator et Alien. Une équipe de scientifiques a le malheur de passer par là... Du tout grand spectacle!

PLAZA 032 916 13 55

LE GANG DES REQUINS

V.F. Samedi et dimanche 14 h. Pour tous, suggéré 7 ans. 6e semaine. De Bibo Bergeron. Après «Shrek 1 et 2», Dream Works nous livre sa dernière farce. Oscar, un petit poisson trop bavard, va s'inventer une vie de héros...

SCALA 1 032 916 13 66

UN LONG DIMANCHE DE FIANÇAILLES

V.F. 14 h 30, 17 h 30, 20 h 15. 14 ans, sug. 14 ans. 3e sem. De Jean-Pierre Jeunet. Avec Audrey Tautou, Gaspard Ulliel, Albert Dupontiel. En 1919, on lui annonce que son fiancé est mort «au champ d'honneur». Elle n'en croit rien et se met à la recherche de la vérité...

SCALA 1 032 916 13 66

WIMBLEDON - LA PLUS BELLE VICTOIRE

V.F. Lundi 15 h 30, 18 h. Pour tous, suggéré 10 ans. 2e semaine. De Richard Loncraine. Avec Kirsten Dunst, Paul Bettany, Sam Neil. Comédie romantique! En fin de carrière, il ne lui reste plus qu'un tournoi à disputer avant de finir prof pour femmes mûres et oisives...

SCALA 1 032 916 13 66

MONDOVINO

V.O., s.-t. fr. Lundi 20 h. Pour tous, suggéré 14 ans. Première semaine. De Jonathan Nossiter. Documentaire éducatif qui plonge le spectateur dans le combat pour l'âme même du vin...

SCALA 2 032 916 13 66

WIMBLEDON - LA PLUS BELLE VICTOIRE

V.F. 15 h 30, 18 h, 20 h 30. Pour tous, suggéré 10 ans. 3e semaine. De Richard Loncraine. Avec Kirsten Dunst, Paul Bettany, Sam Neil. Comédie romantique! En fin de carrière, il ne lui reste plus qu'un tournoi à disputer avant de finir prof pour femmes mûres et oisives...

SCALA 2 032 916 13 66

UN LONG DIMANCHE DE FIANÇAILLES

V.F. Lundi 14 h 30, 17 h 30, 20 h 15. 14 ans, sug. 14 ans. 3e sem. De Jean-Pierre Jeunet. Avec Audrey Tautou, Gaspard Ulliel, Albert Dupontiel. En 1919, on lui annonce que son fiancé est mort «au champ d'honneur». Elle n'en croit rien et se met à la recherche de la vérité...

SCALA 3 032 916 13 66

LES FAUTES D'ORTHOGRAPHE

V.F. 15 h 30, 20 h 45. 12 ans, suggéré 14 ans. 1re semaine. De Jean-Jacques Zilbermann. Avec Damien Jouillerot, Carole Bouquet, Olivier Gourmet. Il est élève dans l'internat que ses parents dirigent. Des conflits vont naître, aboutissant à une rébellion. Dans la ligne des «Choristes».

SCALA 3 032 916 13 66

LOST IN TRANSLATION

V.O., s.-t. fr./all. 18 h. 10 ans, suggéré 14 ans. 1re sem. De Sofia Coppola. Avec Bill Murray, Scarlett Johansson, Giovanni Ribisi. Comédie! Bob est un acteur qui tourne une pub à Tokyo. Dans ce pays inconnu, il va se retrouver perdu de chez perdu... 3 RÉCOMPENSES AUX GOLDEN GLOBES 2004. Meilleur film, etc.

SCALA 3 032 916 13 66

GOOD BYE, LENIN!

V.O., s.-t. fr. De dimanche à mardi 18 h. 10 ans, suggéré 14 ans. 1re sem. De Wolfgang Becker. Avec Daniel Brühl, Katrin Sass, Chulpan Khamatova. Comédie! A Berlin-Est, elle tombe dans le coma juste avant la chute du Mur, et se réveille après... Comment éviter le choc?

ABC 032 967 90 42

LA VIE DE JÉSUS

V.F. 18 h 30. 16 ans. De Bruno Dumont. Avec David Douche, Marjorie Cottreel, Kader Chaatouf. Freddy est un gars du Nord. Toute sa vie réside en bande de copains et en Marie, sa petite amie, caissière dans un supermarché... Mais un jour sa vie bascule quand un autre type tourne autour d'elle...

ABC 032 967 90 42

L'HUMANITÉ

V.F. 20 h 45. 16 ans. De Bruno Dumont. Avec Emmanuel Schotte, Séverine Caneele, Philippe Tullier. Pharaon de Winter est lieutenant de police. Il doit enquêter sur le meurtre d'une fillette. Ses investigations vont le conduire non seulement à la recherche d'un criminel, mais aussi en quête de preuves d'humanité entre les êtres.

Une pièce d'identité sera demandée à toute personne dont l'âge pourrait prêter à confusion.

Merci de votre compréhension!

CINÉMAS DANS LA RÉGION

NEUCHÂTEL

■ APOLLO 1, 2, 3 (032 710 10 33)

LA CONFIANCE RÈGNE. Je-sa + lu et ma, 15h30 18h; je-ma 20h15; ve et sa 23h; di 15h. 12 ans. De E. Chatiliez.

UN LONG DIMANCHE DE FIANÇAILLES. Di 17h30. 14 ans. De J.-P. Jeunet.

WIMBLEDON - LA PLUS BELLE VICTOIRE - WIMBLEDON. Je-ma 15h30; je-lu 20h30; ma 20h30 en VO. 10 ans. De R. Loncraine.

LES CHORISTES. Je-ma 18h15. Pour tous. De C. Berratier.

MAN ON FIRE. Ve-sa, 23h. 16 ans. De T. Scott.

LA FERME SE REBELLE. Je-ma 15h. Pour tous. De W. Finn.

ELENI, LA TERRE QUI PLEURE. Je-sa 17h en VO. 10 ans. De T. Angelopoulos.

LES FAUTES D'ORTHOGRAPHE. Je-ma 20h45 en VO. 12 ans. De J.-J. Zilbermann.

F.B.I. FAUSSES BLONDES INFILTRÉES. Ve-sa, 23h. 16 ans. De K.I. Wayans.

EXISTENZ. Di-ma 18h30 en VO. 16 ans. De D. Cronenberg.

■ ARCADES (032 710 10 44)

LE GANG DES REQUINS. Sa, di 14h; je-ma 16h. Pour tous. De B. Bergeron.

2046. Je-ma 18h en VO. 10 ans. De W. Kar-Wai.

ALIEN VS PREDATOR. Je-ma 20h45; ve et sa 23h. 14 ans. De P. Anderson.

■ BIO (032 710 10 55)

AU LARGE DE BAD RAGAZ. Je-ma 16h, 18h30, 20h45 en VO. 12 ans. De Marzal Françoise-Christophe.

■ PALACE (032 710 10 66)

UN MARIAGE DE PRINCESSE. Je-ma 15h15. Pour tous. De G. Marshall.

TE DOY MIS OJOS. Je-ma 18h en VO. 14 ans. De I. Bollain.

UN CRIME DANS LA TÊTE. Je-ma 20h15, ve et sa 23h. 14 ans. De J. Demme.

■ REX (032 710 10 77)

BANLIEUE 13. Je-ma 15h45, 20h45; ve et sa 23h; lu 18h30. 16 ans. De P. Morel.

MONDOVINO. Di, ma 18h en VO. Pour tous. De J. Nossiter.

■ STUDIO (032 710 10 88)

UN LONG DIMANCHE DE FIANÇAILLES. Je-ma 14h30, 20h30; je-sa, lu et ma, 17h30. 14 ans. De J.-P. Jeunet.

LA DEMOISELLE D'HONNEUR. Di 18h. 14 ans. De C. Chabrol.

LES BREULEUX

■ LUX (032) 954 12 26

LE GANG DES REQUINS. Ve 20h30; sa 17h, 20h30; di 14h30, 17h. Pour tous.

BEVILARD-MALLERAY

■ PALACE (032 492 25 48)

ALIEN VS PREDATOR. Je 20h; ve 20h30; sa, di 16h; lu, ma 20h. 12 ans. De P. Anderson.

LE COU DE LA GIRAFE. Sa, di 20h30. 10 ans. De S. Nebbou.

■ LE COLISÉE (032 863 16 66)

ALIEN VS PREDATOR. Ve, sa 20h30; di 17h, 20h30. 14 ans.

LE NOIRMONT

■ CINELUCARNE (032 953 11 84)

CARNETS DE VOYAGE. Je, ve 20h30; sa 20h45; di 20h30. VO. Pour tous. De W. Salles.

NOS MEILLEURES ANNÉES. Ma 20h. 1ère partie. VO. De M. Tullio Giordana.

SAINT-IMIER

■ ESPACE NOIR (032 941 35 35)

FAHRENHEIT 9/11. Je 20h30; ve-sa 21h; di 17h30, 20h30. 10 ans. De M. Moore.

TAVANNES

■ CINÉMA ROYAL (032 481 43 29)

COLLATERAL. Ve 20h30; sa 17h, 21h; di 17h. 14 ans. De M. Mann.

LA PREMIÈRE FOIS QUE J'AI EU 20 ANS. Di et ma 20h30. 10 ans. De L. Lévy.

TRAMELAN

■ CINÉMATOGRAPHE (032 487 45 61)

LE GANG DES REQUINS. Sa 18h; di 14h, 17h. Pour tous. De E. Bergeron.

MAN ON FIRE. Ve 20h30; sa 21h 16 ans. De T. Scott.

10E CHAMBRE, INSTANTS D'AUDIENCE. Je, di 20h. Documentaire. De R. Depardon.

À VISITER DANS LA RÉGION

LA CHAUX-DE-FONDS

BOIS-DU-PETIT-CHÂTEAU. Tous les jours de 8-19h (été) ou 17h (hiver). Vivarium: 9-12h/14-18h (été) ou 17h (hiver).

FERME DES BRANDT. Collections insolites du Musée paysan et artisanal (poussettes, berceaux etc). Me-di, dès 11h. Jusqu'à 19.12. LIBRAIRIE-GALERIE «IMPRESIONS» (rue du Veroix 3a). Exposition de «Baladi». Lu après-midi au samedi 9h30-18h30. Sa 10-17h. Jusqu'à 27.11.

LE LOÇLE

FONDATION LA RÉSIDENCE. Exposition de photos «Bam avant et après le séisme» par Mansour Amini. Ts les jours 10-20h.

LES PONTS-DE-MARTEL FROMAGERIE. Démonstration tous les jours, 8-12h/17-19h; fabrication 8-10h.

SAINT-IMIER

ESPACE NOIR. Exposition de Sabine Oppliger «Rougeurs», acryl,

techniques mixtes. Ma-di 10-22h. Jusqu'à 28.11.

TRAMELAN

CIP. Exposition de Otto Kohler, peintures et calligraphies. Lu-ve 8-18h, sa-di 14-18h. Jusqu'à 12.11.

NEUCHÂTEL

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE. «Manuscrits de Jean-Jacques Rousseau», me-sa 14-17h ou sur rdv au 032 717 73 00. Exposition «A bouche que veux-tu» menus propos sur la gastronomie française et européenne de l'âge classique à la Belle Époque. Lu-ve 8-20h. Sa 8-17h. Jusqu'à 30.11.04. ESPACE CULTUREL DE LA TOUR DE L'O.F.S. Exposition «Narcisse», par VISARTE. Me-ve 14-18h.

JARDIN BOTANIQUE. «Hommes et plantes au fil du temps». Parcours Alph@ «Les mystères du quotidien», jusqu'à 30.04.05.

MUSÉES DANS LA RÉGION

LA CHAUX-DE-FONDS

MUSÉE DES BEAUX-ARTS. Ma-sa 10-17h.

MUSÉE D'HISTOIRE. «Ceci est une pipe, collections du Musée du Tabac de Wervik, Belgique», jusqu'à 9.01.05. Ma-di 10-17h. Dimanche entrée libre de 10h à 13h.

MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE. Exposition «Nature d'artistes 4e» avec Claude Genoud, Michel Jay, Tsunéhiko Kuwabara, Roger Megger, Antoine Richard et Jacques Rime. Jusqu'à 30.01.05. Ma-sa 14-17h, di 10-12/14-17h. Entrée libre. Parc zoologique: 8h-19h été, 17h hiver. Vivarium 9-12h/14-18h, di 17h.

MUSÉE INTERNATIONAL D'HORLOGERIE. Exposition permanente. Ma-di 10-17h.

MUSÉE PAYSAN ET ARTISANAL. Exposition «Meuh !», Ma-sa 14-17h. Di 10-12/14-17h. Jusqu'à 27.02.05.

LE COL-DES-ROCHES

MOULINS SOUTERRAINS. Exposition «Le mangeur neuchâtelois aux XVIIIe et XIXe siècles». Exposition ouverte du 14.6. au 31.12.04

LE LOÇLE

MUSÉE DES BEAUX-ARTS. «5ème Triennale de l'Estampe». Ma-di 14-17h. Jusqu'à 28.11.

DELEMONT

MUSÉE JURASSIEN D'ART ET D'HISTOIRE. Exposition «Jura: éclats d'identités». «Chemin des éclats», de la gare au Musée. Jusqu'à 14.11. Ma-di 14-17h.

LA SAGNE

MUSÉE RÉGIONAL. Mobilier, objets et animaux de la vallée. Chambre neuchâteloise. Salle Oscar Huguenin. 1er dimanche du mois, 14-17h, ou sur rendez-vous au 032 931 51 06.

LES GENEVEZ

MUSÉE RURAL JURASSIEN. Rens. 032 484 00 80, fax 032 484 00 81.

MOUTIER

MUSÉE JURASSIEN DES ARTS. Exposition «Isabelle Krieg - Curriculum à but pédagogique». Me-16-20h, je-di 14-18h. Jusqu'à 14.11. MUSÉE DU TOUR AUTOMATIQUE ET D'HISTOIRE. Lu-ve 14-17h, ainsi que sur dem. tel/fax 032 493 68 47.

MURIAUX

MUSÉE DE L'AUTOMOBILE. Du 1.11. au 31.3.05 fermé en semaine. Ouvert sa 13h30-17h30 et di 10-12h/13h30-17h30.

PORRENTRUAY

MUSÉE DE L'HÔTEL-DIEU. Exposition de pendulettes des 19e et 20e siècles. Jusqu'à 21.11. Ma-di 14h-17h.

SAINT-IMIER

MUSÉE DE MINÉRAUX (PASSAGE CENTRAL 6). Visite sur demande, commentée et gratuite 032 941 16 02.

VILLERS-LE-LAC

MUSÉE DE LA MONTRE. Pour les groupes dès 10 personnes: ouvert toute l'année sous condition de réservation préalable au 0033 6 07 15 74 91 ou 0033 3 81 68 19 90.

NEUCHÂTEL

CENTRE DÜRRENMATT. Exposition «Gotthelf - Dürrenmatt ou la morale en Emmental». Me-di 11-17h. www.cdn.ch - Jusqu'à 30.01.05

GALERIES DE L'HISTOIRE. (Antenne du MAH - Av. DuPeyrou 7). «Imaginer la ville: sept maquettes historiques de Neuchâtel entre l'an 1000 et 2000». Ma-di 13-17h. Fermé les lundis sauf Pâques, Pentecôte et Jeûne fédéral. Entrée libre.

MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE. Exposition multimédia «L'Histoire c'est moi. 555 versions de l'histoire suisse 1939-1945». Jusqu'à 30.01.05. Ma-di 10h-18h, mercredi entrée libre.

MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE. Ma-di 10-17h. Entrée libre le mercredi.

MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE. Exposition «Mouches». Ma-di 10-18h. Du 21.3. au 6.3.05.

BOUDRY

MUSÉE DE L'AREUSE. Ouvert de ma à di de 14 à 18 h.

MUSÉE DE LA VIGNE ET DU VIN. Exposition permanente sur l'histoire du vin dans le pays de Neuchâtel. Exposition «Peintures de vigne» de Lucien Schwob. Jusqu'à 30.5.2005. Me-di 14-18h ou sur rdv au 032 842 10 98.

CERNIER

MUSÉE DES SAPEURS-POMPIERS. Collection d'objets divers datant du 19e siècle à ce jour. Visites sur demande, 079/240 29 00.

COLOMBIER

MUSÉE MILITAIRE ET MUSÉE DES TOILES PEINTES DU CHÂTEAU. Me-ve à 15h ainsi que le 1er dimanche du mois à 14h, et 15h30. Visites de groupe et visites en dehors des horaires sur réservation au 032 843 97 00.

HAUTERIVE

LATÉNIUM, PARC ET MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE. Exposition «Femmes - déesses». Ma-di 10-17h. Jusqu'à 31.12.

LE LANDERON

FONDATION DE L'HÔTEL-DEVILLE. Exposition de Umberto Maggioni, sculptures, bronzes, terres cuites, dessins et gravures. Ve 17-19h. Sa-di 15h-18h. Jusqu'à 14.11.

Dans les rêves de Jeff

CONCERT La chanteuse Muriel Dubuis revisite l'univers de l'artiste américain Jeff Buckley. Demain à la Case à chocs de Neuchâtel, elle convie le public à une belle nuit d'insomnie

Par **Dominique Bosshard**

Jeff Buckley s'est noyé accidentellement en 1997. Il avait 31 ans. Trois ans auparavant, il avait enregistré son premier et seul album, «Grace». Muriel Dubuis écume les milieux du rock, du jazz et de la comédie musicale depuis qu'elle a 15 ans. Aujourd'hui, à 36 ans, la Lausannoise rend hommage au chanteur, auteur, compositeur et guitariste américain, qui a traversé la scène musicale tel un météore. Laurent Poget et Franco Casagrande, à la guitare, Pierangelo Crescenzo, à la basse, et François Torche, à la batterie, prennent part à ce concert rock scénique intitulé «10 ans de Grace». A découvrir demain à la Case à chocs de Neuchâtel.

Comment êtes-vous entrée dans l'univers de Jeff Buckley?

Muriel Dubuis: J'ai découvert son album, «Grace», il y a dix ans, grâce à un ami qui m'en avait parlé. C'est un album vers lequel je suis toujours retournée, sans savoir bien pourquoi; en même temps je suis consciente que c'est un petit bijou. J'ai aussi voyagé aux Etats-Unis et, en 2000 à Los Angeles, j'ai eu l'occasion de jouer du Buckley pour la première fois.

Pourquoi en faire un spectacle plutôt qu'un simple tour de chant?

M. D.: Vocalement, je trouvais très intéressant de passer par tous les extrêmes, toutes les émotions dans lesquelles

voyage Jeff Buckley. En écoutant les paroles, j'ai conçu un univers tel que j'imaginai celui de Buckley. Ses chansons sont plutôt introspectives, elles tournent autour des souvenirs, des rêves. J'ai pensé à un monologue intérieur, et j'ai donc mis en scène une femme du-

rant une nuit d'insomnie. Seule dans sa chambre, elle pense, elle rêve. Le spectacle est comme une traversée, la femme passe par différents états, la frustration, la colère, ou par des moments plus doux. C'est à chacun de res-

sentir à sa façon ce qui se passe lors de cette traversée.

Il y a également une dimension visuelle, avec des projections vidéo. Qu'apportent-elles?

M. D.: Les images sont parfois abstraites, parfois plus concrètes et tirées de l'univers de Buckley. On peut voir la lune ou le temps qui passe, on peut voir tantôt cette femme dans ses souvenirs, tantôt les musiciens qui m'accompagnent sur scène.

Vous interprétez Buckley, et lui-même disait qu'il chantait comme une femme...

M. D.: Oui, je pense qu'il faisait allusion à sa vulnérabi-

lité, et à sa capacité à s'exprimer dans une voix de tête. Il a sans doute exploré toutes les facettes de sa personnalité, y compris sa part féminine. Ce propos, c'est aussi ce qui m'a interpellée et donné l'idée du spectacle. J'y traduit en quelque sorte cette facette féminine, en toute humilité bien sûr. En avançant dans ce projet, je remarque que ceux qui connaissent Buckley sont très touchés par son univers. Dans de nombreux pays, il réunit aujourd'hui encore des groupes de fans. J'en déduis qu'il a su exprimer des choses qui atteignent les gens au plus profond d'eux-mêmes. C'est une musique qui porte beaucoup de choses, des zones d'ombre et des zones de lumière. /DBO

Neuchâtel, Case à chocs, vendredi 12 novembre; portes 21h30, concert, 22h15

La vitalité Vitalic

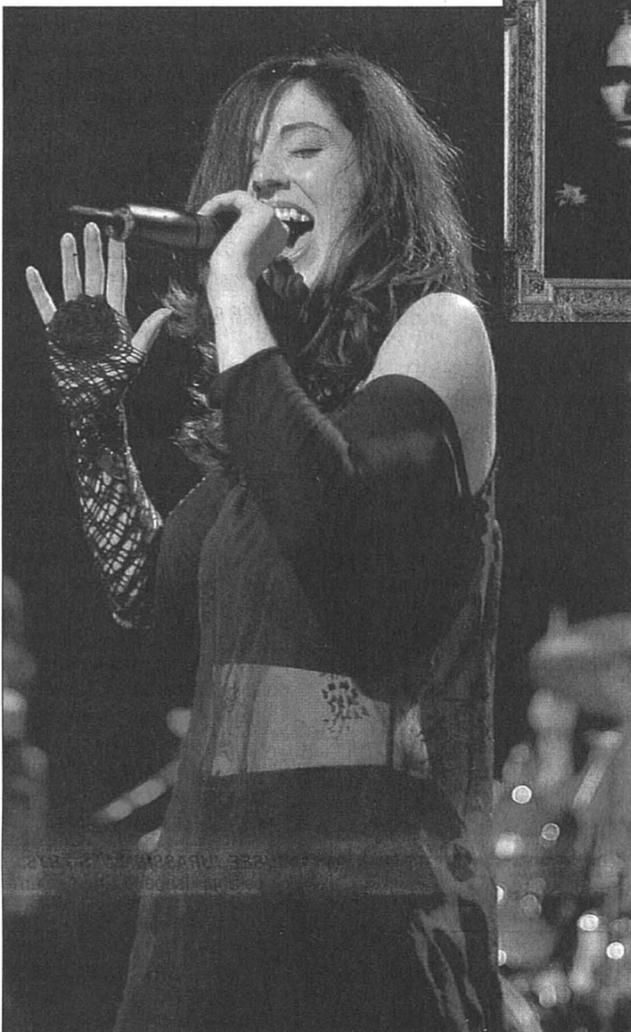
Samedi, c'est Vitalic qui est à l'affiche du dernier concert agendé par la Case à chocs avant sa fermeture, d'une durée indéterminée.

Pascal Arbez, alias Vitalic, est issu d'une famille ukrainienne. Après la chute du Mur de Berlin, en 1989, il émigre en Allemagne. C'est dans ce pays qu'il se frotte à la musique électronique et devient rapidement l'une des figures incontournables du milieu électro. Ses excellents «remix», le projet The

Silures mené avec Linda Lamb et ses diverses collaborations avec, entre autres, Al Ferox, Tonio et The Hacker contribuent à faire sa réputation.

En 2001, Vitalic sort, enfin, un maxi-CD sous son propre nom. Sur une pente ascendante depuis, l'artiste offre à Neuchâtel son unique représentation suisse. Qu'on se le dise! /sp-dbo

Case à chocs, samedi 13 novembre. Portes à 22h



Muriel Dubuis rend un hommage particulier au chanteur et guitariste rock Jeff Buckley. PHOTO SP-DUBLER

A VOIR AU PASSAGE

Brecht servi au mieux

Un livret de Bertold Brecht, une musique de Kurt Weill, une pièce qui déclencha de telles réactions d'enthousiasme lors de sa création, en 1928, que l'on frisa l'émeute, des rengaines reprises dès le lendemain par tout Berlin: les débuts de «L'Opéra de quat'sous» ont été prometteurs et sa carrière étincelante. Proposée samedi et dimanche au théâtre du Passage à Neuchâtel, la version de Christian Schiaretti s'est attiré les louanges de la critique. Annulée en janvier dernier à

la suite du décès de l'un des comédiens, John Fernie, la pièce fait enfin l'escalade promise en terre neuchâteloise.

Mis en scène par Christian Schiaretti, avec Jean-Claude Malgoire à la direction musicale, cet «Opéra de quat'sous» bénéficie en outre d'une distribution remarquable: Wladimir Yordanoff dans le rôle de Mackie-le-Surineur, Charlie Nelson dans celui de Peachum, Nada Strancar interprétant Celia Peachum ou encore Guesch Pattü incarnant Jenny-des-Lupanars, l'Ensemble instrumental de l'Atelier lyrique de Tourcoing pour l'orchestre.

«La fatalité du titre supposait que l'on fasse un opéra «à quat'sous», explique le metteur en scène dans le dossier de presse. Le plateau nu est le point de départ et la scénographie n'est ni compliquée ni lourde. Il s'agit d'une forme épique de la scène, qui se met au service de la narration et qui réclame l'effort poétique du spectateur.» Une plongée dans le monde au vitriol imaginé par Bertold Brecht, où les bourgeois s'encanailent et les bandits rêvent de respectabilité. /sab

Neuchâtel, théâtre du Passage, samedi 13 novembre, à 20h, dimanche 14, à 17h



Quand l'argent fait tourner le monde... PHOTO SP-GANET

Dialogue bruitiste et rétro

CD JAZZ Lucien Dubuis et Christophe Studer offrent un opus pas facile, rempli d'éclats bruts, de groove, de références et de clins d'œil déjantés

Par **Alexandre Caldara**

On a envie de sortir de vieux bulletins scolaires jaunis par le poids des ans et recouverts de remarques, genre «*Elève turbulent, gaffeur et tête en l'air*», pour qualifier le premier disque d'Avec les pouces. Un duo assez loin des productions standards, pas très accessible du premier coup, mais sur lequel il est très conseillé de dresser l'oreille. Le Jurassien Lucien Dubuis (aux saxophones notamment, à la contrebasse et à la clarinette basse) et le Chaux-de-Fonnier Christophe Studer (piano, fender rhodes, orgue hammond) proposent un dialogue jazzistique bruitiste diablement free et irrésistiblement rétro.

Les deux musiciens ont gobé des références en bloc, du style John Surman des années 1970, Bill Frisell et John Zorn des années 1990 et sans doute aussi beaucoup de folklore juif et balkanique. Ils digèrent tout cela à leur façon, avec humour et déraison.

Les duos entre une clarinette basse et un piano ne sont pas si fréquents que cela. On se souvient surtout du «Fast Mood» de Michel Portal et Martial Solal, petite pépite du genre. En écoutant ce «Madame Chili» d'Avec les pouces, certains regretteront de ne pas découvrir une rythmique basse, contrebasse. D'autres relèveront le courage de ce défi périlleux. Aujourd'hui de multiples disques puisent leur légitimité dans une liste interminable d'invités.

Comme les Biennois Hans Koch et Martin Schütz, influence dont se réclame d'ailleurs Lucien Dubuis, Avec les pouces privilégie les compositions maison et un goût très marqué pour ce que l'on pourrait qualifier de musique de chambre hardcore, presque mutante.

Il serait faux de croire que ce disque ne propose que des éclats bruts, que des non-méromanes pourraient assimiler à du bruit. Les compositions de Christophe Studer comme



Avec les pouces, ici, à l'Other Jazz 2004. PHOTO ARCH

«L'Arc noir» nous emmènent dans une abstraction mystique assez déroutante et une réflexion harmonique poussée. Dans celles de Lucien Dubuis, on retrouve plus de groove, de pêche et de délires que l'on avait déjà appréciés dans son «Old School Quartet» ou son «Sumo Trio».

Sur scène vous découvrirez aussi deux personnes attachantes, chaleureuses, presque rustiques, à mille lieues

A ENTENDRE AU TEMPLE DU BAS

Petits tableaux humains et forestiers

La «Suite de la petite renarde rusée» de Leos Janacek est une œuvre que l'on n'entend pas souvent. C'est pourquoi le concert qui se déroulera ce soir au temple du Bas, à Neuchâtel, sous les auspices de la Société de musique, a bien de quoi allécher les mélomanes avertis.

Simplicité trompeuse

Car ce n'est rien de moins que le prestigieux Orchestre symphonique tchèque, dirigé par Jan Chalupek, qui offrira au public l'enchantement de cette suite de petits tableaux narrants une idylle forestière. Contant la vie des animaux sauvages et les heurs et malheurs des habitants d'un petit village, cette œuvre à la simplicité apparente sonde pourtant profondément la psychologie humaine.

«Janacek a réussi à illustrer la beauté et la nostalgie de la vie quotidienne à travers sa musique, en réanimant des tranches de vie qui seraient restées anodines, muettes, inaperçues sans elle. Sa nostalgie est là où personne ne l'attend: dans le bavardage de deux hommes dans une auberge, dans la mort d'une pauvre renarde, dans l'amour d'un instituteur agenouillé devant un tournesol», décrit-on dans le programme.

Mais la soirée ne s'arrête pas là, puisque parmi les invités figurent également la pianiste russe Maria Gloria Ferrari, qui interprétera le Concerto pour piano et orchestre, op. 54 de Robert Schumann. A l'affiche également: huit Danses slaves, op. 46 d'Antonin Dvorak. /sab

Neuchâtel, temple du Bas, jeudi 11 novembre, à 20h



des caricatures qui collent au basques de certains musiciens contemporains. /ACA

A écouter «Madame Chili», Avec les pouces (Unit Records). Sur scène, demain à 20h30 à l'ABC à La Chaux-de-Fonds et le samedi 27 novembre à l'Echandolle, Yverdon

Le cinéma bat la campagne

SUR LA ROUTE Une caravane sillonne le pays depuis le 5 octobre et s'arrête dans notre région. L'équipe de Roadmovie trimballe écran et projecteur pour montrer des films suisses dans les communes dépourvues de salle

Par
Jean-Luc Wenger

Des salles de paroisses, des bistrotts ou des halles de gym, l'équipe de Roadmovie balade son cinéma itinérant dans les vallées les plus reculées de Suisse. Chaque jour depuis le 5 octobre, l'association propose des projections gratuites dans des villages différents. Demain, le minibus se parkera aux Bois (JU), avant d'autres étapes régionales (voir encadré).

La caravane effectue son deuxième tour de Suisse des campagnes. En été 2003, les films suisses étaient projetés en plein air. «*Mais malgré la canicule, les soirées en montagne se sont révélées trop fraîches*», explique John Wäfler, l'un des organisateurs, *même si nous avons distribué des couvertures*.

«Il faut dire que la commune offrait l'apéro!»

L'association Roadmovie compte quatre membres, «une équipe fédérale», rigole John Wäfler. Le Bâlois se réjouit d'aborder les Franches-Montagnes, Kari la Genevoise également. Selon la soirée, le public pourra voir «Au Sud des nuages» de Jean-François Amiguet



Rempli de bobines helvétiques, le cinéma sur quatre roues fait halte chaque jour dans un village différent.

PHOTO SP

et le «Génie helvétique» («Mais im Bundeshuus») de Jean-Stéphane Bron. Chaque projection débute par un court-métrage. Pour John Wäfler, l'appellation cinéma suisse ne doit pas effrayer, aucune idée nationaliste derrière la programmation, mais l'envie de montrer des films proches des gens et pas toujours distribués.

«Le film de Jean-Stéphane Bron, «Le Génie helvétique», montre de façon passionnante ce qui se passe dans une commission parlementaire», s'enthousiasme John Wäfler. Et il permet de lancer le débat. Ainsi, Fernand Cuche participera-t-il à la soirée de Nods. Le public répond largement présent, 120 personnes à

Sattel (SZ) en début de semaine, «il faut dire que la commune offrait l'apéro, ce qu'elle n'avait plus fait depuis dix ans!» sourit l'organisateur. Il reconnaît aussi que le record négatif est de huit spectateurs à Flühli (LU), «Manque de chance, «Mais im Bundeshuus» avait été diffusé la veille à la télévision...»

Roadmovie propose des affiches et du matériel publicitaire aux communes intéressées, mais le bouche-à-oreille reste le principal moteur dans un village. Les communes ne passent donc pas à la caisse pour s'offrir une manifestation supplémentaire dans leur calendrier, «la seule chose que nous demandons, c'est le logement et la nourriture»,

raconte John Wäfler. De ses kilomètres parcourus de vallée en vallée, il retient un accueil partout chaleureux et trouve «extraordinaire de voir comment les gens s'investissent pour faire vivre leur village». Le choix des 37 communes visitées s'est fait en fonction de leur éloignement des salles de cinéma existantes. John Wäfler compare encore les différents publics. «Lors de nos projections, tous les spectateurs se connaissent et parlent entre eux pendant le film. On l'imagine difficilement dans une salle urbaine!» Un peu comme si «Cinema Paradiso» s'arrêtait sur la place du marché. /JLW

Internet: www.roadmovie.ch

Chemins de traverse

Le 5 octobre dernier, l'équipe de Roadmovie a pris la route à Rue (FR). Jusqu'au 26 novembre, le minibus chargé de films suisses circulera dans 37 communes privées de salle de cinéma. Un long voyage aux accents différents, passant par Chironico (TI), Unteriberg (SZ) ou Avers-Cresta (GR). Dans notre région, quatre étapes figurent sur l'itinéraire bucolique de la caravane. Les projections sont gratuites. «Au Sud des nuages» (un au-

tre roadmovie, de Sion à Pékin), de Jean-François Amiguet, et «Mais im Bundeshuus» (génial thriller politique) de Jean-Stéphane Bron sont projetés selon les soirs. /jlw

Les Bois (JU), Halle de gymnastique, vendredi 12 novembre, 20h30. Sava-gnier, Salle de la Corbière, mercredi 17, 20h. Nods (BE), Battoir de Nods, jeudi 18, 20h. La Côte-aux-Fées, vendredi 19, 20h.

DELÉMONT

Visarte-Jura est de retour!

La Biennale de Visarte-Jura retrouve Delémont pour sa 25^e édition! Après neuf ans d'absence et des «demi-succès» obtenus dans des expositions éclatées en différents lieux à Porrentruy et dans le Jura bernois, le retour dans la capitale doit relancer la manifestation.

«Nous voulons faire de la Biennale un événement majeur de la vie artistique jurassienne en l'ouvrant à l'ensemble des arts», et plus seulement aux peintres et sculpteurs, a annoncé François Lachat, président de Visarte-Jura. En tout, 27 créateurs jurassiens et sept Bâlois y exposeront du 13 au 21 novembre. Afin de rendre cette Biennale plus conviviale, la halle des expositions accueillera une Place du Marché et un Café des artistes. Ces lieux seront animés tous les soirs par des musiciens, précise Visarte-Jura dans un communiqué.

Pour le président de Visarte-Suisse Jean-Pierre Gerber, le Jura fait œuvre de pionnier en ayant pris comme président l'ex-conseiller national et ministre François Lachat. Cela rejoint la volonté des artistes de renouer des liens avec les décideurs et le monde politique. François Lachat a reçu le message. Plutôt que de commémorer un 25^e anniversaire, cette Biennale de Visarte-Jura a préféré rebondir en souvenir de l'interaction vécue entre les arts et le monde politique pendant les années de brasse. /ats

Et la bombonne l'emporta

JOURNÉES «OUVERTURE» Des jeunes de la Fondation Sandoz se sont frottés à quelques formes d'art. A la découverte de la peinture et des marionnettes

Par
Louis Nardin

Les rires gênés fusent et personne n'ose s'emparer de l'une des marionnettes qui gît sur le sol. Pour lancer le mouvement, deux organisateurs se décident et se saisissent de l'une d'entre elles pour lui donner vie. Alors seulement quelques ados se lèvent pour aller à leur tour apprivoiser ces personnages étranges.

Cette scène s'est déroulée dernièrement au Théâtre de la Poudrière. Des pensionnaires de la fondation Sandoz, un atelier-foyer spécialisé situé au Locle, participaient à la «journées ouverture» organisée par une association qui promeut le patrimoine culturel du canton: l'Institut neuchâtelois.

«Nous voulons que ces adolescents puissent avoir un regard différent sur les adultes. Une partie de mon travail consiste à placer des

jeunes en institution. Mais leur avenir me concerne. J'essaie de leur proposer des expériences qu'ils n'auraient pas l'occasion de faire normalement», explique Alain Ribaux, à la fois juge des mineurs, juge de l'autorité tutélaire et vice-président de l'Institut neuchâtelois. Cette année, Alain Ribaux a opté pour la culture dite «classique» en proposant une initiation à la peinture et à la sculpture qui a eu lieu dans les locaux de

l'académie De Meuron. L'après-midi, les adolescents ont fait connaissance avec le monde de la marionnette au Théâtre de la Poudrière.

L'huile et la bombonne

Se frotter à l'inconnu plaît aux résidents. Evoquant sa matinée, Seb Solis est d'avis que «la peinture sur chevalet c'est sympa, tranquille. En plus, je n'avais jamais peint à l'huile. Tout ce que je connaissais, c'était la pitoyable aquarelle qu'on nous donnait à l'école. Mais en ce qui me concerne, je ne manie que la bombonne. Et je dois avouer que je n'aime pas me retrouver face à une surface blanche. Je trouve ça inconfortable».

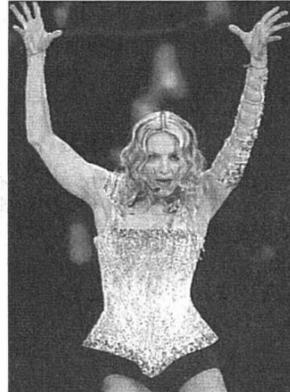
D'une façon générale, Seb Solis estime «qu'on devrait faire plus souvent des journées comme celles-là. Je suis content de ce que j'ai découvert, c'est nettement mieux que de rester à ne rien faire. Aujourd'hui, on nous a expliqué la magie qui existe dans ce genre d'expressions artistiques. On nous a aussi montré ce qu'on peut créer. Et les animateurs ont été bien sympas!» Seb s'exprime plus volontiers que d'autres dont les mots sortent au compte-goutte ou ne sortent pas. Mais paroles ou pas, cette journée aura laissé son empreinte chez les résidents. /LNA



Après quelques instants de gêne, les jeunes se sont laissés séduire par la magie des marionnettes.

PHOTO MARCHON

EN BREF



Le terrorisme mondial est partout, estime la star. PHOTO ARCH

MADONNA ■ Des conseils pour Bush. Une semaine après sa réélection, George Bush a pu profiter des lumières d'un conseiller inattendu: Madonna. «Je ne veux tout simplement pas voir de soldats américains en Irak, point à la ligne», a déclaré la star sur les ondes de la BBC. «Le terrorisme mondial est partout et il est absurde de penser qu'on peut l'éradiquer en lançant des tonnes de bombes sur des gens innocents», a encore estimé «la madone». /ap

SERENA WILLIAMS ■ Experte en sex-appeal. Intraitable sur les courts, Serena Williams peut être charmante en dehors. La championne américaine estime ainsi que la jeune tennismann russe Maria Sharapova était «sexy». Le WTA Championship, qui clôturera cette semaine la saison féminine à Los Angeles, a axé son sur le physique avantageux de Sharapova, 17 ans, vainqueur de Wimbledon cet été. /ap

VOTATION Le Conseil fédéral refuse d'être muselé et rejette une initiative qui l'aurait empêché de parler.

■ page 19

SWISSCOM L'opérateur de télécommunications va supprimer 390 postes de travail en 2005.

■ page 21

HOCKEY SUR GLACE Sandy Jeannin, pièce maîtresse en Suisse

page 25



Une péréquation fédéraliste?

RÉPARTITION DES TÂCHES Pour le conseiller national socialiste Andreas Gross, le projet privilégie l'économie au détriment de la cohésion. Pour le Valaisan Alfred Rey, il est le gage d'une nouvelle dynamique

Votations fédérales
28 novembre 2004

Par **François Nussbaum**

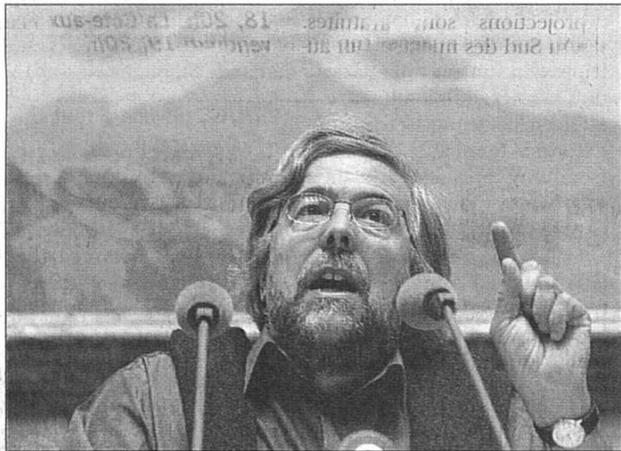
Le projet de réforme de la répartition des tâches entre cantons et Confédération (RPT) a été beaucoup débattu au niveau des transferts financiers qui en résultent. Et la question institutionnelle a été éclipsée. Ce projet s'inscrit-il encore dans le cadre fédéraliste des rapports entre les pouvoirs, auquel la Suisse est attachée depuis 1848? Ou introduit-on, à ce niveau également, des changements qui ne disent pas clairement leur nom?

Pour le conseiller national Andreas Gross (soc/ZH), on brouille les cartes institutionnelles pour adapter le système à des impératifs écono-

miques. Responsable d'un Atelier sur les droits populaires à Saint-Ursanne (JU), il craint un affaiblissement du fédéralisme et de la démocratie. Alfred Rey, lui, a participé à l'élaboration du projet d'abord dans son canton (VS) puis à l'Administration fédérale. Pour lui, la RPT donne au fédéralisme une nouvelle dynamique.

Pour le Conseil fédéral, la RPT «clarifie» le système fédéral. Comment le voyez-vous?

Andreas Gross: J'ai l'impression contraire: en ajoutant dans la Constitution que la répartition des tâches se fonde sur le «principe de subsidiarité», on modifie indirectement le principe-clé de la Constitution qui définissait clairement le fédéralisme, par lequel le peuple et les cantons confient à l'Etat central des tâches qu'ils estiment de compétence nationale (mouvement du bas vers le haut).



Le Zurichois Andreas Gross au Conseil national. Selon lui, le projet sème la confusion. PHOTO KEYSTONE

Zurich et Zoug

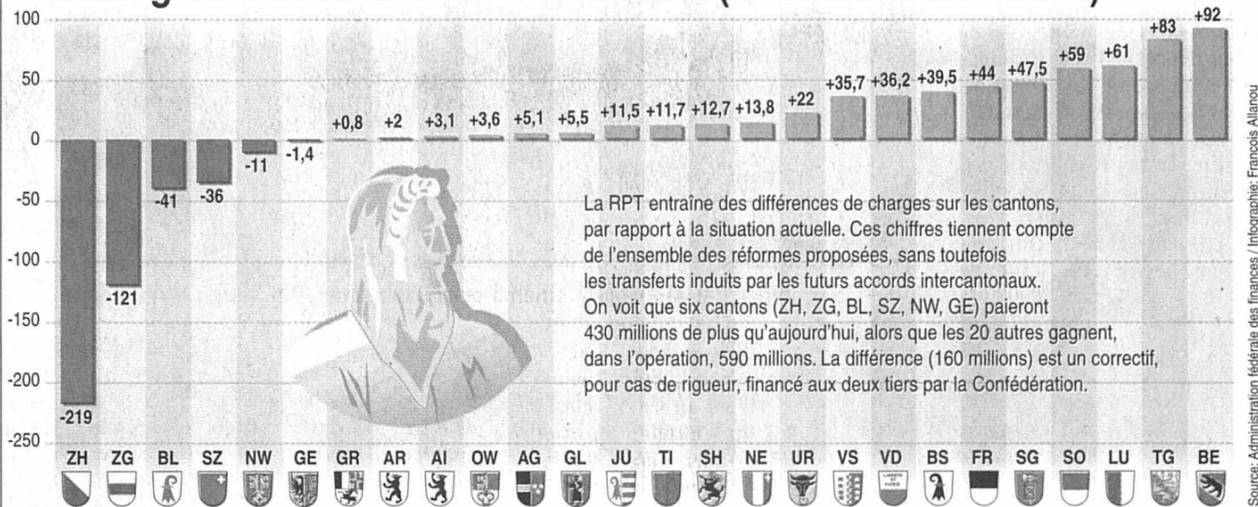
Il s'en est fallu d'un cheveu que l'opposition à la RPT ne gagne la majorité des forces politiques zurichoises. Après le non des socialistes et celui, tonitruant de l'UDC, («Trimer pour les paresseux? Non à la RPT!» proclame son affiche), les radicaux hésitaient. Mais l'ancienne conseillère aux Etats Vreni Spoerry a convaincu ses collègues de se rallier au projet. Le conseiller fédéral Hans-Rudolf Merz a aussi rappelé que Zurich recevait plusieurs milliards de Berne (EPFZ, routes). Avec la RPT, Zurich paiera 219 millions de plus qu'actuellement, pour une compensation horizontale bénéficiant directement aux cantons défavorisés. Pour l'UDC, la réforme risque de freiner le développement économique de Zurich. «C'est un comble de devoir élever notre quotité fiscale pour aider des cantons concurrents

économiques et qui pourront baisser leurs impôts», tempête le parti.

Si Zurich est le plus gros contributeur net, Zoug arrive en tête des charges de la RPT par habitant avec 1200 francs. Mais Zoug est clairement le canton le plus riche de Suisse et sa fiscalité est la plus faible du pays (50,7 points, contre 132,2 dans le canton du Jura). Dans le même temps, le canton profite, sans frais, des infrastructures zurichoises telles qu'aéroport ou institutions culturelles.

Le Conseil d'Etat zougais, soulignant son train de vie modeste estime qu'il lui faudra augmenter les impôts de 10 à 15% pour digérer la RPT. Il est donc le seul à dire non à la RPT, par crainte de perdre son image de «paradis fiscal» et de voir partir les entreprises et les riches contribuables. /AGB

Bilan global de la RPT sur les cantons (en millions de francs)



La RPT entraîne des différences de charges sur les cantons, par rapport à la situation actuelle. Ces chiffres tiennent compte de l'ensemble des réformes proposées, sans toutefois les transferts induits par les futurs accords intercantonaux. On voit que six cantons (ZH, ZG, BL, SZ, NW, GE) paieront 430 millions de plus qu'aujourd'hui, alors que les 20 autres gagnent, dans l'opération, 590 millions. La différence (160 millions) est un correctif, pour cas de rigueur, financé aux deux tiers par la Confédération.

Les cantons de Zurich, Zoug, Bâle-Campagne, Schwyz et Genève seront des contributeurs nets de la péréquation financière. Les deux premiers, à eux seuls, fournissent 80% des transferts. Berne, Thurgovie, Lucerne et Soleure sont ceux qui en bénéficieront le plus. Ces chiffres ne tiennent pas compte de la compensation intercantonale des charges, par laquelle Zurich voit sa position améliorée.

Car la subsidiarité est une notion européenne héritée de la hiérarchie catholique: on décide, en haut, de ce qu'on peut déléguer plus bas. Et la RPT le précise bien: c'est la Confédération qui décide de prendre en charge ce qui «excède les possibilités» des cantons, et qui leur «laisse suffisamment» de tâches propres. Cette inversion du fédéralisme avait pourtant été refusée par le Parlement lors de la révision générale de la Constitution (1999).

Pourquoi y est-on revenu?

A.G.: Je ne vois qu'une explication: semer la confusion. On pourra ainsi jongler avec les tâches sans risquer un rappel à l'ordre du Tribunal fédéral. Et le Parlement l'a accepté,

cette fois-ci, parce que tout le débat sur la RPT a porté sur des questions d'argent. Qui gagne, qui perd? Pour quelques millions, on est prêt à balayer des acquis historiques qui ont évité jusqu'ici une crise du fédéralisme, comme celle que connaît aujourd'hui l'Allemagne.

On peut saluer le rééquilibrage des ressources et des charges entre cantons (péréquation proprement dite). Mais, derrière cela, on renforce la concurrence entre les cantons, notamment fiscale. On réduit le fédéralisme à un jeu économique de concurrence. Au détriment de valeurs comme la justice, la solidarité ou la cohésion.

Ce qui justifie les craintes des handicapés?

A.G.: Oui, parce qu'on cantonalise les prestations dont ils ont besoin. Ce qui ne peut pas leur être favorable. La défense des faibles, individus ou régions, a toujours été portée par une «alliance» particulière composée de la gauche, des paysans, des montagnards et des radicaux romands qui ont le sens de la responsabilité sociale de l'Etat (contrairement à la droite alémanique). Or cette alliance est fédérale: elle est trop diverse pour exister au plan cantonal.

Le renforcement des accords intercantonaux, voulu par la RPT, n'est-il pas un correctif?

A.G.: On pourrait l'espérer, s'il ne constituait pas une attaque contre la démocratie. Mais

on introduit là un troisième niveau qui va créer un droit spécifique de portée nationale sans passer par les Chambres fédérales. Ceci par le biais de conventions conclues entre exécutifs, que les parlements cantonaux doivent accepter ou refuser en bloc. C'est peu démocratique et cela empêche, à nouveau, l'«alliance» d'exister dans les débats.

En fait, on aurait pu procéder aux rééquilibrages financiers nécessaires sans modifier 27 articles de la Constitution, sans glisser en douce l'article sur la subsidiarité. En outre, la vision économiste de la RPT est déjà dépassée: on sait qu'une concurrence fiscale entre 26 cantons est injuste et, probablement, inefficace. /FNU

Pour une politique plus responsable

Quel a été le point de départ du projet RPT?

Alfred Rey: Un bilan de la péréquation appliquée depuis 1959 a montré que les disparités entre cantons s'étaient accentuées, qu'on ne pourrait y remédier en injectant simplement plus d'argent, et que de fausses incitations poussaient au gaspillage. Des experts cantonaux des finances, avec des représentants fédéraux, ont alors fixé les grandes lignes de la future RPT: mieux répartir les tâches entre Confédération et cantons et prévoir, pour eux, davantage de moyens financiers non liés à des tâches déterminées. Sans toucher aux frontières des cantons ni à leur autonomie fiscale.

Et ce cadre n'a plus été remis en question?

A.R.: Il a fallu évidemment concrétiser le projet en

s'attaquant à tous les domaines de tâches. Ce qui n'était pas simple et a provoqué de nombreuses résistances aux changements. Mais on a vu que les transferts financiers jouaient un rôle central et que la Confédération voulait mettre fin au gaspillage des ressources. Tout le monde s'est finalement accordé sur des grandes lignes définies. Parmi lesquelles figuraient aussi des rapprochements entre cantons, vu leurs différences de taille.

Pourquoi faire de ce volet intercantonal un nouvel échelon institutionnel?

A.R.: Il s'agit surtout d'encourager la collaboration intercantonale, dans la mesure où on veut éviter la centralisation. Chaque canton ne peut avoir sa haute école spécialisée (HES) ou offrir une médecine de pointe. Ils doivent donc se regrouper,

comme ils le font déjà par le biais de concordats. Mais cette collaboration devient institutionnelle, avec des droits et devoirs: un petit canton qui profite des services d'un grand voisin devra payer. Les collaborations seront d'ailleurs à géométrie variable. Prenons le Valais: comme canton de montagne, il a les mêmes intérêts que le Tessin ou les Grisons, pour ses transports, il est proche de Berne (NLFA), alors que géographiquement, il est dans le bassin lémanique. Les possibilités d'accords seront donc multiples.

Mais on reste avec 26 cantons souverains, en concurrence fiscale et avec davantage de moyens non affectés. N'est-ce pas dangereux pour la cohésion?

A.R.: C'est là le renforcement du fédéralisme. Les cantons offrent des prestations

qui correspondent à des besoins différents, globalement à la satisfaction de leur population. Si un canton veut être plus «social» ou plus «routier», il en prend la responsabilité devant ses concitoyens. La RPT lui donne seulement la garantie d'un minimum de ressources financières, qui proviennent de la Confédération, mais aussi de six cantons en faveur des 20 autres. Cette solidarité complète la concurrence. Zoug peut maintenir une fiscalité très attractive, mais les sociétés qu'il attire doivent payer le même impôt fédéral direct (IFD) qu'ailleurs. Et le produit de l'IFD est redistribué à la Confédération et aux cantons par le biais de la péréquation. Zoug s'oppose au projet de RPT parce qu'il doit donner beaucoup, mais que serait-il devenu avec une harmonisation fiscale matérielle? /FNU

Les familles rient jaune

ALLOCATIONS Présenté par la commission sociale du National, le projet visant à octroyer 200 francs par enfant ne trouve pas grâce aux yeux du Conseil fédéral. Le gouvernement juge les coûts trop lourds pour l'économie



Le projet de commission du National entend à la fois mettre fin aux fortes disparités (et inégalités) cantonales, et assurer des allocations aux 180.000 enfants (10%) qui en sont actuellement privés.

PHOTO KEYSTONE

De Berne
François Nussbaum

Le Conseil fédéral approuve «dans son esprit» le projet d'allocations familiales concocté par la commission sociale du Conseil national. Mais il ne peut soutenir les montants proposés (200 francs jusqu'à 16 ans et 250 francs jusqu'à 25 ans en cas de formation), d'autant qu'ils concerneraient également les enfants de parents indépendants ou sans activité lucrative. Certes, dit-il,

il fallait «entreprendre quelque chose» pour harmoniser les 26 régimes cantonaux différents, mais «sans obliger les cantons ou l'économie à allouer des prestations plus élevées».

Rappel: le projet coûterait environ 900 millions de plus qu'aujourd'hui (4 milliards), à partager entre employeurs, indépendants, cantons et éventuellement salariés.

Comme le projet de la commission découle d'une initiative parlementaire, et non du Conseil fédéral, celui-ci n'entend pas formuler de contre-

propositions. On peut toutefois supposer qu'une allocation mensuelle de 150 francs serait, à ses yeux, plus indiquée. Un montant qui correspondrait à l'allocation la plus basse versée en Suisse (la plus haute dépasse 400 francs).

Gestion simplifiée

Sur les 900 millions supplémentaires, les indépendants assumeraient leur propres cotisations (180 millions). Dans l'agriculture, à la charge de la Confédération (deux tiers) et des cantons (un tiers), la

somme des allocations passerait de 130 à 160 millions. Les cantons financeraient seuls les allocations des non actifs (170 millions), avec possibilité de fixer un plafond.

Il resterait ainsi un surplus de 550 millions en faveur des salariés. Le projet de la commission laisse ouverte la question d'un éventuel partage des cotisations entre employeurs et employés, qui ne serait pas forcément un partage par moitié. Le Valais est, aujourd'hui, le seul canton où est exigée une participation des salariés à

leurs allocations (0,3% du salaire). Le projet de commission, qui concrétise une initiative parlementaire déposée en 1991, entend à la fois mettre fin aux fortes disparités (et inégalités) cantonales, et assurer des allocations aux 180.000 enfants (10%) qui en sont actuellement privés.

Le montant de 200 francs est le même que celui articulé en 1991. La commission y a ajouté l'allocation de formation.

Cette harmonisation, dans une loi-cadre fédérale, permet aussi d'alléger l'administration des allocations. Elle restera en mains des caisses actuelles (cantonales ou privées), mais elle ne butera plus sur certains

obstacles courants, lorsque des conjoints divorcés n'habitent pas le même canton ou que l'un travaille à temps partiel (il n'y aura que des allocations entières).

Contre-projet

Le projet sera débattu cet hiver au Conseil national. Il sera présenté comme contre-projet à l'initiative populaire du syndicat Travail.Suisse, qui propose une allocation mensuelle de 450 francs à tous les enfants.

Le Conseil fédéral s'y est déjà opposé, à plus forte raison puisque l'initiative coûterait 5 milliards de plus que le projet de la commission. /FNU

Large incompréhension

La prise de position du Conseil fédéral se heurte à une large incompréhension, sauf chez les radicaux. Au sein de la commission du National, le propos du gouvernement est jugé contradictoire, alors que Travail.Suisse parle de «pingrerie honteuse et inconséquente». Si le Conseil fédéral est d'accord avec l'harmonisation des allocations et avec leur extension aux enfants de non salariés, il doit admettre qu'il en coûte un peu plus, s'étonne Stéphane Rossini (soc/VS), président de la sous-commission qui a préparé le projet.

Comme le PS, le PDC relève que le Conseil fédéral tient de grands discours sur la nécessité d'une politique familiale mais qu'il refuse une concrétisation minimale.

Travail.Suisse compte d'ailleurs sur le PDC pour faire évoluer la discussion à ce sujet au Parlement.

Les radicaux sont seuls satisfaits de la réponse du Conseil fédéral: oui à l'harmonisation des allocations, mais sans fixation des montants, laissés à la compétence des cantons. Mais où est l'harmonisation si les montants varient de 140 à 430 francs, se demande Stéphane Rossini.

L'UDC dit non à tout

L'UDC, elle, refuse même l'harmonisation des allocations. Quant à les augmenter et à les étendre à d'autres bénéficiaires, elle parle de «subventionnement» des familles, comme elle évoquait l'«étatisation» des enfants dans l'assurance maternité. /FNU (avec ats)

EN BREF

CORRUPTION ■ Renforcer le droit. Accepter des pots-de-vin sera davantage sanctionné en Suisse. Le Conseil fédéral a proposé hier au Parlement de combler les lacunes existantes dans le droit, afin que la Suisse puisse adhérer à la convention du Conseil de l'Europe contre la corruption. /ats

INDUSTRIE LAITIÈRE ■ Ordonnances modifiées. Sur le papier, tout est désormais prêt pour que les paysans suisses puissent produire du lait hors contingent dès 2006. Le Conseil fédéral a modifié hier treize ordonnances pour con-

crétiser la politique agricole 2007. La principale innovation concerne l'exemption anticipée du contingentement laitier. Une ordonnance réglera la période transitoire entre le 1er mai 2006 et la suppression généralisée des contingents le 30 avril 2009. /ats

YVERDON ■ Incendie criminel. Un incendie criminel s'est déclaré mardi soir dans la buanderie du centre de requérants d'asile à Yverdon-les-Bains. Un ou des inconnus ont mis le feu à des planches et à des habits qu'ils avaient amenés dans le local. /ats

PUBLICITÉ

Cliquez sur :

jeux

Chaque semaine des prix à gagner.

L'Impartial

www.limpartial.ch

Le PDC fait pencher la balance

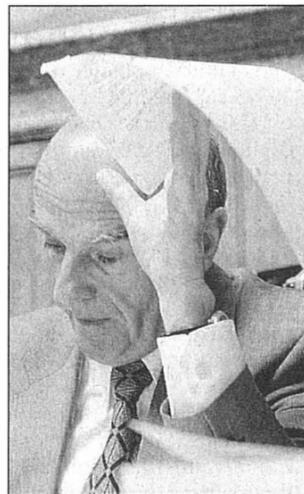
FINANCES FÉDÉRALES Le budget 2005 passe la rampe en commission grâce au revirement des démocrates-chrétiens. Hans-Rudolf Merz respire

De Berne
Christiane Imsand

La commission des finances du Conseil national a approuvé hier par 13 voix contre 5 et 3 abstentions le budget 2005 de la Confédération qui prévoit un déficit de 1,7 milliard de francs. «L'opposition est venue de l'UDC, les abstentions du Parti radical», précise le socialiste valaisan Jean-Noël Rey qui sera rapporteur de la commission lors de la session de décembre.

Avalanche de propositions

Malgré une avalanche de propositions de minorité, les retouches sont modestes: 60 millions d'économies supplémentaires touchant avant tout l'armée et l'informatique, 12 millions de recettes en plus grâce à une vente accélérée des biens immobiliers du Dé-



Le grand argentier Hans-Rudolf Merz. PHOTO KEYSTONE

partement de la défense. C'est un succès pour le grand argentier Hans-Rudolf Merz. Pourtant, la séance a bien failli s'achever par sa déroute en raison d'un curieux jeu

d'alliance. Très agressifs, les représentants de l'UDC ont combattu pied à pied les différents postes budgétaires. S'agissant du personnel, ils ont proposé une économie de 200 millions de francs qui se traduirait par la suppression de quelque 1500 emplois. Inacceptable pour la majorité.

Toujours soucieux de consensus, le PDC a proposé un compromis qui aurait réduit cette économie à 66 millions, ce qui correspond encore à la suppression de quelque 500 emplois. Les socialistes ont fait grise mine mais ils n'étaient pas de taille à résister au front commun du PDC, de l'UDC et du PRD.

Pourtant, les troupes agrariennes se sont montrées insatisfaites de ce demi-succès. Elles ont réclamé le renvoi du budget au Conseil fédéral avec un mandat d'économies

de un milliard de francs. Désavouées par la majorité, elles ont finalement voté contre le budget.

C'en était trop pour le PDC qui s'est alors distancé des mesures d'économie sur le personnel. Du coup celles-ci ne font plus l'objet que d'une proposition de minorité UDC, soutenue par quelques radicaux dont la présidente par intérim Marianne Kleiner.

Menace sur l'emploi

Ce revirement du PDC a permis aux socialistes de voter le budget, au grand soulagement de Hans-Rudolf Merz. La stratégie jusqu'au-boutiste de l'UDC a aussi rendu service au PDC en lui permettant de se désengager d'une alliance compromettante.

Mais la menace sur l'emploi subsiste. Le plénum se prononcera début décembre. /CIM

NATURALISATION

Retrait après un mariage fictif

Une naturalisation facilitée acquise par mariage peut être annulée si les autorités présument qu'il s'agissait d'une union fictive. A moins que la personne concernée ne puisse prouver le contraire, précise le Tribunal fédéral (TF) dans un arrêt diffusé hier.

Mon Repos facilite ainsi la tâche de l'Office fédéral de l'immigration, de l'intégration et de l'émigration. Il l'autorise à poser une présomption d'abus si les circonstances laissent suspecter l'existence d'un mariage conclu dans le seul but d'obtenir la nationalité suisse.

Divorce et remariage

Dans sa nouvelle jurisprudence, le TF déboute un Turc qui s'était marié en 1993 avec une Suissesse de 26 ans son aînée. Moins d'une année après avoir obtenu la naturalisation facilitée, il avait divorcé pour épouser une compatriote avec qui il avait déjà eu deux enfants.

Interrogé sur les raisons qui avaient conduit à l'échec de son mariage avec une Suissesse, l'intéressé avait déclaré qu'elles étaient imputables à des problèmes matériels consécutifs à une perte d'emploi. Mais l'argument n'avait guère convaincu.

En dernière instance, le TF confirme la décision de l'IMES, qui avait annulé la naturalisation. Il souligne qu'il est souvent difficile de prouver l'existence d'une communauté de vie entre deux époux. Selon les circonstances, l'IMES peut se fonder sur la présomption que l'étranger a contracté mariage uniquement pour obtenir la naturalisation. Il appartient dès lors à ce dernier de prouver que ce n'était pas le cas.

En l'espèce, les dates très rapprochées entre le divorce et le remariage laissent présumer qu'il n'y avait plus de véritable communauté conjugale entre les époux. /ats

EN BREF

ENFANTS-SOLDATS ■ Manifestation à Berne. Près de 300.000 enfants sont engagés chaque année dans des conflits armés. Lors d'une manifestation réunissant quelque 150 écoliers hier à Berne, Amnesty International a exigé des gouvernements et des groupes armés qu'ils cessent de recruter des mineurs. /ats

LA POSTE ■ Paix du travail rompue. Les syndicats ont rompu hier la paix du travail avec La Poste. Ils l'accusent de vouloir contourner la CCT en créant des filiales. Etonnée, La Poste appelle à renouer le dialogue. Cependant, hier, une centaine de syndicalistes ont occupé pacifiquement l'office de poste proche du Palais fédéral. /ats

LAUSANNE ■ Fonctionnaires dans la rue. Plus de 7000 fonctionnaires vaudois sont à nouveau descendus hier soir dans les rues de Lausanne. Ils ont répondu à l'appel des trois syndicats pour protester contre les mesures d'austérité du gouvernement. La fonction publique s'élève contre le gel des salaires. /ap

Pas de muselière!

CONSEIL FÉDÉRAL Christoph Blocher est remis à l'ordre. Le gouvernement rejette sans contre-projet l'initiative populaire qui veut lui interdire de s'exprimer avant une votation

De Berne

Christiane Imsand

Rappelez-vous: Pendant une semaine, fin septembre, Christoph Blocher et Pascal Couchepin se sont affrontés par médias interposés pour savoir s'il était opportun que le Conseil fédéral fasse campagne pour la naturalisation facilitée des jeunes étrangers. Le président de la Confédération Joseph Deiss a même rappelé à l'ordre Pascal Couchepin qui avait vu «un danger pour notre démocratie» dans les propos émis par le chef du département de justice et police au soir de la votation. Le radical valaisan a cependant fini par avoir gain de cause. Hier, le gouvernement lui a donné raison sur le fond en se prononçant pour le rejet sans contre-projet de l'initiative populaire qui veut interdire au Conseil fédéral de faire campagne sur les objets de votation. Aucun des trois protagonistes ne s'est dérangé pour expliquer cette prise de position à la presse. C'est la chancelière Annemarie Huber-Hotz qui a été envoyée au front!

Motus et bouche cousue

Lancée par un comité de droite hors parti situé à Zurich, l'initiative a été déposée le 11 août dernier à la chancellerie fédérale. Elle stipule qu'à partir du moment où les débats parlementaires sont clos, les autorités fédérales sont tenues de s'abstenir de toute activité d'information et de propagande, à l'exception de la traditionnelle brochure explicative envoyée à tous les citoyens. Ce texte correspond aux critiques émises par l'UDC et l'Association pour une



Le Conseil fédéral estime de son devoir de se prononcer avant une votation, a expliqué hier à Berne la chancelière Annemarie Huber-Hotz, en l'absence des conseillers fédéraux en désaccord sur ce sujet. PHOTO KEYSTONE

Suisse indépendante et neutre. Ces deux formations ont récemment dénoncé un document interne du bureau de l'intégration qui expliquait comment gagner la bataille des bilatérales l'an prochain.

Il est inhabituel que le Conseil fédéral se prononce si peu de temps après le dépôt d'une initiative. Il faudra d'ailleurs attendre le printemps prochain pour disposer du message adressé au Parlement. Cette précipitation est manifestement due au climat politique actuel. Elle permet en outre au gouvernement de justifier ses interventions dans le cadre des votations à venir.

Annemarie Huber-Hotz rappelle que c'est la Constitution elle-même qui charge le gou-

vernement de déterminer des objectifs politiques et d'en informer la population. «Le Conseil fédéral a non seulement le droit mais le devoir de s'engager dans le débat politique», souligne-t-elle. «Plus le sujet est controversé, plus les citoyens sont en droit de connaître la position du gouvernement».

Le Conseil fédéral avait déjà précisé sa position dans des directives remontant à 2001. Elles établissent que les autorités doivent respecter des règles strictes de transparence, d'objectivité et de proportionnalité.

Cela signifie par exemple que tous les sondages d'opinion doivent être publiés et que les lettres de lecteur émanant de l'administration sont bannies. Le gouvernement ne voit aucune raison d'aller au-delà de

ces directives. Voilà pourquoi il rejette aussi une motion de la commission des institutions politiques du Conseil national qui demande une réglementation légale pour mieux cerner les

compétences du Conseil fédéral et de l'administration. La chancelière cite Montesquieu: «Quand il n'est pas nécessaire de légiférer, il est nécessaire de ne pas légiférer!» / CIM

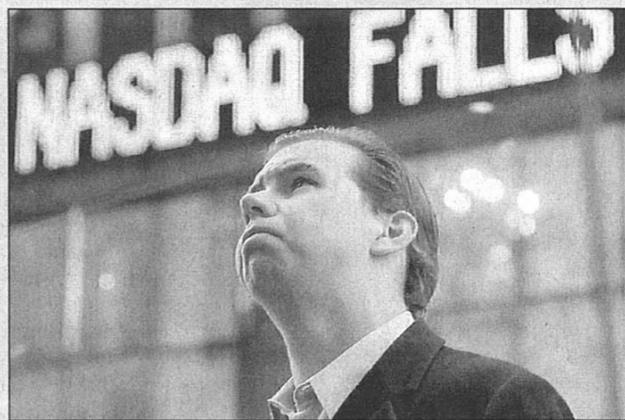
Déjà Denner

Ce n'est pas la première fois que le Conseil fédéral doit se battre pour échapper à la muselière. Il y a cinq ans, l'initiative Denner «pour une démocratie populaire plus rapide» demandait que les initiatives populaires soient soumises au peuple douze mois après leur dépôt. Il

s'agissait de réduire la marge d'intervention du gouvernement mais aussi celle du Parlement. Parmi les partisans du projet figuraient notamment Christoph Blocher et le président de l'UDC Christoph Maurer. Le peuple a balayé ce projet avec une majorité de 70% des suffrages le 12 mars 2000. /CIM

Une confidentialité plus souple

DÉLITS BOURSIERS Les pratiques restrictives nuisent à la place financière, l'handicapant dans sa compétitivité. L'assistance administrative sera facilitée



Le gouvernement veut faciliter l'assistance administrative en cas de délits boursiers. PHOTO KEYSTONE

De Berne

Edgar Bloch

En matière de surveillance boursière, la pratique restrictive de l'assistance administrative a nuí suffisamment à la réputation de la place financière suisse pour contraindre le Conseil fédéral d'assouplir ra-

pidement le fameux principe de confidentialité en matière d'assistance administrative. Les résultats de la procédure de consultation et le message gouvernemental approuvé et publiés simultanément hier permettront de lever les blocages observés actuellement entre certains Etats et la Suisse, les directives interna-

tionales ne pouvant être respectées. Les désavantages concurrentiels subis sur le marché international, où l'autorisation d'exercer une activité économique dépend d'une collaboration suffisante entre les autorités de surveillance, doivent à tout prix être levés, estime l'Exécutif. Ce handicap qui suscite des reproches de l'étranger, accusant la Suisse de permettre des abus de marché et de ne pas coopérer de manière efficace à la répression de délits boursiers, rend même le règlement de ce dossier urgent aux yeux du Conseil fédéral.

Il souhaite ainsi que les informations transmises à une autorité de surveillance puissent être envoyées à d'autres instances, sans le consentement de la Commission fédérale des Banques (CFB), à condition toutefois qu'elles servent à l'application de réglementations sur les bourses, au

commerce des valeurs mobilières et aux négociants en valeurs mobilières. La transmission de ces informations à des autorités pénales à d'autres fins ne reste cependant possible que si l'ensemble des conditions requises pour une entraide judiciaire en matière pénale sont remplies.

La procédure relative aux clients de négociants est maintenue, mais le Conseil fédéral veut la raccourcir et l'accélérer afin que la propagation des informations requises s'avère possible dans un délai de six mois.

La très large majorité des participants à la procédure de consultation approuvent l'idée d'une révision. L'Association suisse des banquiers souhaite, elle, que «la révision se limite exclusivement à la loi sur les bourses et ne s'étende pas à la loi sur la lutte contre le blanchiment d'argent». Economiesuisse paraît adopter la même position. /EDB

CHAMOSON

Dix-huit ans pour une mère infanticide

La mère qui avait noyé un de ses enfants et tenté de tuer les trois autres le 20 septembre 2002 à Chamoson (VS) passera 18 ans derrière les barreaux. Le tribunal l'a condamné lundi pour assassinat, tentative d'assassinat et délits manqués d'assassinat.

La sentence a été rendue publique hier. L'affaire a été jugée à Sion à huis clos pour préserver la vie privée des trois enfants survivants.

Noyé dans la baignoire

Le jour du drame, la mère avait noyé son fils cadet, âgé de 5 ans, dans la baignoire. Après le repas du soir, elles étaient parties en voiture avec ses trois autres enfants, âgés respectivement de 10, 12 et 13 ans à l'époque des faits. L'avocat de la mère a plaidé le meurtre passionnel tandis que le ministère public a requis la prison à vie. Agée de 40 ans, l'accusée a été soumise à une expertise psychiatrique. /ats

Deux jours pour Falloujah

IRAK L'armée américaine se donne encore 48 heures pour contrôler entièrement la ville rebelle sunnite. Trois proches parents du premier ministre Iyad Allaoui ont été enlevés hier à Bagdad. Un rapt revendiqué sur internet

L'armée américaine a affirmé hier pouvoir contrôler Falloujah sous 48 heures, au troisième jour d'une vaste offensive. Un groupe armé qui a enlevé trois parents du premier ministre Iyad Allaoui menace de les tuer si cette offensive n'est pas stoppée.

«Si tout se passe comme prévu, nous prendrons le contrôle total de la ville dans les 48 heures», a assuré un officier américain. Le premier ministre irakien Iyad Allaoui a promis l'amnistie aux combattants du bastion sunnite non coupables de crimes majeurs et qui se rendront aux autorités. Selon Bagdad, les soldats américains et irakiens auraient déjà capturé 127 insurgés dans un hôpital de la ville.

40 à 70% sous contrôle

Un porte-parole des forces américano-irakiennes a lui affirmé que des soldats irakiens avaient découvert dans la ville des maisons où des otages étrangers ont été égorgés. Au total plus de 30 otages ont été assassinés en Irak depuis avril.

Un peu plus tôt, l'armée américaine avait affirmé contrôler 70% de Falloujah, rencontrant «une résistance limitée». Depuis le début de l'offensive, onze soldats américains et deux soldats irakiens ont été tués, selon un bilan de l'armée US. Un commandant américain a aussi fait état de 20 rebelles tués. Côté irakien, la principale organisation religieuse sunnite a annoncé qu'un membre du Comité des



Dans la périphérie de Falloujah, un blindé américain passe devant des installations pétrolières incendiées à la roquette par les insurgés.

PHOTO KEYSTONE

oulémas irakiens, cheikh Abdel Wahab Ismaïl al-Janabi, avait été tué dans l'assaut contre la ville.

Le déluge de feu qui s'est abattu sur Falloujah a certainement fait aussi des victimes civiles, mais aucun chiffre sûr n'a encore émergé à cet égard. Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) s'est dit «très préoccupé» par le sort des blessés. Il a indiqué que des

milliers de civils fuyant la ville avaient besoin d'eau, de soins médicaux et d'abris. L'offensive contre Falloujah, la plus importante depuis l'invasion de l'Irak en mars 2003, soulève des critiques en Irak et à l'étranger. Elle semble être à l'origine de l'enlèvement mardi à Bagdad du cousin du premier ministre, ainsi que de son épouse et de leur belle-fille. Un groupe armé

jusqu'alors inconnu, le «groupe des partisans du jihad» a revendiqué ces rapt sur un site internet.

Menaces de mort

Il menace de tuer ses otages sous 48 heures si tous les détenus irakiens ne sont pas libérés et si l'assaut contre Falloujah ne prend pas fin. Les services de Iyad Allaoui ont riposté par un bref communiqué dénon-

çant «un nouvel acte criminel des terroristes (qui) n'entamera pas la détermination du gouvernement à combattre le terrorisme».

A Londres, l'ancien ministre britannique des Relations avec le Parlement Robin Cook a jugé que l'attaque sur Falloujah serait un succès tactique mais un échec stratégique, car elle va accroître la résistance à l'occupation de l'Irak. Le reste de l'Irak n'a guère connu

de répit hier. Le premier ministre a prolongé de 24 heures la fermeture de l'aéroport de Bagdad. Cinq personnes ont été tuées à Mossoul (nord) alors que le gouvernorat de la région a annoncé un couvre-feu dans cette ville sunnite. A Baïji (200 km au nord de Bagdad), des accrochages ont eu lieu en dépit du couvre-feu imposé après des violences au cours des dernières 24 heures qui ont fait dix morts et près de 30 blessés. /ats-afp-reuters

Des chambres d'exécution découvertes

Les soldats irakiens ont découvert des «chambres d'exécution d'otages» utilisées par des ravisseurs à Falloujah, a rapporté hier le commandant des forces irakiennes engagées dans l'offensive contre le bastion rebelle. Le général Abdul Qader Mohamed Jassem Mohan a précisé qu'elles étaient situées dans le secteur nord de la ville, où des responsables américains s'attendaient à rencontrer la plus forte résistance. Le général ne savait pas exactement si les documents contenaient les noms de la Britannique Margaret Hassan, ou des journalistes français Christian Chesnot et Georges Malbrunot enlevés en Irak. /ap

CÔTE D'IVOIRE

Les premiers Français évacués

La France a commencé hier à évacuer ses premiers ressortissants d'Abidjan. La mobilisation anti-française ne faiblit pas dans la ville, après quatre jours d'affrontements entre partisans du président ivoirien Laurent Gbagbo et soldats français. Un premier avion d'Air France a décollé d'Abidjan pour Paris dans l'après-midi avec 270 Français à bord. Dans un climat de peur grandissant pour les 14.000 Français vivant dans le pays, Paris a adopté un décret permettant la réquisition des compagnies aériennes.

L'Italie (500 ressortissants), le Canada (700) et l'Allemagne (170) préparaient également le rapatriement de leurs ressortissants. Berne n'avait pas encore fait connaître sa position en fin d'après-midi concernant les quelque 270 Suisses sur place. Depuis le début des manifestations anti-françaises, qui auraient fait 50 morts et plus de 600 blessés depuis samedi à Abidjan selon le pouvoir ivoirien, quelque 1500 Européens se sont réfugiés dans la base française à Abidjan. /ats-afp-reuters

Arafat sera inhumé à Ramallah

PROCHE-ORIENT Alors que la fin du leader palestinien est imminente, les préparatifs de ses funérailles se sont précipités. Yasser Arafat sera enterré dans son fief de la Mouqataa

Les préparatifs des funérailles de Yasser Arafat se sont accélérés hier, alors que le président de l'Autorité palestinienne se trouvait toujours entre la vie et la mort. Israël a donné son feu vert pour une inhumation à Ramallah.

Le plus proche collaborateur de Yasser Arafat, Nabil Abou Roudeina, et Mohammad Rachid, son conseiller financier, ont quitté Paris pour Le Caire dans l'après-midi. Ils devaient y participer à l'organisation d'une cérémonie d'hommage au dirigeant palestinien prévue «vraisemblablement» vendredi.

Le raïs, hospitalisé depuis le 29 octobre près de Paris, est dans un coma profond depuis plusieurs jours. L'annonce de sa mort «est une question d'heures» ou de jours, ont indiqué des sources palestiniennes.

Au Caire, le porte-parole de la présidence égyptienne a précisé que la cérémonie d'hommage au raïs serait «li-



L'hommage rendu à Yasser Arafat dans la ville de Gaza.

PHOTO KEYSTONE

mitée et officielle». Elle devrait se dérouler dans l'enceinte de l'aéroport de la capitale égyptienne. Après la cérémonie au Caire, la dépouille du président palestinien doit être

transportée à Ramallah en Cisjordanie. Elle sera enterrée dans l'enceinte de la Mouqataa, le quartier général où il était confiné depuis décembre 2001 par l'armée israélienne.

Le ministre palestinien chargé des négociations, Saëb Erakat, a confirmé un accord avec Tel Aviv pour que Yasser Arafat puisse être enterré à la Mouqataa, où des bulldozers ont

commencé à déblayer le terrain. L'Etat hébreu a refusé qu'il soit inhumé, comme l'intéressé en a formé le vœu, à Jérusalem sur l'esplanade des Mosquées, lieu saint à la fois pour les musulmans et les juifs.

Parallèlement à ces préparatifs, la direction palestinienne a réaffirmé que les institutions continueraient de fonctionner en cas de décès d'Arafat, symbole 40 années durant de la lutte pour un Etat indépendant dont il risque de ne jamais voir la création.

Conformément à la législation, le président du parlement, Raouhi Fattouh, assurera l'intérim pendant 60 jours jusqu'à la tenue d'élections. De son côté, le premier ministre israélien Ariel Sharon, qui refusait de négocier avec le président palestinien accusé d'encourager les violences, a déclaré que la mort d'Arafat pourrait ouvrir une nouvelle ère au Proche-Orient. /ats-afp-reuters

EN BREF

BARRY CALLEBAUT ■ Le vent en poupe Le producteur zurichois de chocolat Barry Callebaut a accru son bénéfice net de 12% à 115,6 millions de francs au cours de son exercice 2003/2004, clos fin août. Les ventes ont, elles, progressé de 13,4% à 4,05 milliards de francs. /ats

SWISS ■ Moins de passagers. Swiss a un peu moins bien rempli ses avions en octobre. Le coefficient d'occupation des sièges a en effet régressé de 0,3 point sur un an à 77,7%. Le nombre de passagers a, lui, reculé de 15,6% à 814.992. /ats

TOURISME ■ Sortie du tunnel. Après trois ans de crise, les milieux touristiques suisses peuvent sourire. Les nuitées ont progressé de près de 2% cette année grâce à la hausse de la demande étrangère. La tendance devrait se poursuivre cet hiver, avec une croissance de 2,1%. Et l'année 2005 devrait également sourire au tourisme helvétique. /ats

EURO ■ Une première historique. Un nouveau record pour l'euro: le cours de la devise européenne est en effet passé hier au-dessus de 1,30 dollar pour la première fois de son histoire. L'euro a atteint 1,3007 dollar après la diffusion des chiffres de septembre du déficit commercial américain, qui, pour le quatrième mois consécutif, dépasse les 50 milliards de dollars. /ap

390 postes à la trappe

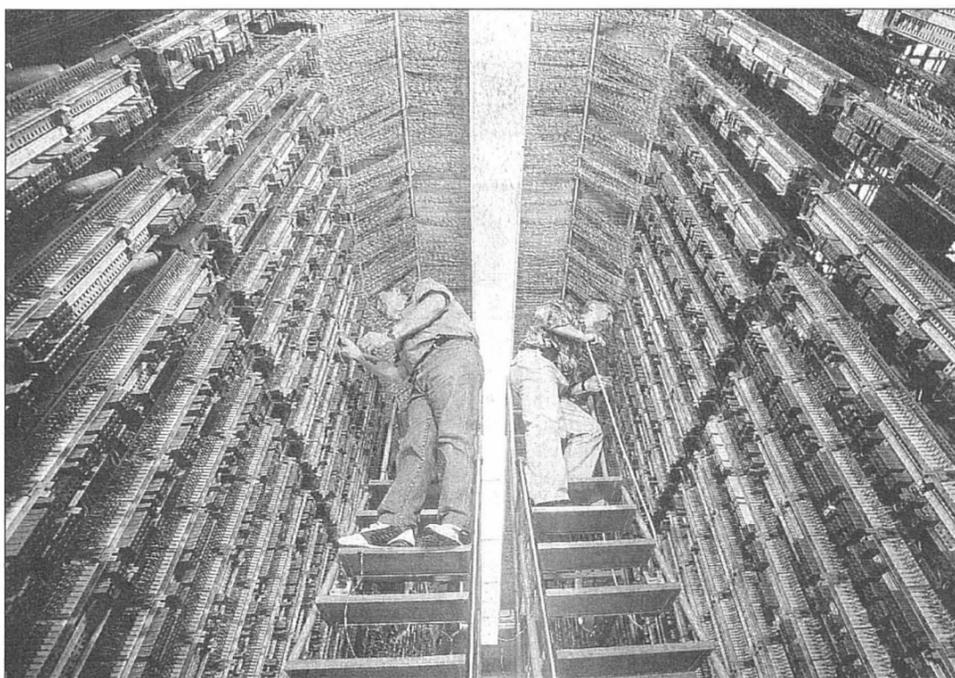
SWISSCOM Le géant bleu doit faire face à une concurrence de plus en plus dure. Sur les neuf premiers mois, la société enregistre une baisse de 17% de son bénéfice net

Pour faire face à la pression croissante sur ses coûts, Swisscom va tailler dans ses effectifs en supprimant 390 postes à plein temps en 2005. Le bénéfice net a chuté de 17,2% à 1,138 milliard de francs sur neuf mois, comparé à janvier-septembre 2003.

Nouvelles technologies

Pour assurer sa pérennité, Swisscom doit réagir, a expliqué hier Jens Alder, patron de l'opérateur. Outre la concurrence acharnée du secteur, le géant bleu se sent victime des interventions de l'autorité de régulation. Et de citer notamment la libéralisation du dernier kilomètre. Les nouvelles technologies, telles que le téléphone par internet, sont aussi avancées pour justifier les mesures d'économie.

Dans le détail, Swisscom Fixnet (téléphonie fixe) perdra 240 postes et Swisscom Solutions (clients commerciaux) 150 postes. Résultat, 2,5% des postes de travail seront rayés en 2005 dans toute la Suisse. Au 30 septembre,



Au 30 septembre, Swisscom employait 15.644 collaborateurs, contre 16.214 l'an passé et 20.000 il y a cinq ans. Ici, une centrale de l'opérateur à Bâle. PHOTO KEYSTONE

l'opérateur historique employait 15.644 collaborateurs, contre 16.214 l'an passé et près de 20.000 il y a cinq ans. La chute du bénéfice net résulte surtout des pertes dues à

des différences de change à hauteur de 238 millions de francs provenant de la vente, en juin, de l'ex-filiale allemande Debitel. Reste que le géant bleu regorge de liquidi-

tés, avec un «equity free cash flow» de 2,573 milliards de francs (+70,5%). Selon Jens Alder, ce montant devrait atteindre trois milliards fin 2004. /ats

Neuchâtel: quatre emplois supprimés

Toutes les régions de Suisse seront touchées par les coupes décidées par Swisscom. La facture sera particulièrement salée pour le canton de Berne, qui verra disparaître 110 emplois.

Le nombre de suppressions de postes sera réparti équitablement entre les différentes régions, a expliqué hier le porte-parole du géant bleu, Christian Neuhaus.

Ce dernier estime ainsi que le canton de Neuchâtel devrait perdre quatre postes.

Ailleurs en Suisse romande, une quinzaine de personnes devraient être touchées à Genève et une vingtaine d'autres à Lausanne. /EDA avec ats

LA BOURSE

Source: **REUTERS** KNOW NOW. iware
Sponsor: **SWISS EXCHANGE** virt-x

Cours sans garantie
P=action au porteur; N=action nominative; BJ=bon de jouissance; d=cours demandé; o=cours offert

Indices	10/11	préc.	haut (52 semaines)	bas (52 semaines)
Swiss Market Index	5609.60	5573.20	5941.70	5264.50
Swiss Performance Index	4155.73	4129.71	4338.37	3900.32
Dow Jones (New York)	10385.48	10386.37	10753.63	9585.50
Nasdaq Comp. (New York)	2035.66	2043.33	2153.83	1750.82
DJ Euro Stoxx 50	2872.66	2864.93	2965.15	2559.88
DAX 30 (Francfort)	4089.13	4065.33	4175.48	3618.58
FTSE 100 (Londres)	4734.50	4717.70	4761.90	4283.00
CAC 40 (Paris)	3784.91	3769.94	3831.54	3452.41
Nikkei 225 (Tokyo)	10994.96	10964.87	12195.66	10299.43

Indice	Cours	Différence
SMI	5609.6	+0.65%
Dow Jones	10385.4	-0.00%
Euro/CHF	1.5233	-0.24%
Dollar/CHF	1.1805	-0.21%

www.bcn.ch
Hypothèques à taux fixe dès **1.90%**
Tout le prêt en premier rang jusqu'à 80% de la valeur de l'objet
taux valable jusqu'au 30 novembre 2004

Les plus grandes variations sur le marché suisse

Plus fortes hausses	Plus fortes baisses
Big Star P +42.9%	Golay Buchel P -17.4%
Moevenpick N +15.3%	Schlatte N -9.7%
4M Technologies N +13.4%	redIT AG -6.6%
Mikron N +8.0%	Forbo N -3.7%
ProgressNow N +7.5%	Agefi Groupe N -3.7%
Barry Callebaut N +7.3%	Oridion Sys N -3.5%

Fonds de placement des banques cantonales (Swissca/Prevista)

	dem.	préc.		dem.	préc.		dem.	préc.
Cont. Equity Asia	72.05	72.05	Bond Corp H CHF	106.20	106.15	Green Invest	86.50	86.85
Cont. Eq. Europe	171.00	171.05	Bond Corp EUR	101.90	101.85	Ptf Income A	117.26	117.20
Cont. Eq. N-Am.	196.75	196.85	Bond Corp USD	100.40	100.40	Ptf Income B	120.71	120.64
Cont. Eq. Tiger	60.70	60.60	Bond Conv. Intl	95.25	95.30	Ptf Yield A	134.30	134.24
Cont. Eq. Austria	122.55	122.80	Bond Sfr	95.05	95.00	Ptf Yield B	137.24	137.19
Cont. Eq. France	28.15	28.20	Bond Intl	93.55	93.45	Ptf Yield A EUR	97.45	97.32
Cont. Eq. Germany	96.40	96.50	Med-Ter Bd CHF B	105.25	105.21	Ptf Yield B EUR	101.15	101.02
Cont. Eq. GB	161.25	161.20	Med-Ter Bd USD B	108.36	108.23	Ptf Balanced A	150.59	150.58
Cont. Eq. Italy	95.50	95.80	Med-Ter Bd USD B	113.09	113.10	Ptf Balanced B	152.93	152.93
Cont. Eq. Japan	62.90	63.05	Bond Inv. USD B	125.51	125.51	Ptf Bal. A EUR	92.81	92.72
Cont. Eq. Neth.	37.00	37.00	Bond Inv. CAD B	127.83	127.85	Ptf Bal. B EUR	94.82	94.73
Switzerland	224.70	225.90	Bond Inv. CHF B	111.20	111.15	Ptf GI Bal. A	138.61	138.90
Sm&M. Caps Eur.	87.34	87.47	Bond Inv. EUR B	68.19	68.05	Ptf GI Bal. B	139.62	139.92
Sm&M. Caps Nam.	118.45	118.53	Bond Inv. GBP B	67.13	67.01	Ptf Growth A	183.38	183.43
Sm&M. Caps Jap.	14361.00	14366.00	Bond Inv. JPY B	11610.00	11596.00	Ptf Growth B	184.40	184.45
Sm&M. Caps Sw.	205.35	205.20	Bond Inv. USD B	115.00	115.03	Ptf Growth A EUR	84.34	84.29
Eq. Value Switzer.	102.90	103.30	Bond Inv. Intl B	102.00	101.83	Ptf Growth B EUR	85.33	85.28
Sector Commun.	159.76	159.88	Bond Opportunity	102.00	101.90	Ptf Equity A	198.87	199.03
Sector Energy	468.94	469.56	MM Fund AUD	164.94	164.88	Ptf Equity B	198.87	199.03
Sector Finance	410.96	411.08	MM Fund CAD	165.70	165.70	Ptf GI Eq. A EUR	73.80	74.11
Sector Health Care	367.16	366.24	MM Fund CHF	141.26	141.26	Ptf GI Eq. B EUR	73.80	74.11
Sector Leisure	253.03	252.14	MM Fund EUR	93.25	93.24	Valca	251.40	252.00
Sector Technology	142.05	142.09	MM Fund GBP	107.59	107.55	Pr. LPP Profil 3	131.55	131.55
Equity Intl	127.95	127.85	MM Fund USD	169.09	169.09	Pr. LPP Univ. 3	120.25	120.20
Emerging Markets	113.65	113.45				Pr. LPP Divers. 3	134.65	134.70
Gold	672.30	674.55				Pr. LPP Oeko 3	97.15	97.15

Marché suisse (cours en CHF)

SMI	10/11	préc.	haut (52 semaines)	bas (52 semaines)
ABB Ltd N	7.01	6.95	8.22	5.90
Adeco N	61.35	61.00	83.75	42.70
Bâloise N	49.10	49.05	63.30	44.65
Ciba SC N	83.80	83.40	97.01	74.50
Clariant N	17.80	17.50	19.99	14.55
CS Group N	44.45	44.90	49.42	37.05
Givaudan N	758.50	757.50	794.00	580.00
Holcim N	67.70	67.40	69.83	53.52
Julius Baer Hold. P	345.00	342.00	485.50	315.75
Kudelski P	40.95	39.35	45.50	32.00
Lonza N	62.90	61.85	75.00	51.50
Nestlé N	303.25	299.75	346.00	276.00
Novartis N	58.80	58.15	60.15	50.70
Richemont P	34.30	34.25	36.35	28.70
Roche BJ	125.40	124.90	141.25	111.00
Serono P	748.00	745.50	974.00	723.00
SGS N	770.00	768.00	803.00	633.00
Swatch N	34.30	34.25	36.50	27.20
Swatch P	168.50	168.00	180.50	130.00
Swiss Life N	158.80	155.50	231.12	126.75
Swiss Ré N	76.80	76.30	97.05	66.35
Swisscom N	442.75	440.50	445.00	378.50
Syngenta N	115.50	113.00	119.75	70.51
Synthes N	129.20	127.00	153.25	110.10
UBS N	91.90	91.50	98.85	79.80
UNIS N	99.60	98.25	199.75	95.80
Zurich F.S. N	177.60	177.30	216.73	159.21

Marchés européens (cours en EUR)

	10/11	préc.	haut (52 semaines)	bas (52 semaines)
ABN-Amro	18.80	18.74	19.90	16.16
Aegon	9.28	9.20	13.22	8.18
Ahold Kon.	5.77	5.69	7.53	4.96
Alko-Nobel	30.66	30.57	33.79	24.87
Alcatel	11.53	11.61	14.82	8.77
Allianz	90.55	89.60	112.20	72.70
Axa	17.41	17.38	19.36	15.21
Bayer	23.30	23.20	25.82	19.01
Carrefour	35.20	35.11	46.48	33.44
DaimlerChrysler	34.13	33.95	39.53	30.44
Danone	67.20	67.30	73.35	62.20
Deutsche Bank	63.45	63.10	77.60	52.40
Deutsche Telekom	15.07	15.06	16.46	12.70
E.ON AG	63.20	63.30	65.40	44.95
Ericsson LM (en SEK)	21.40	21.60	24.50	12.70
France Telecom	21.87	21.94	25.00	18.01
Heineken	24.53	24.55	28.47	23.02
ING	20.62	20.55	21.83	16.58
KPN	6.43	6.35	7.18	5.75
L'Oréal	55.65	55.70	69.90	51.50
Lufthansa	10.73	10.52	14.90	8.46
L.V.M.H.	56.05	55.70	63.45	49.90
Metro	37.77	37.12	41.00	31.55
Nokia	12.58	12.45	19.09	8.83
Philips Elect.	19.32	19.24	26.30	17.79
Reed Elsevier	10.44	10.43	12.24	9.24
Royal Dutch	42.99	42.85	43.94	36.59
Saint-Gobain	44.27	43.90	44.85	34.91
Sanofi-Aventis	58.75	57.90	63.25	49.42
Schneider Electric	52.85	52.80	58.25	49.20
Siemens	60.70	60.50	68.90	53.05
Société Générale	74.40	73.95	75.60	63.00
Telefonica	13.17	13.33	13.58	10.37
Total	165.80	165.40	171.80	130.10
Unilever	47.43	47.17	60.15	45.05
Vivendi Universal	22.49	22.28	23.85	18.20
Vodafone (en GBp)	137.75	139.75	150.25	113.50

Marchés N-américains (cours en USD)

	10/11	préc.	haut (52 semaines)	bas (52 semaines)
3M Company	80.85	81.19	90.28	73.45
Alcoa Inc	33.15	33.15	39.20	28.53
Altria Group	54.01	53.90	58.96	44.75
Am. Express Co	54.77	54.63	55.30	43.53
AT & T	17.76	17.72	22.10	13.59
Baxter Intl Inc	31.75	31.90	34.84	26.46
Boeing	53.40	52.51	55.22	37.60
Caterpillar Inc	88.74	88.31	88.54	68.50
ChevronTexaco	52.65	52.77	56.07	36.57
Citigroup Inc	46.05	46.21	52.84	42.11
Coca-Cola Co	41.17	41.24	53.50	38.30
Dell Computer	36.85	37.41	37.80	31.14
Du Pont Co	44.21	44.63	46.25	39.07
Exxon Mobil	49.67	49.31	50.45	35.05
Ford Motor	13.91	14.08	17.34	12.12
General Electric	35.32	35.42	35.44	27.37
General Motors	39.36	39.97	55.55	36.90
Goodyear Co	11.55	11.74	12.00	6.15
Hewlett-Packard	18.97	19.70	26.28	16.10
IBM Corp	93.61	93.37	100.41	81.91
Intel Corp	22.84	23.07	34.60	19.64
Johnson & Johnson	60.12	59.83	60.26	48.26
McDonald's Corp	30.02	30.18	30.95	23.50
Microsoft Corp	29.72	29.74	29.89	24.01
PepsiCo Inc	51.32	51.02	55.71	45.30
Pfizer Inc	27.47	27.99	38.87	27.25
Procter & Gamble	53.00	52.77	56.95	47.59
Time Warner	17.03	17.04	19.30	15.28

Gérance Charles Berset SA

À LOUER

La Chaux-de-Fonds

3 pièces

Rue des Fleurs: Bel appartement rénové, spacieux, composé de cuisine avec buffets, salon, 2 chambres, vestibule, salle de douches-WC. Libre de suite. Loyer de Fr. 945.- charges comprises.

Rue Jardinets: Logement libre de suite, cuisine agencée, salon, 2 chambres, salle de douches, WC séparés, vestibule. Loyer de Fr. 780.- charges comprises.

Rue du Parc: Appartement rénové dernièrement, composé de cuisine agencée, salon avec balcon, 2 chambres, salle de bains-WC, hall. Loyer de Fr. 880.- charges comprises.

www.berset-gerance.ch
Jardinière 87 - 2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 910 92 20 - Fax 032 910 92 29

FIDIMMOBIL

À LOUER de suite ou à convenir

Rue Cernil-Antoine 9

Appartement de 2 1/2 pièces

Rénové, avec balcon.

Loyer: Fr. 520.- + charges.

032 913 45 75

Av. Léopold-Robert 83
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
www.fidimmobilsa.ch

A louer

Etoile 1

à La Chaux-de-Fonds

Studio et 2 pièces

- Proches du centre-ville
- Transports publics à proximité
- Cuisines agencées et aménagées
- Ascenseur

Libres de suite ou à convenir

Liste des appartements vacants à disposition

Pour plus d'informations: www.geco.ch

Groupe GEKO SA

40, av. Léopold Robert - 2300 La Chaux-de-Fonds - 032 911 15 15

régimmob sa

gérance d'immeubles - av. edouard-dubois 20 - cp 72 - 2006 neuchâtel - tél. 032 737 27 80

neuchâtel

magnifiques appartements en duplex,

portes ouvertes, rue saint-honoré 5

samedi 13 novembre 2004 de 9 h à 12 h

deux 6 1/2 pièces et un 3 1/2 pièces, dans immeuble entièrement rénové, équipements et finitions de qualité, buanderie privative, plusieurs salles d'eau, cheminée de salon dans deux appartements.

venez nous rendre visite aux portes ouvertes, nous nous ferons un plaisir de vous renseigner

www.regimmob.ch

régimmob sa

gérance d'immeubles - avenue edouard-dubois 20 case postale 72 - 2006 neuchâtel - tél. 032 737 27 30

magnifique appartement de 6 1/2 pièces à neuchâtel

au 3^e étage d'un immeuble neuf situé dans un cadre exceptionnel avec vue sur le lac, toutes commodités, finitions soignées.

loyer: fr. 2870.- charges comprises

www.regimmob.ch

FIDIMMOBIL

À LOUER de suite ou à convenir

Rue Fritz-Courvoisier 24

Appartement de 1 pièce

Cuisine agencée.

Loyer: Fr. 350.- + charges.

032 913 45 75

Av. Léopold-Robert 83
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
www.fidimmobilsa.ch

À LOUER

www.gerancia-bolliger.ch

À LA CHAUX-DE-FONDS

A proximité du centre-ville, un appartement de 4 pièces avec:

Cuisine agencée, salle de bains, WC séparés, balcon.

L'immeuble est équipé de dépendances, d'un ascenseur et d'une buanderie.

Libre tout de suite.

Situation: Neuve 8.

Pour tous renseignements, s'adresser à:
Gérance & Bolliger S.A.
Av. Léopold-Robert 12
Tél. 032 911 90 90
2300 La Chaux-de-Fonds
info@gerancia-bolliger.ch

LA GOULE

A LOUER

Champs de la Pelle 6/8 à Saint-Imier

1 garage

Loyer: Fr. 90.-

Libre tout de suite ou à convenir

Société des Forces Electriques de la Goule
Route de Tramelan 16
2610 Saint-Imier
Tél. 032 942 41 13

À LOUER

WWW.UNPI.CH

À VENDRE

La Chaux-de-Fonds

Croix-Fédérale 30

A louer

2 1/2 pièces au 2^eme

- ◆ pièces spacieuses
- ◆ balcon
- ◆ cuisine habitable
- ◆ ascenseur
- ◆ proche du centre-ville

Loyer fr. 700.- + charges

A louer

Jeanneret 45-47
Le Locle

3 1/2 pièces rénovés

- Cuisines aménagées
- Douches/WC
- Balcons
- Buanderie
- Caves et chambres hautes

Libres de suite ou à convenir

Liste des appartements vacants à disposition

Pour plus d'informations: www.geco.ch

Groupe GEKO SA

27, rue du Temple, 2400 Le Locle - 032 931 28 83

Invitez vos voisins à un galop d'essai.

Les bonnes affaires commencent à deux pas de chez vous. Insérez avec succès là où vous êtes proche de vos clients: dans votre journal local.

PUBLICITAS

FIDIMMOBIL

À LOUER de suite ou à convenir

Rue de la Chapelle 3

Appartement de 3 pièces avec poste de conciergerie

Loyer: Fr. 700.- + charges.

032 913 45 75

Av. Léopold-Robert 83
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
www.fidimmobilsa.ch

LA GOULE

A LOUER

Champs-de-la-Pelle 15 à Saint-Imier

1 studio (meublé)

rez-de-chaussée EST

Loyer: Fr. 350.- charges comprises

Libre tout de suite

Société des Forces Electriques de la Goule
Route de Tramelan 16
2610 Saint-Imier
Tél. 032 942 41 13

À LOUER

AUX GENEVEYS-SUR-COFFRANE

STUDIO

- 1^{er}-Mars 14, loyer mensuel Fr. 550.- + charges.

AUX GENEVEYS-SUR-COFFRANE

APPARTEMENTS 3 PIÈCES

- Prélôts 14, loyer mensuel, Fr. 861.- + charges.

AUX GENEVEYS-SUR-COFFRANE

APPARTEMENT 4 PIÈCES

- Prélôts 16/18, loyer mensuel Fr. 1120.- + charges.

Libres tout de suite ou à convenir.

GEKO SA

Tél. 032 857 27 07

Niederer SA Gérance immobilière

Rte de Villars 37, 1700 Fribourg
Téléphone 026 424 63 63

fribourg@niederer.com
www.niederer.com • www.immobern.ch

GERIMMO SA

AGENCE IMMOBILIÈRE

À LOUER

à La Chaux-de-Fonds

Local commercial

- Rue des Crêtets.
- Local à l'usage d'atelier ou d'entrepôt avec bureau et WC.
- Grande porte pour accès camionnettes
- Loyer: Fr. 975.- charges comprises.
- Libre tout de suite ou à convenir.

Av. L.-Robert 31 • La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 913 59 70
E-mail: info@gerimmo.ch

À LOUER

à La Chaux-de-Fonds

Rue Jaquet-Droz 5

BUREAUX DE 223 m²

Libres tout de suite.

Tél. 032 951 27 27

A louer

Jacob-Brandt 2

à La Chaux-de-Fonds

Appartements de 3 pièces

- Loyer intéressant pour les personnes à l'AVS/AI
- Cuisine agencée
- Proches des centres commerciaux

Libres de suite ou à convenir

Liste des appartements vacants à disposition

Pour plus d'informations: www.geco.ch

Groupe GEKO SA

40, av. Léopold Robert - 2300 La Chaux-de-Fonds - 032 911 15 15

GERIMMO SA

AGENCE IMMOBILIÈRE

À LOUER

à La Chaux-de-Fonds

6 pièces

- Hôtel-de-Ville.
- 6 pièces, vestibule, cuisine, salle de bains, cave et chambre-haute.
- Loyer: Fr. 1345.- charges comprises.
- Libre tout de suite ou à convenir.

Av. L.-Robert 31 • La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 913 59 70
E-mail: info@gerimmo.ch

Votre résidence secondaire.

www.newfocus.ch

Louis Favre

HUIT JOURS

DANS LA NEIGE

- Quel pas nouveau, quelle danse de sauvage improvises-tu ce matin? Sais-tu qu'avec tes cheveux hérissés, tes yeux hagards et tes mains pleines de sang tu as un air féroce? Tiens, mets ton chapeau et raconte-moi tes aventures.

- Il y a que ces bêtes sont enrégées et qu'elles m'ont fait courir comme jamais je n'ai couru. Faut-il être stupide pour se donner tant de mal! Ecoute, n'as-tu rien entendu derrière ces broussailles! là, là... encore une grive blessée qui va m'échapper. Virgile ramassa une branche de sapin garnie de ses feuilles, et d'un coup bien appliqué étourdit l'oiseau qui se laissa prendre sans difficulté; puis il l'acheva en lui appuyant l'ongle du pouce sur la nuque.

- Voilà comme nous faisons, dit-il; c'est infiniment plus simple et on perd moins de temps. Veux-tu voir ce que j'ai tiré; neuf pièces d'un coup: je crois que tu en as davantage.

- Je n'ai pas compté, mais il y en a bien une vingtaine. Je le sens dans mes jambes. Je dois avoir fait, à leur poursuite, plus de deux lieues au galop.

- Au galop? tu es modeste, dis ventre à terre, mauvais plaisant. Alors les éclats de rire recommencèrent et leurs joyeuses fusées animèrent un instant le silence de la forêt.

- Restons encore un moment, dit Virgile, c'est fini pour les grives aujourd'hui, mais avant l'arrivée du grand vol, j'ai vu un couple d'oiseaux extraordinaires, de la taille d'un étourneau, et dont la tête est ornée d'un plumet.

Je tiens beaucoup à les retrouver, car jamais je n'ai vu pareilles bêtes voler dans nos montagnes.

- Serait-ce par hasard le *Jaseur de Bohême*? Il se montre en effet très rarement chez nous.

- Possible; son plumage est gris-rose comme celui du geai, mais avec du jaune et du rouge aux ailes; il m'a paru fort beau.

Leurs battues et leurs recherches furent inutiles; ils eurent beau passer en revue tous les sorbiers et les aliziers du voisinage, les oiseaux empanachés ne reparurent plus, et Robert, fortement accusé d'avoir rêvé dans sa hutte, fut déclaré visionnaire, halluciné, fabricant de Jaseurs et somnambule à perpétuité.

Alexandre Rey... à l'arrêt!

FOOTBALL Le juge de l'ordonnance disciplinaire de la Swiss Football League, s'est montré particulièrement sévère envers l'attaquant neuchâtelois, suspendu pour trois matches. Et si Neuchâtel Xamax dérangeait?

Par
Gérard Stegmüller

Les nuits portent conseil, dit-on. Celles d'Urs Studer doivent être terriblement agitées. Lundi, le juge de l'ordonnance disciplinaire tenait des propos plutôt conciliants à la suite du but marqué de la main par Alexandre Rey face à Servette, dimanche au stade de Genève. Mais hier en fin de matinée, coup de gourdin! Le même Urs Studer sortait le martinet. Alexandre Rey est mis à l'arrêt. Trois matches de suspension et 500 francs d'amende. Neuchâtel Xamax va certes faire recours, mais l'opposition revêt un effet suspensif seulement après que le premier match de suspension a été purgé.

Le Valaisan ne jouera donc pas dimanche à l'occasion de la venue de Grasshopper. Le club espère récupérer son attaquant pour le huitième de finale de Coupe de Suisse contre Zurich dans 10 jours à la Charrière, pour autant que la commission de discipline, qui va hériter du dossier, n'ait pas tranché d'ici là. Ou si le fautif est blanchi par ladite commission, cela coule de source.

Deux plus un

Ainsi, le juge unique de la Swiss Football League (SFL) a frappé fort. A-t-il voulu faire un exemple? Dans ses considérants, Urs Studer, en analysant l'action litigieuse sur la base des images TV, admet noir sur blanc qu'«avant que le ballon n'arrive à sa hauteur, le joueur Rey est légèrement tiré par le maillot. Alexandre Rey tente ensuite de jouer le ballon de la tête, en

avançant (sans sauter). Son adversaire le pousse un peu, de manière correcte (...). La seule question qui se pose est donc de savoir si la faute de main a été instinctive, respectivement s'il s'agissait d'un réflexe (comme Rey l'a dit dans les journaux), ou s'il faut considérer qu'il s'est agi d'un coup de poing volontaire.»

Le juge de l'ordonnance disciplinaire a considéré, «même si tout est allé très vite, que le mouvement de la main n'était pas un réflexe, mais qu'il était volontaire et intentionnel. Le joueur Rey a dû se rendre compte qu'il ne pourrait pas frapper le ballon correctement de la tête et qu'il devait donc s'aider de la main pour pouvoir inscrire un but (...). Par application analogique des lois du jeu de la Fifa, il faut partir du principe qu'un but marqué intentionnellement de la main pourrait être sanc-

tionné d'une expulsion directe.»

Compte tenu de ce qui précède, Urs Studer a infligé une suspension minimale de deux matches pour conduite antisportive. Le hic, et il y en a toujours plusieurs dans ce genre de situation, c'est que l'avant xa-

maxien est sanctionné d'un match de suspension supplémentaire puisqu'il a déjà été expulsé directement cette saison, contre le FC Schaffhouse. C'est ce qui s'appelle battre un homme au sol. Mais le règlement ne connaît pas la pitié.

Hier après-midi, les dirigeants,

le joueur et l'avocat du club (Me Pierre Heinis) ont préparé la riposte. Il existe des précédents dans notre championnat. Le 28 février de cette année, Neuchâtel Xamax, pour le premier match de René Lobello, se faisait lamener 6-0 au Parc Saint-Jacques. Le 1-0 était inscrit de la main par Murat Yakin. L'autre jour, un fidèle lecteur nous faisait remarquer que lors de l'exercice 2001-2002, le Zurichois Kawelaschwili avait également marqué de la main face à Servette.

Reste que ce n'est pas forcément avec ces exemples que Neuchâtel Xamax fera avancer la cause de sa fine gâchette.

Mais il y a comme quelque chose qui coince. Philippe Salvi, directeur administratif: «Nous savons

qu'Urs Studer s'est penché sur le but de Murat Yakin. Mais il a décidé de ne pas donner suite. Parce que nous avions sèchement perdu ce jour-là? Parce qu'il s'agissait de Murat Yakin? C'est une honte, il y a deux poids, deux mesures, et il est hors de question qu'on se laisse faire. Notre défense sera articulée autour d'un axe principal: le juge unique de la SFL estime que la faute de Rey était intentionnelle. C'est faux, archifaux, et ça, nous ne pouvons pas l'admettre.»

«On envoie la cassette du match à la Ligue, et le soir, elle donne son résultat!»

Et qu'en pense le principal incriminé? «C'est grotesque. Lorsque l'on m'a annoncé trois matches de suspension, j'ai cru à un gag, a lâché Alexandre Rey. La sanction est disproportionnée, quand on voit les sales coups qui sont distribués sur un terrain. Je ressens un sentiment de malaise, surtout par rapport à l'équipe. J'ai comme l'impression que Neuchâtel Xamax, de par son bon classement actuel, dérange quelque part.» Un avis partagé par le président Alain Pedretti: «C'est honteux! Dans ces conditions, on n'a plus besoin des arbitres. On joue le match, on envoie la cassette du match à la Ligue le lendemain matin, et le soir, celle-ci donne son résultat sur la base des images TV! Il est évident que nous dérangeons, la preuve est là! Je me dis que les dirigeants du football suisse feraient mieux d'organiser trois championnats: un en Suisse allemande, un autre au Tessin et un enfin en Suisse romande!»

Que fait-on de Vaduz? /GST



Alexandre Rey va payer très cher son but de la main... PHOTO LAFARGUE

Urs Studer: «On ne m'aime pas!»

Au civil, il est juge d'instruction au service cantonal bernois de la criminalité en charge des affaires de drogue. Une fois à la maison, en savares, bien au chaud, Urs Studer (photo Keystone) passe une bonne partie de son temps à visionner des matches de football. Avec un but avoué: poursuivre les tricheurs.

Le juge de l'ordonnance disciplinaire de la SFL a tranché dans le cas d'Alexandre Rey: à ses yeux, il s'agit d'un acte antisportif et délibéré. Lorsqu'on lui rappelle le but inscrit de la main par Murat Yakin en février dernier, il zappe à sa façon: «Le bras était près du corps!» Le juge unique a répondu, surtout quand on lui fait remarquer que si Rey avait joué pour Bâle ou Grasshopper, la sanction n'aurait peut-être rien eu de comparable à celle qu'il a infligée au Valaisan de Neuchâtel Xamax. «Certains crient au complot? Et alors! J'ai l'habitude qu'on ne m'aime pas. C'est toujours la même chose.

Quand je prends une décision à l'encontre d'un joueur, j'ai son club sur le dos.»

On ne peut s'empêcher de faire le rapprochement avec le cas qui nous intéresse et celui d'Oliver Neuville (Borussia Mönchengladbach), qui lui aussi a marqué de la main le 16 octobre contre Kaiserslautern. Comme à Genève, l'arbitre n'avait rien vu, mais la commission de contrôle de la Bundesliga a infligé deux matches de suspension à l'ancien Servettien. Sur la base des images TV.

Outre-Sarine, l'opinion n'aurait certainement pas saisi que ce qui est valable pour Neuville, ne l'est pas pour Rey. «Bien sûr qu'en Suisse allemande, nous sommes plus attirés par la Bundesliga que par le championnat de France, admet Urs Studer. Mais dans tous les pays, la lutte contre les tricheurs s'intensifie. Sur un terrain, il y a 22 joueurs qui se donnent de la peine pour gagner un match de manière correcte. Mais s'il y en a un qui agit de manière incorrecte, sans que l'arbitre s'en aperçoive, il est de son devoir de le punir. Que Rey soit sanctionné ne change rien

pour Servette. Toutefois, en tant que juge, je dois montrer que je lutte contre les gestes interdits. La situation aurait été différente si le Xamaxien avait immédiatement avoué sa faute ou s'il s'en était excusé auprès de l'arbitre à la fin du match. Mais ça n'a pas été le cas.»

Chef des arbitres, Werner Müller tape du poing sur la table: «Je suis scandalisé qu'on s'en prenne aux arbitres, et non aux tricheurs! En Allemagne, tout le monde montre Oliver Neuville du doigt. Mais après le match de Genève, personne ou presque n'attaque Alexandre Rey. Sur l'action incriminée, M. Wildhaber était bien placé. La faute de main n'est vraiment visible qu'à partir du deuxième ralenti, via la caméra placée derrière le but. A ma connaissance, je n'ai jamais vu un arbitre derrière un but! Il ne s'agit pas d'une faute technique, mais d'une faute humaine. Guido Wildhaber ne sera évidemment pas suspendu. Dans le cas extrême, Rey aurait pu l'informer qu'il avait marqué de la main. Et l'arbitre aurait pu revenir sur sa décision d'accorder le but.»

Réplique du Valaisan à ce sujet: «Pour ma «gloriole», cela aurait été excellent!» /GST

Le rôle de la TV

«C'est la révolution, chez vous?» Au journaliste de la presse écrite neuchâteloise qui l'interpellait hier en début d'après-midi, le directeur de la SFL Edmond Isoz (photo Keystone) ne cachait pas un certain étonnement, voire un agacement certain. Comment, tout ce «raffut» pour une affaire qui n'en est véritablement pas une? «Depuis 1999, notre règlement autorise l'usage des images TV en cas de geste antisportif, dans le sens le plus large du terme, confie-t-il. Depuis, le juge unique a dû traiter entre trois et quatre cas par saison. De nos jours, le monde est de plus en plus vite informé. On ne peut plus accepter que des millions de gens voient des actes antisportifs à la télévision ne pas être sanctionnés.»

Monsieur Isoz admet que le débat mérite d'être lancé. «Jusqu'où peut-on utiliser les images TV? En cas de faute grossière effectuée dans le dos d'un arbitre, on peut toujours intervenir par la suite. Mais si, sur le moment, l'ar-

bitre a estimé que la faute méritait uniquement un avertissement, alors là, on ne peut plus rien faire, car cela va à l'encontre de l'interprétation du directeur de jeu. Le juge de l'ordonnance disciplinaire n'a bien sûr pas jugé Alexandre Rey en tant qu'homme, mais bien en tant que joueur. On connaît la correction du Xamaxien. Mais il a fauté et doit être puni. Et cessons de dire que le juge unique s'attaque uniquement aux Romands. L'autre jour, après la rencontre face à Zurich, le Bâlois Benjamin Huggel a écopé de trois matches de suspension pour agression, sur la base des images TV. Et Bâle n'a même pas recouru contre cette suspension. Dès lors... La réglementation quant à l'utilisation des images TV au sujet de la violence sur les stades n'est pas encore bien définie. Mais cela ne nous empêche pas de punir les gestes antisportifs comme celui d'Alexandre Rey.»

Pour le directeur de la SFL, cette affaire aura au moins une heureuse issue: «En Suisse, le prochain qui marquera de la main ira se dénoncer spontanément!»

Et Urs Studer se retrouvera au chômage technique! /GST

Mangane prolonge

Les dirigeants de Neuchâtel Xamax ne sont pas totalement «bloqués» par le cas Alexandre Rey. En début de semaine, Alain Pedretti a réalisé un joli coup en prolongeant le contrat de Kader Mangane de deux ans, soit jusqu'au terme de la saison 2006-2007. Cet été, il était question que le Sénégalais (né le 23 mars 1984), qui porte les couleurs xamaxiennes depuis 2001, quitte la Suisse pour la France. Saint-Etienne et Auxerre (surtout) étaient sur les rangs. «J'ai fait le tour ici» avait même lâché l'Africain. Mais Mangane n'est jamais parti. Et depuis quelques semaines, il entre de plus en plus souvent dans les plans de René Lobello. Dimanche contre Servette, «l'échassier» de 190 cm a remplacé Eddy Barea à la perfection dans le rôle de patron de la défense. Kader Mangane ne peut que progresser. Et qui sait, si le joueur parvient un jour à évoluer sur sa vraie valeur, sûrement que les deux parties vont se retrouver... /GST

Minie

Paraît dans L'Impartial et L'Express
123'000 lecteurs (contrôle REMP)
Délai: l'avant-veille à 12 h



Tél. 032 910 20 50
Fax 032 910 20 59

www.l'impartial.ch

PUBLICITAS SA
Place du Marché
2302 La Chaux-de-Fonds

Immobilier à vendre



LA CHAUX-DE-FONDS, quartier du Bois du Petit Château, villas sur plans, au goût du propriétaire. Projet financé. Tél. 079 439 13 66 132-158186

COLOMBIER, sur plans, dans immeubles résidentiels, appartements de 5½ pièces (120 m²) et 20 m² de terrasse ou jardin, accès facile, proches des TN. Dès Fr. 470'000.-. 1 place de parc dans garage collectif: Fr. 29'000.-, 1 place de parc extérieure: Fr. 9'000.-. Tél. 032 731 08 77. 028-462112

• Fenêtres PVC

• Fenêtres bois

• Fenêtres bois-métal

SOCIÉTÉ TECHNIQUE

Menuiserie Fenêtres Agencement

Tél. 032 725 52 60 2007 Neuchâtel

Votre spécialiste pour toutes exécutions sur mesures

CORNAUX, à vendre sur plans, 4 appartements de 5½ pièces + un attique, garage, parcs. Prix intéressants. M. Treuthardt Immo Tél. 079 637 22 03. 028-462112

ÉPAGNIER-MARIN, à vendre sur plans, une spacieuse villa individuelle de 5½-6½ pièces. M. Treuthardt Immo Tél. 079 637 22 03. 028-462112

HAUTERIVE, à vendre, un luxueux appartement de 3½ pièces, 82 m² + terrasse, 2 parcs. Vue imprenable sur le lac. www.treuthardtimm.ch Tél. 079 637 22 03. 028-462108

JURA FRANÇAIS, Andelot en montagne, centre village, double maison rurale 500 m habitable plus grange, terrain 10 ares, garage. Tél. 03 84 51 42 51 132-158065

LA CHAUX-DE-FONDS, villa individuelle de 6½ pièces, avec piscine extérieure, quartier des Foultes, fonds propres pour traiter: Fr. 120'000.-Projet financé. Tél. 079 439 13 66. 132-158185

LE LANDERON, proche de la gare, à 2 pas du village et de toutes les commodités (écoles, commerces), splendide appartement de 5½ pièces en attique de environ 230 m² dans copropriété récente avec standing. Grand séjour avec magnifique terrasse, grande galerie habitable, cuisine agencée, 4 chambres. Salle de bains-douche/WC + WC/séparés. Garage individuel et 2 places de parc. Renseignements + visites: 079 647 77 87. 028-462285

NEUCHÂTEL, à vendre sur plan, un appartement en duplex de 4½ pièces. Situation calme. M. Treuthardt Immo. Tél. 079 637 22 03. 028-462112

DANS UNE TOUTE NOUVELLE construction en ville de La Chaux-de-Fonds, appartement neuf de 4½ pièces duplex, bénéficiant de 2 salles d'eau, d'une cuisine agencée, d'une cheminée et d'un garage. Finitions au choix. Tél. 032 967 87 20. 132-158118

Immobilier à louer



PLACE DE PARC, intérieure dans garage collectif, rue Jacob-Brandt 107-109, La Chaux-de-Fonds, pour le 1^{er} décembre 04 ou à convenir. Fr. 115.-/mois. Tél. 078 613 46 20. 132-158048

«AUX PRÈS SUR LIGNIÈRES», à personne tranquille, 3 pièces, 1^{er} étage, chauffage au bois et électrique, libre 01.01.2005. Fr. 580.- + charges. Tél. 032 751 44 00. 028-462353

BEVAIX, libre le 01.01.2005, superbe appartement de 2½ pièces, mansardé, galerie et escaliers, cheminée, calme. Fr. 1070.- charges comprises. Tél. 079 651 20 29. 132-158149

BOUDRY Les Buchilles 40 et 42, 2½ pièces de 68 m² et 4½ pièces de 114 m². Cuisine agencée, balcon. Quartier calme. Libre de suite. Loyers Fr. 1280.- / Fr. 1800.- charges en sus. de Rham & Cie SA, Av. Mon-Repos 14. Lausanne, Tél. 021 345 11 45. 022-180468

BOUDRY, route de la Gare, libre pour 01.12.2004, 2 pièces, vue, verdure. Tél. 078 617 58 27. 028-462179

BOUDRY, 3½ pièces, cuisine agencée ouverte, cheminée, 2 salles d'eau, garage souterrain, petite terrasse, proche école et transports publics. Fr. 1410.- + charges. Libre le 01.12.2004 ou à convenir. Tél. 079 286 25 74, le soir - 078 600 73 73. 028-462329

BEVAIX, à personne tranquille, libre 01.01.05, dans maison villageoise, 4½ pièces avec cachet, galetas. Fr. 1490.- charges comprises. Tél. 079 622 22 90, le soir. 028-461728

BÔLE, très bel appartement duplex de 2 pièces, 120 m², cachet, cuisine agencée, lave-linge, sèche-linge, 2 terrasses, 2 WC, 1 garage, 1 place de parc, alarme. Fr. 1690.-. Tél. 079 692 26 24. 028-462204

CERNIER, 3 pièces, agencé, jardin, tranquille, vue, cheminée. Fr. 960.-, place voiture Fr. 30.-, moto Fr. 15.-. Libre. Tél. 032 842 18 04. 028-462339

LA CHAUX-DE-FONDS, Mont d'Amin 9, 4½ pièces, libre 01.01.2005. Avec cuisine, coin à manger, balcon, séjour cheminée, garage, cave. Tél. 032 968 83 23. 132-158172

COLOMBIER, appartement mansardé de 2 pièces, entièrement rénové, grande cuisine agencée, galetas, vue, tranquille, proche tram, place de parc. Libre tout de suite. Fr. 850.- plus charges. Tél. 024 441 51 09, le soir. 028-462175

CORNAUX, 4 pièces, tout confort, ensoleillé, tranquille. Fr. 1310.- charges comprises. Libre dès le 01.12.2004. Tél. 079 542 16 65. 028-461592

FLEURIER, dans immeuble résidentiel, duplex 6 pièces, environ 190 m², cuisine agencée habitable, deux salles d'eau, balcon, cave, galetas, buanderie, local à vélos, ascenseur, garage, place de parc extérieure. Libre dès le 01.01.2005 ou à convenir. Tél. 079 253 25 66. 028-461652

GARAGE INDIVIDUEL à Neuchâtel-La Coudre. Grandeur: 458 x 290 x 190 cm. Tél. 032 753 45 91. 028-462065

GARAGE, quartier Monruz, Neuchâtel, libre tout de suite. Tél. 032 710 03 90, repas. 028-462281

HANGAR dépôt 600 et 800 m², est de Neuchâtel, hauteur 4 m. Tél. 079 416 34 84. 028-462007

HAUTERIVE: bel appartement composé de cuisine agencée, living avec grand balcon, 3 chambres, 2 salles d'eau, hall avec buffets. Vue imprenable sur le lac. Loyer de Fr. 1800.- charges comprises + garage et place parc. Pour tout renseignement: Tél. 032 910 92 20. 132-158087

HAUTE-NENDAZ STATION, à louer pour saison d'hiver, spacieux studio, confort, près des pistes et télécabine, pour 4 personnes. Fr. 3600.-/toute la saison. Tél. 032 757 10 90, fax 032 757 14 95. 028-461282

À LA CHAUX-DE-FONDS, garage individuel, quartier des Eplatures. Tél. 032 926 79 03. 132-158048

LA CHAUX-DE-FONDS, 3½ pièces, grand balcon, 5^e étage. Libre tout de suite. Fr. 600.- charges comprises. Tél. 079 758 31 02 ou 076 463 79 53. 132-158185

LA CHAUX-DE-FONDS, Rue du Parc 77, appartement de 3½ pièces, 4^e étage, 77 m² avec grand hall, buanderie privée à l'étage, cuisine agencée, salle de bains avec douche séparée et cave 6 m². Fr. 1000.- charges comprises. Libre de suite et possibilité d'achat. Renseignements et visites sur rendez-vous au 032 731 76 76, heures de bureau. 028-461332

LA CHAUX-DE-FONDS, 4½ pièces, spacieux et lumineux, parquets, cuisine-agencée habitable, cave. Proche de Métropole centre. Fr. 1180.- charges comprises. Possibilité de conciergerie. Libre mi-décembre ou à convenir. Tél. 032 913 12 37. 132-158120

LA CHAUX-DE-FONDS, centre-ville, 3½ pièces, poutres, murs pierres naturelles, cheminée, 4^e étage, libre le 01.04.05. Tél. 032 926 73 53. 132-158118

LA CHAUX-DE-FONDS, quartier des Forges, garage. Fr. 110.-. Libre tout de suite. Tél. 032 926 73 53. 132-157925

LA CHAUX-DE-FONDS, appartement de 3 pièces, cuisine non agencée, salle de bains, WC, cave et chambre haute. Libre dès le 15.12.2004. Tél. 079 205 19 76. 132-158188

LA NEUVEVILLE, 4½ pièces, 120 m², 4 niveaux, beaucoup de cachet, cuisine entièrement agencée. Fr. 1500.- + charges. Libre le 01.01.2005. Tél. 079 643 51 78. 028-462353

LE LOCLE, libre dès le 01.01.05, 5 pièces, grand duplex, 180 m², tout confort, 2 salles d'eau, cuisine équipée, cheminée, balcon, cachet. Fr. 1400.- par mois charges comprises. Tél. 032 931 34 22. 132-158149

LA CHAUX-DE-FONDS (entre Gibraltar et Hôtel-de-Ville) 3 pièces refait, lumineux, grand salon, cuisine agencée (lave-vaisselle), place de parc, libre tout de suite ou à convenir. Fr. 900.- + charges Fr. 100.-. Pour visiter: tél. 079 240 33 24 ou 032 725 18 19. 028-462155

MONTMOLLIN, 3½ pièces, tout confort, cuisine agencée, vue sur le lac, endroit très calme, espace vert, place de parc, Fr. 985.- charges comprises. Date d'entrée à convenir. Tél. 079 204 53 03. 028-462360

NEUCHÂTEL, centre-ville, Moulins 17-19, studio. Fr. 730.- + charges. Appelez après 18h. Tél. 078 606 81 15. 028-462123

NEUCHÂTEL, J.-J. Rousseau 5, quartier noble, proche du centre, beau 3½ pièces. Environ Fr. 1720.- avec charges. Libre le 01.01.2005 ou à convenir. Tél. 032 725 27 34. 028-462309

NEUCHÂTEL, HAUT DE LA VILLE, appartement 1 grande pièce dans petit immeuble, cuisine agencée, terrasse. Fr. 680.- charges comprises. Libre tout de suite. Tél. 032 725 57 31 ou 079 583 82 77. 028-462299

NEUCHÂTEL, Vy d'Etra 71, joli duplex de 3½ pièces, cuisine agencée, cheminée, vue sur le lac. Fr. 1350.- charges comprises. Libre dès le 01.01.2005. Tél. 079 512 38 30. 028-462376

NEUCHÂTEL, centre-ville, grand 3½ pièces, cuisine agencée avec lave-vaisselle, Fr. 1380.- charges comprises. Libre 01.01.2005. Tél. 032 721 14 51. 028-462320

NEUCHÂTEL, magnifique 4½ pièces, superbe vue sur le lac, les Alpes et le vignoble, 2 salles d'eau, grand balcon, cheminée de salon, Fr. 1642.- + charges. Libre 20.12.04. Tél. 079 239 18 20. 028-462143

POUR LE 01.03.2005, VIEUX-CHÂTEL, 5 pièces, calme, cheminée, cachet, cuisine agencée avec lave-linge, sans balcon, place de parc. Fr. 1536.- + charges. Tél. 076 466 56 22. 028-462124

FAMILLE CHERCHE MAISON individuelle ou mitoyenne ou éventuellement attique, entre St-Aubin et St-Blaise. Tél. 021 944 29 84 ou 079 403 34 47. 028-462128

CHERCHE À ACHETER, REMISE ou à louer écurie. Région Savagnier. Tél. 076 449 98 07. 028-462351

LA CHAUX-DE-FONDS, pied-à-terre cherché par travailleuse sociale. Ecrire sous chiffres U132-158163 à Publicitas S.A., case postale 48, 1752 Villars-s/Glâne 1. 028-462282

LE LOCLE - LA CHAUX-DE-FONDS, couple retraité cherche appartement jusqu'au 2^e étage, 3 à 4 pièces et cuisine agencée, situation calme et ensoleillée. Pour date à convenir. Ecrire sous chiffres W132-158141 à Publicitas S.A., case postale 48, 1752 Villars-s/Glâne 1. 028-462428

LA CHAUX-DE-FONDS, 4½ pièces, spacieux et lumineux, parquets, cuisine-agencée habitable, cave. Proche de Métropole centre. Fr. 1180.- charges comprises. Possibilité de conciergerie. Libre mi-décembre ou à convenir. Tél. 032 913 12 37. 132-158120

LA CHAUX-DE-FONDS, centre-ville, 3½ pièces, poutres, murs pierres naturelles, cheminée, 4^e étage, libre le 01.04.05. Tél. 032 926 73 53. 132-158118

LA CHAUX-DE-FONDS, quartier des Forges, garage. Fr. 110.-. Libre tout de suite. Tél. 032 926 73 53. 132-157925

LA CHAUX-DE-FONDS, appartement de 3 pièces, cuisine non agencée, salle de bains, WC, cave et chambre haute. Libre dès le 15.12.2004. Tél. 079 205 19 76. 132-158188

LA NEUVEVILLE, 4½ pièces, 120 m², 4 niveaux, beaucoup de cachet, cuisine entièrement agencée. Fr. 1500.- + charges. Libre le 01.01.2005. Tél. 079 643 51 78. 028-462353

LE LOCLE, libre dès le 01.01.05, 5 pièces, grand duplex, 180 m², tout confort, 2 salles d'eau, cuisine équipée, cheminée, balcon, cachet. Fr. 1400.- par mois charges comprises. Tél. 032 931 34 22. 132-158149

LA CHAUX-DE-FONDS (entre Gibraltar et Hôtel-de-Ville) 3 pièces refait, lumineux, grand salon, cuisine agencée (lave-vaisselle), place de parc, libre tout de suite ou à convenir. Fr. 900.- + charges Fr. 100.-. Pour visiter: tél. 079 240 33 24 ou 032 725 18 19. 028-462155

MONTMOLLIN, 3½ pièces, tout confort, cuisine agencée, vue sur le lac, endroit très calme, espace vert, place de parc, Fr. 985.- charges comprises. Date d'entrée à convenir. Tél. 079 204 53 03. 028-462360

NEUCHÂTEL, centre-ville, Moulins 17-19, studio. Fr. 730.- + charges. Appelez après 18h. Tél. 078 606 81 15. 028-462123

NEUCHÂTEL, J.-J. Rousseau 5, quartier noble, proche du centre, beau 3½ pièces. Environ Fr. 1720.- avec charges. Libre le 01.01.2005 ou à convenir. Tél. 032 725 27 34. 028-462309

NEUCHÂTEL, HAUT DE LA VILLE, appartement 1 grande pièce dans petit immeuble, cuisine agencée, terrasse. Fr. 680.- charges comprises. Libre tout de suite. Tél. 032 725 57 31 ou 079 583 82 77. 028-462299

NEUCHÂTEL, Vy d'Etra 71, joli duplex de 3½ pièces, cuisine agencée, cheminée, vue sur le lac. Fr. 1350.- charges comprises. Libre dès le 01.01.2005. Tél. 079 512 38 30. 028-462376

NEUCHÂTEL, centre-ville, grand 3½ pièces, cuisine agencée avec lave-vaisselle, Fr. 1380.- charges comprises. Libre 01.01.2005. Tél. 032 721 14 51. 028-462320

NEUCHÂTEL, magnifique 4½ pièces, superbe vue sur le lac, les Alpes et le vignoble, 2 salles d'eau, grand balcon, cheminée de salon, Fr. 1642.- + charges. Libre 20.12.04. Tél. 079 239 18 20. 028-462143

POUR LE 01.03.2005, VIEUX-CHÂTEL, 5 pièces, calme, cheminée, cachet, cuisine agencée avec lave-linge, sans balcon, place de parc. Fr. 1536.- + charges. Tél. 076 466 56 22. 028-462124

FAMILLE CHERCHE MAISON individuelle ou mitoyenne ou éventuellement attique, entre St-Aubin et St-Blaise. Tél. 021 944 29 84 ou 079 403 34 47. 028-462128

CHERCHE À ACHETER, REMISE ou à louer écurie. Région Savagnier. Tél. 076 449 98 07. 028-462351

LA CHAUX-DE-FONDS, pied-à-terre cherché par travailleuse sociale. Ecrire sous chiffres U132-158163 à Publicitas S.A., case postale 48, 1752 Villars-s/Glâne 1. 028-462282

LE LOCLE - LA CHAUX-DE-FONDS, couple retraité cherche appartement jusqu'au 2^e étage, 3 à 4 pièces et cuisine agencée, situation calme et ensoleillée. Pour date à convenir. Ecrire sous chiffres W132-158141 à Publicitas S.A., case postale 48, 1752 Villars-s/Glâne 1. 028-462428

LA CHAUX-DE-FONDS, 4½ pièces, spacieux et lumineux, parquets, cuisine-agencée habitable, cave. Proche de Métropole centre. Fr. 1180.- charges comprises. Possibilité de conciergerie. Libre mi-décembre ou à convenir. Tél. 032 913 12 37. 132-158120

LA CHAUX-DE-FONDS, centre-ville, 3½ pièces, poutres, murs pierres naturelles, cheminée, 4^e étage, libre le 01.04.05. Tél. 032 926 73 53. 132-158118

LA CHAUX-DE-FONDS, quartier des Forges, garage. Fr. 110.-. Libre tout de suite. Tél. 032 926 73 53. 132-157925

LA CHAUX-DE-FONDS, appartement de 3 pièces, cuisine non agencée, salle de bains, WC, cave et chambre haute. Libre dès le 15.12.2004. Tél. 079 205 19 76. 132-158188

LA NEUVEVILLE, 4½ pièces, 120 m², 4 niveaux, beaucoup de cachet, cuisine entièrement agencée. Fr. 1500.- + charges. Libre le 01.01.2005. Tél. 079 643 51 78. 028-462353

Rencontres



PRINCESSE À CONSOLER, suite chagrin d'amour. Etranger bienvenu. 032 566 20 20.

ROUTIER CYCLISTE recherche créature élançée, à l'aise sur un vélo. Saine, mature, indépendante, passionnée. Esprit éclectique. Goût inné du voyage. Intérêt culturel. Personnalité affirmée. Ecrire sous chiffres D028-461461 à Publicitas S.A., case postale 0048, 1752 Villars-s/Glâne 1. 028-462272

Demandes d'emploi



CUISINIER SANS CFC, mais avec expérience, aimant travailler seul, souhaite emploi même partiel dans cantine ou institution. Tél. 076 416 19 47. 132-158044

DAME cherche à faire heures de ménage, repassage. Tél. 078 757 61 43. 028-462272

ÉTUDIANTE MASTER MATHÉMATIQUES à l'université, donne des cours de soutien de mathématique - physique, aux élèves de secondaire + lycée. Tél. 078 757 61 07.

MAÇON INDÉPENDANT, expérimenté, cherche travail. Libre. Fait tous genres de maçonnerie. Tél. 079 758 31 02. 132-157971

MAÇON ET CARRELEUR INDÉPENDANT, expérimenté, cherche travail. Libre. Fait tous genres de maçonnerie. Tél. 079 758 31 02 ou 032 926 28 78. 132-158187

Offres d'emploi



À NEUCHÂTEL, dame âgée cherche personne de confiance pour s'occuper d'elle, quelques heures le samedi et le dimanche. Tél. 032 724 11 07, dès 18h. 028-461902

LA CHAUX-DE-FONDS, cherche patente. Tél. 079 699 24 30 dès 10h. 132-158150

CHERCHONS TÉLÉACTRICES disponibles de 14h à 17h15, du lundi au vendredi. Vous avez plus de 30 ans et vous cherchez une nouvelle opportunité adaptée à votre emploi du temps? Alors n'hésitez pas à nous contacter au plus vite au 032 720 10 24 à partir de 14h. 028-460990

VOUS AVEZ BESOIN OU ENVIE de compléter votre revenu mensuel? Pour un rendez-vous, appelez tout de suite le 032 835 20 11, 9h à 11h, le mardi ou jeudi. 028-462103

LA CHAUX-DE-FONDS, recherche patente. Tél. 079 699 24 30 dès 10h. 132-158150

ACHÈTE à bon prix, voitures toutes marques. Tél. 079 743 30 35. 028-461493

AA À BON PRIX, achète voitures, bus, camionnettes. Paie cash. Tél. 079 200 91 77. 028-425980

ACHÈTE TABLEAUX, anciennes peintures et toutes antiquités. Tél. 079 769 43 66. 028-460652

ACHÈTE GRANDS VINS de Bordeaux, Bourgogne, Rhône, Italiens, etc. Tél. 079 217 45 49. 022-175254

ACHÈTE TABLEAUX, anciennes peintures et toutes antiquités. Tél. 079 769 43 66. 028-460652

ACHÈTE GRANDS VINS de Bordeaux, Bourgogne, Rhône, Italiens, etc. Tél. 079 217 45 49. 022-175254

ACHÈTE TABLEAUX, anciennes peintures et toutes antiquités. Tél. 079 769 43 66. 028-460652

ACHÈTE GRANDS VINS de Bordeaux, Bourgogne, Rhône, Italiens, etc. Tél. 079 217 45 49. 022-175254

ACHÈTE TABLEAUX, anciennes peintures et toutes antiquités. Tél. 079 769 43 66. 028-460652

ACHÈTE GRANDS VINS de Bordeaux, Bourgogne, Rhône, Italiens, etc. Tél. 079 217 45 49. 022-175254

ACHÈTE TABLEAUX, anciennes peintures et toutes antiquités. Tél. 079 769 43 66. 028-460652

ACHÈTE GRANDS VINS de Bordeaux, Bourgogne, Rhône, Italiens, etc. Tél. 079 217 45 49. 022-175254

ACHÈTE TABLEAUX, anciennes peintures et toutes antiquités. Tél. 079 769 43 66. 028-460652

ACHÈTE GRANDS VINS de Bordeaux, Bourgogne, Rhône, Italiens, etc. Tél. 079 217 45 49. 022-175254

ACHÈTE TABLEAUX, anciennes peintures et toutes antiquités. Tél. 079 769 43 66. 028

LE POINT

PREMIÈRE LIGUE, GROUPE 3
Tramelan - Moutier 4-2

Classement						
1. Guin	9	7	2	0	42-20	16
2. Martigny	10	7	2	1	28-19	16
3. Star LS	10	6	0	4	37-25	12
4. Sion	9	4	3	2	30-26	11
5. Fr.-Mont.	9	4	2	3	29-27	10
6. Tramelan	9	5	0	4	37-36	10
7. Saas Grund	8	4	0	4	37-37	8
8. Moutier	9	3	0	6	33-39	6
9. Neuchâtel YS	8	2	1	5	24-33	5
10. Monthey	9	2	0	7	30-41	4
11. S. Chx-de-Fds	8	0	0	8	18-42	0

Prochaine journée

Vendredi 12 novembre. 20 h: Sion - Monthey. Samedi 13 novembre. 18 h 30: Guin - Saas Grund. 20 h 15: Star Chaux-de-Fonds - Tramelan. Moutier - Neuchâtel YS. Franches-Montagnes - Star Lausanne.

BASKETBALL

Deux victoires pour les Suisses

Fr Olympic a obtenu son premier succès en Fiba Cup à l'occasion de la deuxième journée du groupe A de la Central Division. La phalange de Patrick Koller s'est imposée de manière probante 103-72 face à Lucenec qui hérite ainsi de la lanterne rouge au classement. Renforcé par l'Americano-Anglais Cope arrivé lundi, FR Olympic a fait preuve d'esprit de corps et d'une discipline de tous les instants pour obtenir de manière logique les deux points de la victoire.

Une semaine après avoir concédé une défaite de... 40 points en Hongrie, Boncourt s'est replacé sur la bonne orbite dans la Coupe Fiba. Dans leur «chaudron», les Jurassiens ont battu Belenseses Lisbonne 87-81 pour le compte de la deuxième journée. /si

LES JEUX

SPORT-TOTO

Concours no 46

1. Schaffhouse - Bâle	2
2. Saint-Gall - Thoune	X, 2
3. Young Boys - Aarau	1
4. Neuchâtel Xamax - Grasshopper	1
5. Zurich - Servette	1, X
6. Kaiserslautern - B. Dortmund	2
7. Werder Brême - B. Leverkusen	1
8. Bochum - Bayern Munich	2
9. Hansa Rostock - Hambourg	X, 2
10. AC Milan - Sienne	1
11. Cagliari - Inter Milan	X
12. Reggina - AS Roma	1, X, 2
13. Lazio - Bologne	1

LOTÉRIE À NUMÉROS

9 - 28 - 31 - 36 - 37 - 41

Numéro complémentaire

12

Joker

780.165

Extrajoker

940.373

GAINS

Loterie à numéros

1 x 5 + cpl Fr. 289.573.-
36 x 5 17.933,80
2538 x 4 50.-
48.004 x 3 6.-
Somme approximative au premier rang du prochain concours: Fr. 1.500.000.-

Joker

20 x 4 Fr. 1000.-
174 x 3 100.-
1858 x 2 10.-
Somme approximative au premier rang du prochain concours: Fr. 410.000.-

Extrajoker

3 x 5 Fr. 10.000.-
18 x 4 1000.-
140 x 3 100.-
1505 x 2 10.-
Somme approximative au premier rang du prochain concours: Fr. 220.000.-

BANCO JASS

♥ 8, 9, A ♦ 7, 8, 10, D,
♣ 9, A, ♠ 8, R, A

Jeannin cadre supérieur

HOCKEY SUR GLACE A 28 ans, le Neuchâtelois en est déjà à sa dixième saison en LNA. Il est devenu un pion essentiel dans le jeu de Lugano et l'équipe de Suisse a aussi besoin du Fleurisan

Sa performance n'a échappé à personne si ce n'est au responsable de la désignation du meilleur joueur du match, qui a choisi Martin Plüss en l'occurrence côté suisse. La palme aurait dû revenir à Sandy Jeannin, omniprésent lors de la partie face au Canada (2-2) à Kreuzlingen. Le Neuchâtelois semble avoir pris une autre dimension à la faveur de son rayonnement avec Lugano.

Force offensive

Entre Adrian Wichser et Patrick Fischer, Jeannin a pu exprimer toute sa force offensive. «J'ai apprécié de jouer dans une tripléte axée sur l'attaque, ce n'était pas souvent le cas en équipe nationale» précise le Fleurisan. Lorsque la Suisse a enfin réussi à marquer contre le Canada, Wichser avait récupéré une passe de Jeannin. «Je crois que nous avons fait une bonne deuxième partie de match. Nous n'avons pas hésité à bousculer les Canadiens et cela a finalement payé.» Certes, la Suisse s'est inclinée aux tirs au but



Sandy Jeannin: le Neuchâtelois a déjà une sacrée expérience.

PHOTO ARCH-LAFARGUE

mais elle récolte quand même un point pour son premier match de la Deutschland-Cup. Avec 108 sélections sous l'ère Krüger (121 au total), il est un des hommes de base du système du Canado-Allemand. Sa

polyvalence est appréciée à juste titre par le coach de l'équipe de Suisse.

Le Neuchâtelois avait effectué ses débuts sous le maillot national le 7 février 1996 à Coire contre la Slovaquie (5-3)

sous l'égide de Simon Schenk. Ses coéquipiers s'appelaient Thomas Vrabec et Hary Roggenmoser. Un autre temps... A 20 ans, il disputait sa première saison en ligue A avec le CP Zurich.

Aujourd'hui, pour sa dixième saison en LNA et fort d'une expérience de 95 matches en play-off, il est un pion essentiel dans le jeu de Lugano avec huit buts et 12 assists en vingt matches cette saison. «C'est vrai que j'évolue dans un climat positif avec Lugano. J'ai plus de responsabilités dans les situations spéciales» souligne le No 28 de l'équipe de Suisse.

Rechercher l'efficacité

Avec sept championnats du monde dont les quatre derniers consécutivement depuis 2001 ainsi qu'une participation aux JO, Jeannin fait partie des cadres de l'équipe de Suisse. Krüger comptera sur lui pour les deux grands rendez-vous de la saison, le tournoi préolympique de Kloten et le championnat du monde de Vienne. «Nous devons maintenant chercher à être plus efficaces sur le plan offensif» annonce celui qui fut le plus grand espoir romand au milieu des années 90 et qui pourrait asseoir définitivement sa notoriété à l'âge de 28 ans. /si

Gazon synthétique autorisé

FOOTBALL Les pelouses artificielles ont de plus en plus la cote à l'UEFA

L'UEFA autorisera dès la saison 2005-2006 le gazon synthétique pour les compétitions qu'elle organise. Cette décision a été adoptée par le comité exécutif qui s'est réuni à Vienne. «Le gazon synthétique sera autorisé tant au niveau des clubs qu'au niveau des équipes nationales à partir de la saison 2005-06, à condition qu'il respecte les critères de qualité de l'UEFA» a annoncé le président Lennart Johansson.

Des matches de qualifications de l'Euro 2008 pourront ainsi se jouer sur synthétique, «mais les phases finales des Euro 2008 et 2012 continueront à se jouer sur gazon naturel» a précisé

William Gaillard, le directeur de la communication de l'UEFA. «Nous souhaitons éviter que les joueurs soient obligés de passer d'une surface à l'autre. La qualité de la cinquième génération de gazons synthétiques est excellente.» Par ailleurs, l'UEFA a fixé au 16 décembre 2004 la date limite pour les candidatures à l'organisation de l'Euro 2012. Les trois fédérations présélectionnées seront connues le 10 novembre 2005 et la lauréate désignée le 15 décembre 2006. Le comité exécutif a repoussé à décembre sa décision concernant une limitation des joueurs étrangers dans les clubs au profit des joueurs formés localement. /si

EN BREF

HOCKEY SUR GLACE ■ Steiner convoqué. Adrian Wichser (Lugano), qui est blessé à l'épaule, ne disputera pas la suite de la Deutschland Cup. Le coach national Ralph Krüger a convoqué pour le remplacer l'attaquant des Langnau Tigers Daniel Steiner (24 ans). /si

Victoire des Etats-Unis. Dans le cadre de la Deutschland Cup, les Etats-Unis ont battu l'Allemagne sur le score sans appel de 5-1. /si

FOOTBALL ■ Nouveau nul de l'Inter Milan. Italie. 11e journée de championnat: AS Roma - Udinese 0-3. Brescia - AC Milan 0-0. Chievo Vérone - Atalanta Bergame 1-0. Inter Milan - Bologne 2-2. Juventus - Fiorentina 1-0. Livourne - Lazio 1-0. Parme - Reggina 1-0.

Sampdoria - Cagliari 0-0. Sienne - Lecce 1-1. Classement: 1. Juventus 11-28. 2. AC Milan 11-22. 3. Udinese 11-18. 4. Lecce 11-16 (24-20). 5. Chievo Vérone 11-16 (8-10). 6. Messine 10-15. 7. Inter Milan 11-15 (20-17). 8. Livourne 11-15 (11-13). 9. Cagliari 11-15 (12-15). 10. Fiorentina 11-14 (11-9). 11. Sampdoria 11-14 (8-8). 12. Lazio 11-13 (11-11). 13. AS Roma 11-13 (19-20). 14. Brescia 11-13 (10-16). 15. Bologne 11-12. 16. Parme 10-11. 17. Parme 11-11 (12-17). 18. Sienne 11-11 (7-14). 19. Reggina 11-10. 20. Atalanta Bergame 11-6. /si

Auxerre sort Rennes. France. Coupe de la Ligue. 16es de finale. Rennes (sans Frei, suspendu) - Auxerre (avec Griching durant 120 minutes) 1-1 ap, 3-5 aux tab. Nantes - Laval 2-1. Nice - Lens 1-1 ap, 4-5 aux tab.

Metz - Bastia 1-2 ap. Dijon (L2) - Bordeaux 2-1 ap. Clermont Ferrand (L2) - Toulouse 0-0 ap, 5-4 aux tab. Guingamp - Istres 4-2 ap. Lille - Lyon 3-2 ap. /si

Le Bayern Munich sans souci. Coupe d'Allemagne. Huitièmes de finale: Paderborn (3e division) - Fribourg (avec Berner pendant 120 minutes) 2-2 ap, 1-4 aux tab. Bayern Munich - VfB Stuttgart 3-0. Eintracht Francfort - Schalke 0-2. LR Ahlen (2e division) - Hansa Rostock 2-3 ap. /si

ATHLÉTISME ■ Suspension à vie pour Young. L'athlète américain Jerome Young, champion du monde du 400 m, a été suspendu à vie pour un deuxième contrôle antidopage positif. Le premier a eu lieu en 1999 et le second au mois de juillet 2004. /si

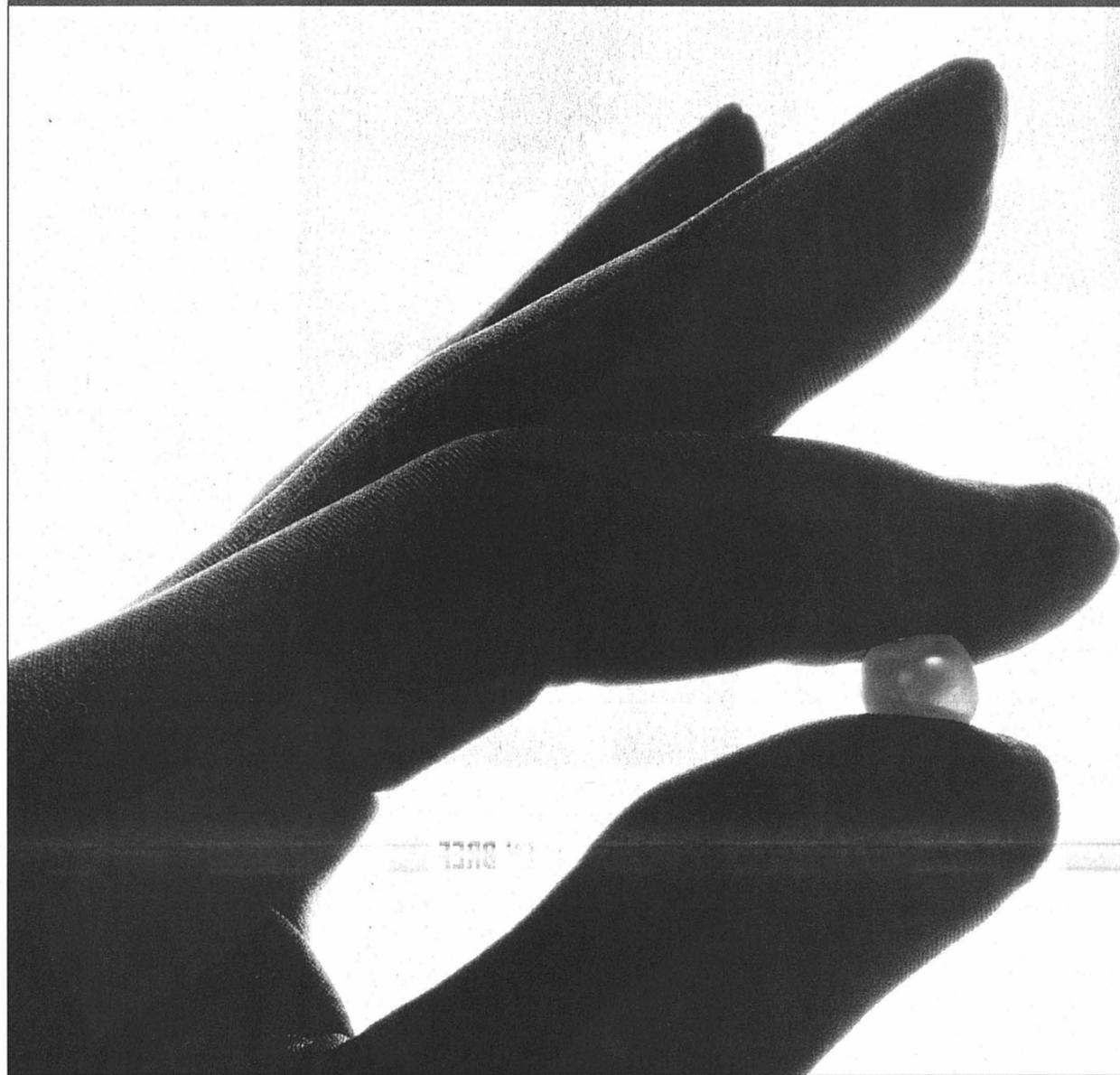
PMUR	Cheval	Poids	Jockey	Entraîneur	Cote	Perf.	NOTRE OPINION	LES RAPPORTS	
Demain à Maisons-Laffitte, Prix de l'Ecoute (handicap divisé, Réunion 1, course 2, 1200 mètres, départ à 13h50) Cliquez aussi sur www.longuesoreilles.ch Seule la liste officielle du PMU fait foi	1 Hewitt	60,5	M. Blancpain	S. Lyon	25/1	9p0p0p	11 - Un véritable métronome. 4 - A déjà fait ses preuves. 6 - Peut prendre une part active à l'arrivée. 5 - Cheval expérimenté. 8 - Toujours en forme. 15 - Peut figurer dans le quinté. 9 - Un cheval très saisonnier. 3 - Peut surprendre. LES REMPLAÇANTS: 2 - Toujours aussi bien. 7 - Un cheval à suivre.	Notre jeu 11* 4* 6* 5 8 15 9 3 *Bases Coup de poker 18 Au 2/4 11 - 4 Au tiercé pour 16 fr 11 - 4 - X Le gros lot 18 12 14 10 13 17 1 2sur4: 27,50 fr.	Hier à Beaumont-De-Lomagne, Grand Prix de Lomagne. Tiercé: 7 - 4 - 6. Quarté+: 7 - 4 - 6 - 14. Quinté+: 7 - 4 - 6 - 14 - 1. Rapports pour 1 franc Tiercé dans l'ordre: 378,20 fr. Dans un ordre différent: 34,60 fr. Quarté+ dans l'ordre: 2174,80 fr. Dans un ordre différent: 145,60 fr. Trio/Bonus (sans ordre): 7,30 fr. Rapports pour 2 francs Quinté+ dans l'ordre: 33.440.- Dans un ordre différent: 572,80 fr. Bonus 4: 33,40 fr. Bonus 3: 5,20 fr. Rapports pour 5 francs 2sur4: 27,50 fr.
	2 Viane	59,0	Y. Barberot	S. Wattel	18/1	0p1p0p			
	3 Larsony	58,5	C. Soumillon	D. Prod'homme	15/1	5p0p3p			
	4 Zuppa-Inglesse	58,0	S. Pasquier	E. Lellouche	6/1	0p3p3p			
	5 Wichita-Falls	57,5	D. Boeuf	S. Monfort	9/1	0p6p0p			
	6 Lanzerac	57,0	R. Marchelli	A. Bonin	7/1	7p4p0p			
	7 Lothaire	56,5	G. Faucon	P. Tual	20/1	7p0p0p			
	8 Summer-Shrill	56,5	T. Jarnet	S. Guillot	10/1	6p4p0p			
	9 Baryton	55,5	I. Mendizabal	G. Poznanski	13/1	3p0p0p			
	10 Hotesse	55,0	T. Thulliez	R. Avial-Lopez	35/1	3p3p5p			
	11 Tycoon's-Hill	54,5	J. Auge	R. Collet	5/1	2p5p5p			
	12 Tarentum	54,0	X. Chalaron	D. Prod'homme	40/1	0p2p5p			
	13 Dark-Green	53,0	A. Bonnefoy	X. Nakkachdji	32/1	2p3p8p			
	14 Deziring	53,0	S. Maillot	R. Collet	38/1	5p1p2p			
	15 Vision's-Flight	53,0	R. Thomas	P. Lacroix	12/1	1p0p2p			
	16 Jim-De-Fleur	52,5	A. Malenfant	A. Bonin	23/1	7p3p7p			
	17 His-Solitaire	51,5	M. Sautjeau	F. Chappet	28/1	8p4p1p			
	18 Le-Boss	51,5	B. Collet	R. Collet	45/1	4p2p1p			

HELIOMAZOUT Votre source de chaleur près de chez vous

MAZOUT DIESEL ESSENCE
032 927 32 32
Michel Sidler et Michèle Meyer à votre service

SE CHAUFFER AU MAZOUT. LA BONNE DECISION
HELIOMAZOUT SA
15, rue de la Fiaz 2300 La Chaux-de-Fonds
www.heliomazout.ch info@heliomazout.ch

Près de vous, la perle rare.



Un personnel motivé est le bien le plus précieux d'une entreprise. Pour le trouver, placez votre offre d'emploi là où elle sera lue avec une attention particulière: dans votre journal local ou régional.

www.publicitas.ch

Aujourd'hui comme demain, vos annonces dans la presse et sur Internet sont synonymes de succès.

 PUBLICITAS

Publicitas SA, Rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds, Tél. 032 910 20 50, Fax 032 910 20 59

PATINAGE ARTISTIQUE

Saint-Imier. Coupe d'Erguël (180 participants, 20 clubs, 28 catégories).
Mini-Poussins: 1. Eloïse Mathez (Saint-Imier). 2. Rebecca Bucci (Genève). 3. Victoria Bucci (Genève). 4. Salomé Tanner (Saint-Imier).

Benjamins B: 1. Diana Zanta (Lugano). 2. Laura Van Tiel (Genève). 3. Léonie Siffert (La Chaux-de-Fonds).
Puis: 5. Estelle Scheidegger (Franches-Montagnes). 8. Olivia Munoz (Saint-Imier). 10. Nathanaëlle Fankhauser (St-Imier).

Minimes B1 filles: 1. Roberta Alberico (Bienne). 2. Katie Miles (Morges). 3. Indra Graber (Villars). **Puis:** 11. Sophie Wicht (La Chaux-de-Fonds) 14. Samantha Monnard (Neuchâtel).

Inter-argent A dames: 1. Monica Perrenoud (Lausanne). 2. Alizée Schnegg (Moutier). 3. Christelle Bürgisser (Bienne).

Improvisation A: 1. Zoé Gendron (Le Locle). 2. Océane Guiber (Lausanne). 3. Laure Kohler (Ajoie). **Puis:** Olivia Munoz (Saint-Imier). 12. Elena Brugnone (Le Locle). 14. Naomie Tanner (Saint-Imier).

Improvisation B: 1. Laura Broggi (Saint-Imier). 2. Anouck Zurbuchen (Le Locle). 2. Natalie Prebandier (Neuchâtel). 4. Amélie Blaser (Val-de-Travers). **Puis:** 7. Lucie Biasotto (Le Locle). 8. Nathanaëlle Fankhauser (Saint-Imier). 10. Eve Carrel (Le Locle).

Improvisation C: 1. Nadia Kuster (Villars). 2. Estelle Denereaz (Villars). 3. Marion Conod (Villars).

Poussins A filles: 1. Morgane Lattion (Martigny). 2. Noémie Giller (La Gruyère). 3. Laure Kohler (Ajoie). **Puis:** 6. Laura Oppliger (Saint-Imier). 11. Laura Zwhalen (Franches-Montagnes). 14. Alicia Veralli (Saint-Imier).

Poussins A garçons: 1. Ioan Perret (Morges). 2. Dario Alborghetti (Genève).

Benjamins A garçons: 1. Loïc Dubois (La Chaux-de-Fonds).

Poussins B2 filles: 1. Océane Guibert (Lausanne). 2. Milena Frossard (Genève). 3. Daphné Philipona (La Gruyère). **Puis:** 9. Luana Leiber (Franches-Montagnes). 10. Tamara Monnard (Neuchâtel). 11. Cindy Meyer (Saint-Imier).

Benjamins A filles: 1. Annie Mercier (La Gruyère). 2. Léna Lundquist (La Gruyère). 3. Elodie Dorsaz (Martigny). 4. Manais Fleuty (Le Locle). **Puis:** 6. Anouck Zurbuchen (Le Locle). 12. Noémie Cannatella (Le Locle).

Poussins B1 filles: 1. Mallaury Berthoud (Monthey). 2. Amandine Girardin (Ajoie). 3. Naomi Tanner (Saint-Imier). 3. Estelle Kruegel (Val-de-Travers). **Puis:** 9. Sarah Ummel (Franches-Montagnes).

Poussins B garçons: 1. Vincent Currel (Yverdon).

Minimes B garçons: 1. Nicolas Roulet (Neuchâtel).

Minimes A filles: 1. Annabel Zermatten (Martigny). 2. Elodie Hamann (Genève). 3. Manuela Vonlanthen (Bienne). 3. Joanie Scheidegger (La Chaux-de-Fonds). 5. Céline Juillard (St-Imier). 6. Christelle Beguelin (Neuchâtel). 7. Leslie Laager (Neuchâtel).

Minimes B2 filles: 1. Muriel Arnold (Lucerne). 2. Lorène Martina (Val-de-Travers). 3. Laura Broggi (Saint-Imier). 4. Sara Di Basilio (Neuchâtel). **Puis:** 6. Chloé Marti (Saint-Imier). 8. Stéphanie Baume (Franches-Montagnes). 9. Sarah Nicolet (Franches-Montagnes). 10. Nathalie Prebandier (Neuchâtel).

Inter-argent B filles: 1. Estera Medic (Lucerne). 2. Olivia Fahmy (Yverdon). 3. Rachel Stouder (Ajoie).

Inter-argent A hommes: 1. Aurélien Bill (Morges). 2. Pascal Bögli (Lucerne). 3. Denis Tetaz (Morges).

Argent dames: 1. Alexandra Kränzlin (Lucerne). 2. Manon Roulin (Villars).

Minimes USP filles: 1. Laura Junod (Yverdon) 2,0 points. 2. Florence Zinder (Monthey) 3,5 libre+. 3. Mélanie Graf (Yverdon) 3,5 libre-. 4. Naomi Gerber (La Chaux-de-Fonds) 6,5.

Espoirs USP filles: 1. Léa Aegerter (Bienne) 1,5. 2. Astrik Jeitler (Genève) 3,0. 3. Julie Hutter (Genève) 5,0. **Puis:** 5. Zelal Kaplanseren (Neuchâtel) 8,0. 6. Mégane Dubois (La Chaux-de-Fonds) 8,5.

Cadets USP filles: 1. Gina Mathis (Engelberg) 2,0. 2. Alice Huber (La Chaux-de-Fonds) 3,5 libre+. 3. Isabella Vallini (Lugano) 3,5 libre-. **Puis:** 5. Maeva Martinez (Neuchâtel) 7,5.

Espoirs USP garçons: 1. Seelik Mutti (La Chaux-de-Fonds) 2,0. 2. Arnaud Calame (La Chaux-de-Fonds) 2,5.

Cadets USP garçons: 1. Nicolas Dubois (La Chaux-de-Fonds) 1,5.

Juniors USP dames: 1. Joëlle Mueller (Neuchâtel) 2,5 libre+. 2. Olivia Lafély (Morges) 2,5 libre-. 3. Diane Zinsel (Monthey) 4,0. 4. Jessica Beguelin (Neuchâtel) 6,5. 5. Aline Roulet (Neuchâtel) 7,0. 6. Natassia Martinez (Neuchâtel).

Juniors USP hommes: 1. Dat Nguyen (Morges) 1,5.

Elite USP hommes: 1. Marco Walker (Engelberg) 1,5. /réd.

Carré encore invincible

BASKETBALL La saison n'est vieille que d'une semaine, mais, déjà, les ambitions pointent. Miami, Indiana, Utah et Phoenix ont pris un départ canon et sont les derniers invaincus

Par **Nicolas Huber**

Terminés, les matches amicaux de préparation. La saison 2004-2005 de la National Basketball Association est lancée. Une longue ligne droite où chacun essaiera, selon ses ambitions et ses moyens, de gagner une place en play off. Premier pointage.



Au sortir des starting blocks, il est encore trop tôt pour désigner l'équipe en forme. Que sont quatre matches joués? La saison régulière en compte plus de quatre-vingt! Il ne faut pourtant pas négliger le démarrage. Les collectifs ne sont peut-être pas vraiment rodés, mais les joueurs tiennent à s'affirmer rapidement. Dans un sport où l'ego joue un rôle non négligeable, ils n'attendent pas pour dire ce qu'ils valent. Ni ce qu'ils visent.

A ce petit jeu de coudes, la surprise vient d'Europe. Le Russe Andrei Kirilenko, leader

des Utah Jazz, a fait parler la poudre. Du coup, les Américains ne l'appellent plus que

par ses initiales et son numéro: AK-47, fusil d'assaut Kalachnikov le plus répandu au

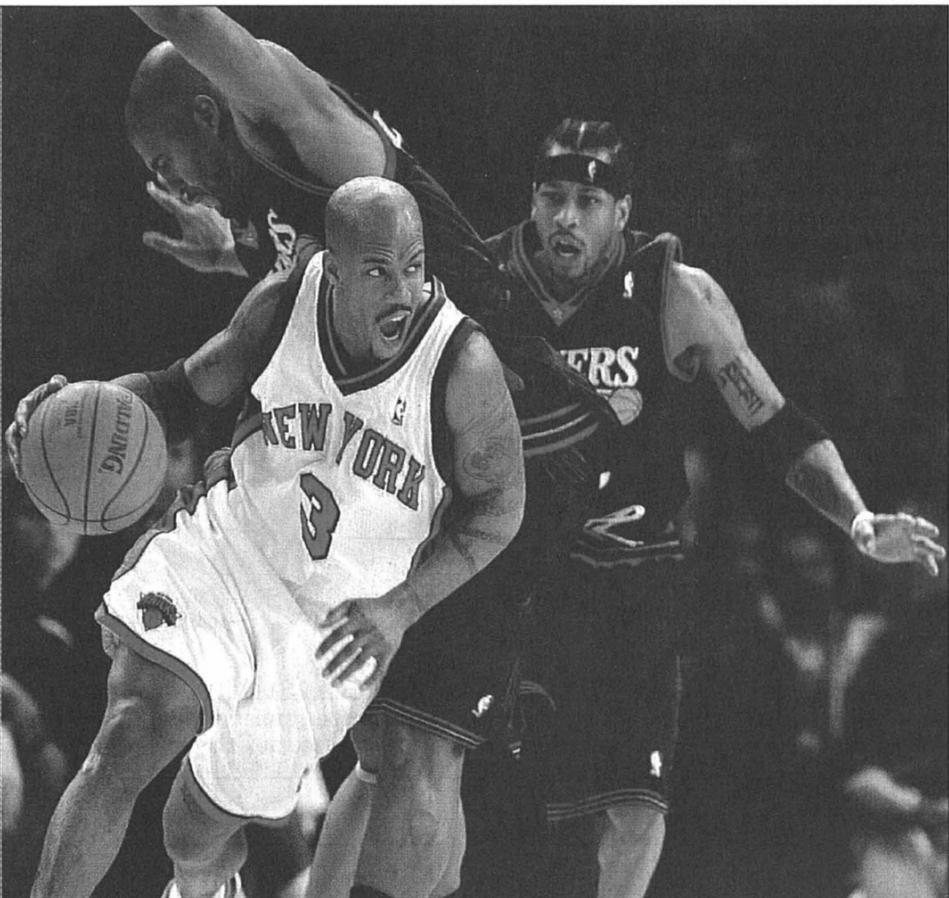
monde... Comparaison d'un goût douteux, vu le contexte géopolitique russe et mondial.

Mais comparaison parlante: 17,5 points, 6 rebonds et 6,5 contres par partie... Le grand blond venu du froid est diablement efficace.

Les Jazz, qui ont bien fait de résigner leur star cet été, font partie des quatre équipes encore invaincues. A l'ouest, ils partagent cet honneur très éphémère avec les surprenants Phoenix Suns. Déjà l'effet Steve Nash? Le rusé distributeur, transféré de Dallas dans l'intersaison, a apparemment déjà «trouvé» les fous volants que sont les Quentin Richardson, Shawn Marion et Amare Stoudemire. Le soleil peut briller à nouveau à Phoenix.

O'Neal revanchard

A l'est, les Indiana Pacers s'affirment, une fois de plus, comme des solides prétendants au titre. Mais ils comptent un nouvel adversaire, dernier membre de ce carré invaincu: les Miami Heat de... Shaquille O'Neal. Le surpuissant pivot, contraint par les Lakers à s'exiler loin des projecteurs hollywoodien, est le joueur qui a le plus de choses à dire et à prouver. Il a commencé à le faire, à grands coups de dunks rageurs. La Floride n'a pas fini de trembler. /NHU



Les Knicks de Marbury ont passé les Sixers? La route est encore longue... PHOTO KEYSTONE

LE POINT

NBA. Matches de mardi soir: New Jersey Nets - Portland Trail Blazers 64-60. Atlanta Hawks - Cleveland Cavaliers 79-93. Orlando Magic - Dallas Mavericks 94-84. Miami Heat - Washington Wizards 103-93. New Orleans Hornets - Los Angeles Lakers 98-106. New York Knicks - Philadelphia 76ers 96-88. Minnesota Timberwolves - Indiana Pacers 101-102. Chicago Bulls - Phoenix Suns 74-94. Houston Rockets - Memphis Grizzlies 90-87. Denver Nuggets - Seattle Super-

Sonics 88-108. Sacramento Kings - Toronto Raptors 108 - 92.

Classements. Conférence Est: 1. Miami Heat 4 victoires 0 défaite. 2. Indiana Pacers 4-0. 3. Toronto Raptors 3-1. 4. Detroit Pistons 3-1. 5. Orlando Magic 3-1. 6. Washington Wizards 2-2. 7. Milwaukee Bucks 1-1. 8. Charlotte Bobcats 1-1. 9. New Jersey Nets 2-2. 10. Boston Celtics 1-2. 11. New York Knicks 1-2. 12. Philadelphia Sixers 1-3. 13. Cleveland Cavaliers 1-3. 14. Chi-

cago Bulls 0-3. 15. Atlanta Hawks 0-3.

Conférence Ouest: 1. Utah Jazz 4-0. 2. Phoenix Suns 4-0. 3. Dallas Mavericks 4-1. 4. Seattle Sonics 3-1. 5. San Antonio Spurs 2-1. 6. Houston Rockets 3-2. 7. Los Angeles Lakers 3-2. 8. Portland Blazers 2-2. 9. Los Angeles Clippers 2-2. 10. Minnesota Timberwolves 2-2. 11. Sacramento Kings 1-3. 12. Denver Nuggets 1-4. 13. New Orleans Hornets 0-4. 14. Golden State Warriors 0-4. 15. Memphis Grizzlies 0-4. /si

MISE AU NET

Sur internet, il est possible de trouver quasiment tout et n'importe quoi. Alors, pour ceux désirant en savoir plus sur leur sportif préféré, il y a bien sûr des moteurs de recherche qui permettent d'emprunter le chemin le plus court afin d'arriver sur un site offrant un maximum d'informations sur la vedette choisi. Et puis il y a ces adresses qui ont la bonne idée de proposer des annuaires pour aller vers son sport ou son champion favori. C'est le cas avec www.celebrinet.com, un site avec des listes de stars de cinéma, de la chanson, de l'art et... du sport!

L'autre notion de la célébrité

Dans l'annuaire sportif, il y en a pour tous les goûts avec notamment de l'athlétisme, du basketball, du football, de la formule 1, de la natation, du snowboard, du tennis ou encore du volleyball. Mais l'offre s'adresse plutôt à des gens nostalgiques ou des personnes qui cherchent à en savoir plus sur des sportifs qui n'ont pas forcément un rayonnement planétaire.

Sous le tennis, par exemple, il est possible de trouver des liens vers Steffi Graf, Yannick Noah et Stefan Edberg. Et dans la rubrique football, il est possible d'en savoir davantage sur Hidetoshi Nakata, Selim Benachour ou encore Eric Rabésandratana.

Et Roger Federer ou Zinédine Zidane? Aucune trace d'eux! Un scandale diront certains. Mais ils savent qu'il y a d'autres moyens de trouver leur bonheur sur internet! /TTR

EN BREF

BADMINTON ■ Succès chaud-fonnier. Céline Tripet a remporté le tournoi international de Strasbourg. Engagée avec l'équipe de Suisse juniors, la Chaux-de-Fonnière s'est imposée en mixte chez les moins de 17 ans aux côtés de Laurent Geijo, D'habitude, la jeune joueuse du BCC évolue avec les moins de 15 ans. /vco

FOOTBALL ■ Derby ce soir. Il y a un derby neuchâtelois au programme aujourd'hui en deuxième ligue interrégionale. En effet, Serrières II reçoit Neuchâtel Xamax M21 ce soir sur le coup de 20 h 15. /réd.

Critique de certains joueurs. Loris Franzosso a décidé de quitter son poste d'entraîneur de Marin (deuxième ligue) suite aux critiques émises par certains joueurs de l'équipe. Le comité du club en a pris acte et le remercie. /réd.

Urs Meier limogé. L'entraîneur de Baden, lanterne rouge de Challenge League, a été limogé suite aux mauvais résultats de l'équipe argovienne. C'est Franz Peterhans, l'habituel directeur sportif, qui assurera l'intérim. /réd.

La Suisse a perdu trois rangs. La Suisse figure au 45e rang du dernier classement Fifa, à égalité avec l'Irak. La sélection de Kobi Kuhn a perdu trois places par rapport au précédent classement. Le Brésil reste en tête devant la France. /si

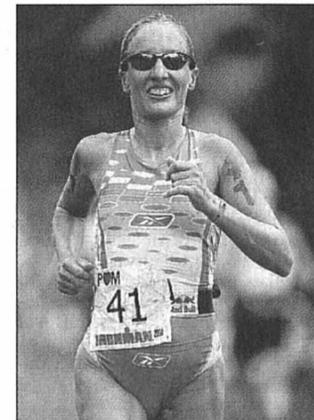
Rooney indemne. Le jeune attaquant de Manchester United Wayne Rooney est sorti indemne mardi d'un accident de la circulation à Wilmslow

(nord de l'Angleterre). La voiture de l'international anglais a percuté un poids lourd. /si

HOCKEY SUR GLACE ■ Timonen quitte déjà Lugano. Kimmo Timonen quitte Lugano, où il n'a disputé que trois matches de LNA (un assist). Le défenseur finlandais a signé un contrat portant jusqu'au 15 décembre avec le club suédois de Brynäs IF. /si

Heatley opéré avec succès. Dany Heatley a été opéré avec succès à l'orbite de son oeil gauche avant-hier après-midi à l'hôpital de l'île à Berne. Quatre semaines de pause sont nécessaires. /si

TRIATHLON ■ Badmann sur tapis vert. La Suissesse Natascha Badmann devrait remporter sur le tapis vert l'Ironman de Hawaï disputé le 16 octobre dernier. La gagnante de l'épreuve, l'Allemande Nina Kraft, a en effet été contrôlée positive à l'EPO, révèle le journal «Frankfurter Allgemeine Zeitung». /si



Natascha Badmann: sourire de rigueur. PHOTO KEYSTONE

STREET-HOCKEY

Avalanche de buts

Le match a bien débuté pour les Chaux-de-Fonniers, qui ouvraient rapidement le score. Las, les Bernois revenaient à égalité. Heureusement, au premier retour des vestiaires, les locaux retrouvèrent la faille et leurs ardeurs, même si la partie n'était pas gagnée à la deuxième pause (9-5). Dans l'ultime tiers, les Chaux-de-Fonniers ont su élever la cadence pour décrocher leurs hôtes. Lors de cette période, ils ont presque autant scoré que lors des deux premiers tiers!

LA CHAUX-DE-FONDS - ALCHENFLÜH-KIRCHBERG II 17-6 (3-3 6-2 8-1)

Bellevue: 50 spectateurs.
Buts: 2e Calame 1-0. 7e Lüthi 1-1. 8e Calame 2-1. 15e P. Burkhalter 2-2. 17e (16'37) Vaucher 3-2. 17e (16'46) P. Burkhalter 3-3. 25e (24'28) Parel 4-3. 25e (24'42) Lüthi 4-4. 26e (25'16) Vaucher 5-4. 26e (25'41) Lüthi 5-5. 29e Parel 6-5. 30e Mottaz 7-5. 35e Calame 8-5. 38e Parel 9-5. 51e (50'04) Gerber 10-5. 51e (50'44) Longueira 11-5. 54e (53'15) Gerber 12-5. 54e (53'25) Longueira 13-5. 55e Mavridis 14-5. 56e Ferrington 15-5. 57e Troyon 16-5. 59e Vaucher 17-5. 60e (59'28) P. Burkhalter 17-6.
Pénalités: 4 x 2' contre le SHCC, 3 x 2' contre Alchenflüh-Kirchberg II
La Chaux-de-Fonds: Tschäppät (27'46 Schafroth); Girardbille, Jovenot; Parel, Rossi; Beriguete, Ferrington; Batista, Cattin; Mottaz, Troyon; Calame, Mavridis; Gerber, Vaucher; Longueira, Rossi. /MMA

Jour de fête à Corcelles

UNIHOKEY En première ligue petit terrain, les joueurs locaux ont longtemps fait jeu égal avec les Berner Hurricanes, champions de Suisse en titre. Avant de craquer sur la fin

Dimanche dernier, jour de fête pour Corcelles: les Neuchâtelois disputaient leur seule journée de championnat de la saison à domicile, avec en point de mire un beau duel contre les Berner Hurricanes, les champions de Suisse en titre. Mais avant de penser à ce match de gala, Corcelles se devait de remporter son premier match contre Gerzensee, une équipe qui a souvent été sa bête noire. Extrêmement rigoureux en défense, les Neuchâtelois remplirent leur mission de fort belle façon. Deux joueurs s'illustrèrent particulièrement: le gardien Florian Billod réalisa un blanchissage (un événement très rare en unihockey) alors que Mathias Schreier a inscrit les trois buts corcellois.

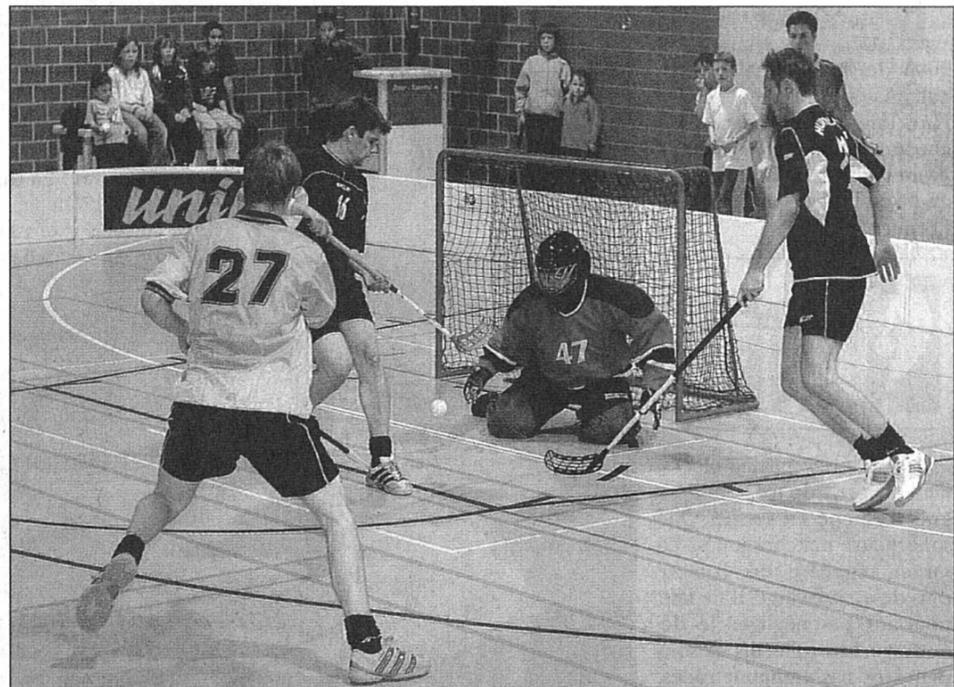
Le second match s'annonçait bien plus difficile pour la troupe de l'entraîneur Laurent Schüpbach. Comme l'on pouvait s'y attendre, le champion de Suisse entra dans la partie avec détermination, prenant rapidement deux longueurs

d'avance. Les Corcellois réagirent promptement en parvenant à revenir à la hauteur des

Bernois. Les deux équipes se livrèrent ensuite à un véritable chassé-croisé qui tint en ha-

leine le public. Elles regagnèrent les vestiaires pour la pause sur une égalité parfaite: 4-4.

Durant les dix premières minutes de la seconde période, la suspense resta entier et les Neuchâtelois purent rêver de faire trébucher le favori. Cependant, les Bernois parvinrent finalement à faire la différence en fin de rencontre, faisant étalage de leur maîtrise technique. Les Corcellois durent admettre que les Berner Hurricanes n'étaient pas devenus doubles champions par hasard. Malgré cette défaite, la fête fut belle et Corcelles reste solidement ancré en haut du classement.



Marc Widmer (27) menace le gardien des Berner Hurricanes: Corcelles-Cormondrèche est passé tout près de l'exploit face aux champions de Suisse. PHOTO LEUENBERGER

CORCELLES-CORMONDRÈCHE - GERZENSEE 3-0 (2-0)

CORCELLES-CORMONDRÈCHE - BERNER HURRICANES 7-10 (4-4)

Corcelles: 250 spectateurs
Corcelles-Cormondrèche: Billod; Schüpbach, Widmer, Milana; Dreyer, Rossel, Ramsbacher; Schreier, Cosandey; Cosandier.

Classement

Première ligue: 1. Alterswil 12. 2. Berner Hurricanes 10. 3. Corcelles-Cormondrèche 9. 4. Ostermündigen 7. 5. Flamatt 6. 6. Tavel 6. 7. Semsales 4. 8. Gerzensee 3. 9. Viège 2. 10. Ueberstorff 1. /FCO

SPORT RÉGION

BASKETBALL

Messieurs. Deuxième ligue. Classement: 1. Hümbasket 2-4. 2. Université 2-4. 3. Moutier 4-4. 4. Soleure 2-3. 5. Union NE II 2-3. 6. Eagles 1-2. 7. Marin 1-2. 8. SWB Berne 1-2. 9. Val-de-Ruz 2-2. 10. Uni Berne 1-1.
Troisième ligue neuchâteloise: UCLA 96 - Fleurier 41-62.
Classement: 1. Fleurier 2-4. 2. UCLA 96 2-3. 3. Val-de-Ruz II 1-1. 4. Saint-Imier 1-1.
Troisième ligue bernoise: Berthoud II - Schliern. Granges - Schüpfen 43-60. Schliern - Hümbasket II 96-50. Rapid Bienne - La Neuveville 104-54. Hümbasket II - Oldstars 43-81.
Classement: 1. Oldstars 4-8. 2. Hümbasket II 5-6. 3. Schliern 3-5. 4. Rapid Bienne 2-4. 5. STB Berne II 2-4. 6. Schüpfen 3-4. 7. La Neuveville 3-4. 8. Granges 4-4. 9. Berthoud II 2-3.
Juniors, qualification groupe D: Moutier - Berthoud 49-65. La Chaux-de-Fonds - Soleure 56-66. Marin - UCLA 96 46-79.
Classement: 1. Moutier 5-8. 2. STB Berne 3-6. 3. UCLA 96 4-6. 4. Berthoud 3-5. 5. Soleure 2-4. 6. La Chaux-de-Fonds 4-4. 7. Marin 3-3.
Cadets, groupe neuchâtelois: Fleurier - Marin 78-49. La Chaux-de-Fonds - Université 82-67.
Classement: 1. La Chaux-de-Fonds 3-6. 2. UCLA 96 2-3. 3. Fleurier 2-3. 4. Université 2-3. 5. Marin 3-3.
Cadets, groupe bernois: Soleure - STB Berne I 12-77. STB Berne II - Buchsi 43-59. Rapid Bienne - Hümbasket 84-57. STB Berne - STB Berne II 15-107.
Classement: 1. STB Berne I 4-8.1. 2. Rapid Bienne 5-8. 3. Hümbasket 3-4. 4. STB Berne II 4-4. 5. Berthoud 2-3. 6. Buchsi 2-3. 7. Soleure 2-3.
Benjamins: STB Berne - Union NE 73-61. Université - Rising Stars 30-139. La Chaux-de-Fonds - STB Berne 113-66. Union NE - Rapid Bienne 35-72.
Classement: 1. La Chaux-de-Fonds 4-8. 2. Berthoud 4-7. 3. Union NE 5-7. 4. Rising Stars 3-6. 5. Rapid Bienne 4-6. 6. Université 5-5. 7. STB Berne 3-4. 8. Val-de-Ruz 4-4.

Dames. Deuxième ligue: Eagles - Bulle II 70-42. SWB Berne - Femina Berne I 20-62. Uni Berne - Femina Berne II 66-37. Berthoud - La Chaux-de-Fonds 12-85.
Classement: 1. Elfic FR III 4-7. 2. Eagles 3-6. 3. Uni Berne 3-6. 4. Femina BE II 4-6. 5. La Chaux-de-Fonds 3-5. 6. Villars 3-5. 7. SWB Berne 4-5. 8. Val-de-Ruz 4-5. 9. Femina Berne 2-4. 10. Hümbasket 3-4. 10. Bulle II 4-4. 12. Berthoud 3-3.
Juniors, qualification, groupe B: Val-de-Ruz - Del 63-62.
Classement: 1. Val-de-Ruz 3-6. 2. Del 1-1. 3. Lausanne 1-1. 4. Epalinges 1-1. 5. Stade français 0-0.
Cadettes: Val-de-Ruz - Femina Berne 14-78. Val-de-Ruz - Université 37-59.

Classement: 1. Université 5-8. 2. Femina Berne 3-6. 3. La Chaux-de-Fonds 4-6. 4. Val-de-Ruz 4-4. /réd.

ESCRIME

La Chaux-de-Fonds. Tournoi des Cadets de la Rapière. Compétition par équipes. Poussins: 1. Fribourg IV. 2. Vevey III. 3. La Chaux-de-Fonds III (Louis Ducret, Guillaume Vuillemin, Maël Gostelli et Esther Vaucher).
Pupilles: 1. Genève I. 2. Vevey II. 3. Fribourg I et Vevey I. **Pupillettes:** 1. Fribourg III.



Camille Balanche (à gauche). PHOTO GALLEY

Benjamins: 1. Bienne I. 2. Genève I. 3. Genève II et Vevey I. **Puis:** 7. La Chaux-de-Fonds I (Victor Pfister, Leonard Kohli, Philippe Heinkel, Benjamin Graf). **Benjamines:** 1. Lausanne I. 2. Neuchâtel I (Cheryl Oswald, Anne-Caroline Lecoultré et Aline Bressoud).
Minimes garçons: 1. Fribourg I. 2. Genève I. 3. Bienne I et Zurich I. **Minimes filles:** 1. Bâle I. 2. Genève II.
Cadets: 1. Lausanne I. 2. Lausanne II. 3. Fribourg I et Vevey I. **Cadettes:** 1. La Chaux-de-Fonds I (Cindy Kiener, Alexandra Houguenade et Camille Balanche). 2. Thoune I. 3. Berne. /réd.

FLÉCHETTES

Ligue neuchâteloise: Peseux - De Dietrich 3-3. Werewolves - Toons 3-3. Corsair - Drakkar 3-3.
Classement: 1. Peseux 3-5. 2. Toons 3-4. 3. De Dietrich 3-3. 4. Werewolves 3-2 (15-24). 5. Drakkar 3-2 (16-26). 6. Corsair 3-2 (17-27).

GOLF

Les Bois. Compétition de clôture. Ladies et seniors. Net. Scramble à 2. Stableford: 1. Anete Almeida-Aragao et Jean-Pierre Piazza 44 points. 2. Catherine Moser et Pierre Cuenin 44. 3. Helga Essebier et Eric Paroz 44. /réd.

GRAND JEU

Championnat intercantonal. Quatrième manche à La Chaux-de-Fonds: 1. Charles Tynowski 124 quilles (champion de jeu). 2. Eric

Schneeberger 123. 3. Pierre Matthey 120. 4. Lucien Tynowski 120. 5. Carmelo Turnaturi 120. 6. Willy Geiser 119. 7. Georges Dubois 118. 8. Grégory Chopard 118. 9. Pierre-Alain Dick 116. 10. Maurice Taillard 116.
Par équipes: 1. Erguël 573. 2. Epi 572. 3. Vue-des-Alpes 538. 4. Le Locle 522. 5. La Chaux-de-Fonds.

Classement général provisoire: 1. Charles Tynowski 492. 2. Lucien Tynowski 481. 3. Roger Chopard 457. 4. Eric Schneeberger 451. 5. Maurice Taillard 449. 6. Willy Geiser 447. 7. Sylvain Reichen 443. 8. Jean-Louis Waefer 443. 9. Pierre Matthey 436. 10. Blaise Mores 435. **Par équipes:** 1. Epi 2205. 2. Le Locle 2199. 3. Erguël 2150. 4. Vue-des-Alpes 1904. 5. La Chaux-de-Fonds 1859. /réd.

HALTÉROPHILIE

Championnats du monde de powerlifting, organisés par la World Drug Free Powerlifting Federation. Développé couché. Masters II (-110 kg): 1. Jimi De Luca (club haltérophile Neuchâtel) 165 kg. **Masters V (-90 kg):** 1. René Ulrich (CH Neuchâtel) 145,500 kg, record du monde de la catégorie). **Masters V (-60 kg):** 1. Agostino Trévisan (CH Neuchâtel) 105 kg. /réd.

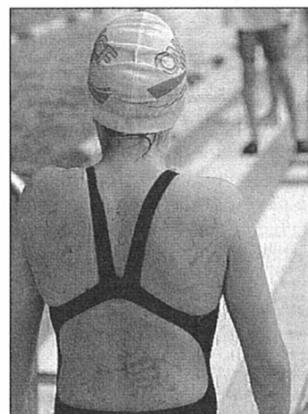
MINIVOLLEY

Dames. Catégorie C, groupe A: 1. Val-de-Travers I 10. 2. Val-de-Travers III 5. 2. Entre-2-Lacs 5. 4. Colombier II 4. 5. Marin 3. 5. La Chaux-de-Fonds 3.
Groupe B: 1. Savagnier 9. 2. NUC 6. 3. Colombier 5. 3. Bevaix 5. 5. Val-de-Travers II 3. 6. Le Locle 2.
Catégorie D, groupe A: 1. Bevaix 10. 2. Colombier I 9. 3. Savagnier 7. 4. Entre-2-Lacs 6. 5. Val-de-Travers II 4. 6. NUC III 3. 7. NUC I 3.
Groupe B: 1. Val-de-Travers I 10. 2. La Chaux-de-Fonds 7. 3. Les Ponts-de-Martel 6. 4. Colombier II 5. 5. NUC II 1. 5. Lignières 1.
Messieurs. Catégorie C, groupe A: 1. Le Locle 12. 2. Bevaix 6. 3. Entre-2-Lacs I 3. 3. Colombier II 3.
Groupe B: 1. Colombier I 11. 2. Entre-2-Lacs II 9. 3. Savagnier 2. 2. Colombier III 2.
Catégorie D: 1. Bevaix 8. 2. Entre-2-Lacs 5. 3. Val-de-Travers 4. 4. Savagnier 3. 5. NUC 0.
Catégorie E (mixte): 1. La Chaux-de-Fonds 7. 2. Val-de-Travers I 6. 3. Les Ponts-de-Martel 5. 4. Le Locle 2. 5. Val-de-Travers II 0.
Catégorie F (mixte), groupe A: 1. Le Locle I 17. 2. La Chaux-de-Fonds I 5. 3. Les Ponts-de-Martel 4. 3. Colombier 5. 5. Entre-2-Lacs II 0.
Groupe B: 1. Le Locle II 9. 1. Entre-2-Lacs I 9. 3. La Chaux-de-Fonds II 6. 4. Lignières 0.

JMB (4x4): 1. Entre-2-Lacs I 5. 2. La Chaux-de-Fonds 3. 2. Colombier 3. 4. Entre-2-Lacs II 1. /réd.

NATATION

Allschwill. Meeting international. Principaux classements du club de La Chaux-de-Fonds (CNCF) par ordre alphabétique: Laura Agostini (1987), 10e sur 50 m brasse (36'77), 7e sur 100 m brasse (1'18'92) et 5e sur 200 m brasse (2'48'93); Anaëlle Boichat (1989), 16e sur 50 m brasse (38'09); Anouck De Vos (1988), 7e sur 50 m brasse (36'35), 10e sur 100 m brasse (1'19'60) et 5e sur 50 m papillon (32'37); Laetitia Donner (1989), 10e sur 400 m libre (4'49'87), 6e sur 50 m dos (33'28), 3e sur 100 m dos (1'10'43) et 5e sur 400 m quatre nages (5'27'32); Raphaël Lidy (1984), 5e sur 50 m brasse (32'35) et 3e sur 100 m brasse (1'09'61); Mailys Perrenoud (1990), 9e sur 800 m libre (10'23'45) et 10e sur 200 m brasse (2'54'14); Mathieu Wicht (1987), 12e sur 1500 m libre (18'42'76) et 11e sur 400 m quatre nages (5'18'33). /réd.



Les nageurs du CNCF étaient au rendez-vous! PHOTO ARCH-LEUENBERGER

SPORT HANDICAP

Marin. Tournoi international de tennis en fauteuil roulant (32 joueurs de cinq pays, dont six dames): Dames: 1. Katharina Kruger (16 ans, 49e mondiale). **Messieurs I:** Josef Felix (Svq, 23e mondial) bat Laurent Fischer (Fr, 56e mondial) 6-4 6-0. **Double I:** Sébastien Husser-Laurent Fischer (Fr) battent Martin Herni-Daniel Pellegrina (S) 6-2 4-6 6-3. **Messieurs II:** Raphaël Gremion (S, qui s'entraîne à Marin) bat Hassan Achoumi (S) 6-3 6-3. **Double II:** victoire de Raphaël Gremion et Hassan

Achoumi (S). **Messieurs III:** Frédéric Decorvet (FR) bat Frédéric Chevalier (Fr) 6-2 6-1. **Double III:** victoire de la paire Frédéric Decorvet-Loise Kabirialeh-Pham. /réd.

TCHOUKBALL

Championnat de Suisse (première journée): Neuchâtel - Lausanne 33-82. Dorigny - Université 35-42. Meyrin - La Chaux-de-Fonds 33-63. Val-de-Ruz - Genève 35-62. /réd.

UNIHOKEY

Troisième ligue. Groupe 2: Le Rouge et Or du Locle - La Chaux-de-Fonds 6-7. Charly Môtiers - Fribourg II 5-6. Le Rouge et Or du Locle - Belmont 13-8. La Chaux-de-Fonds - Fribourg II 12-2. Charly Môtiers - White Piranhas Travers 7-9. Neyruz Rhinos - Belmont 10-5. Villars-sur-Glâne - Cressier-Cloros 4-6. White Piranhas Travers - Tramelan II 15-1. Cressier-Cloros - Neyruz Rhinos 6-4. Villars-sur-Glâne - Tramelan II 6-10.
Classement: 1. White Piranhas Travers 4-8. 2. Le Rouge et Or du Locle 4-6. 3. La Chaux-de-Fonds 4-6. 4. Cressier-Cloros 4-6. 5. Villars-sur-Glâne 4-4. 6. Charly Môtiers 4-4. 7. Neyruz Rhinos 4-2. 8. Fribourg II 4-2. 9. Tramelan II 4-2. 10. Belmont 4-0. /réd.

VOILE

Championnat FVLJ. Classements finaux. Classe 1: 1. Beat Siegfried, «Meridienne», (CVE), 0,0. 2. Christian Rohrer, «Geronimo», (SNC), 15,0.
Classe 2: Monica et Felix Meyer, «Guapa-TBS», (YCB), 0,0. 2. Pierre Walt, «Sarbacane», (CVN), 9,0. 3. Marcel Squaldo, «Corum», (GCNA), 19,7.
Classe 3: 1. Gérard Baudraz, «X-Pensif», (MY), 16,7. 2. Thierry Bosshart, «Va-nu-pieds», (CVE), 17,7. 3. CVE, «Breitling II», (CVE), 20,1.
Classe 4: 1. Michel Matthey, «Canopus», (GCNA), 5,7. 2. Laurent Jacot, «Flo», (CNG), 6,0. 3. Manfred Bucher, «www.garmin.ch», (GCNA), 12,0.
Classe 5: 1. Leo Fleischli, «Relax», (CVB), 3,0. 2. Ami Blanc, «Délire», (CNTY/MY), 9,0. 3. Michel Rottet, «Ronstan», (CVN), 22,7.
Classe 6: 1. Charles-André Von Gunten, «Nemorin», (CVN), 6,0. 2. Alain Grosvernier, «Henri Lloyd», (BT), 15,7. 3. Jean-Claude Du Pasquier, «Crazy Jack», (CVN), 19,7.
Classe 7: 1. Joël Broye, «Lugwen II», (CVN), 0,0. 2. Régina et Yves Caillet, «Le Titan», (CVE), 15,0. 3. Didier Glayre, «Arsinoë», (CNTY), 23,1.
Classe 8: 1. Jacques Simonet, «Banjo», (CVE), 3,0. 2. Max Schwendener, «Spola far La», (SNC), 6,0. 3. Werner Rutschmann, «Ric», (CNTY), 9,0.

Classe E (E+F): 1. Olivier Schenker, «Gust», (MY), 0,0. 2. Bertrand Geiser, «RTN-Mercedes», (CVN), 12,0. 3. Carlo Di Pietrantonio, «Batimetal», (MY), 25,8.

Classe G: 1. Raymond Wittmer, «Zoom», (CNTY), 0,0.
Classe L2: 1. Patrick Chanz, «4US», (CVE), 0,0. 2. Paul Ritter, «Annekäthi», (CVB), 18,0. /réd.

VOLLEYBALL

Dames. Deuxième ligue: Val-de-Ruz - Les Ponts-de-Martel 1-3. Savagnier - Marin 1-3.
Classement: 1. Les Ponts-de-Martel 2-4. 2. Marin 2-4. 3. E2L 2-4. 4. La Chaux-de-Fonds 2-2. 5. NUC II 2-2. 6. Val-de-Ruz 2-0. 7. Savagnier 2-0. 8. Le Locle 2-0.
Troisième ligue: Les Ponts-de-Martel II - Corcelles-Cormondrèche 3-1. Val-de-Travers II - NUC III 1-3. Cerisiers-Gorgier - Boudry 3-0.
Classement: 1. NUC III 3-6. 2. Les Ponts-de-Martel II 3-6. 3. Cerisiers-Gorgier 3-4. 4. Peseux 2-2. 5. Corcelles-Cormondrèche 2-0. 6. Val-de-Travers II 3-0. 7. Boudry 2-0.
Quatrième ligue: Lignières - Marin II 3-1. Val-de-Ruz II - La Chaux-de-Fonds II 3-0. Lignières - Colombier II 3-1.
Classement: 1. Lignières 3-6. 2. Val-de-Ruz II 3-4. 3. Colombier II 2-2. 4. Marin II 4-2. 5. La Chaux-de-Fonds II 2-0.
Juniors A: Colombier - Val-de-Travers 0-3.
Classement: 1. Val-de-Travers 3-6. 2. Les Ponts-de-Martel 1-2. 3. Le Locle 2-2. 4. NUC 2-2. 5. Colombier 2-0. 6. La Chaux-de-Fonds 2-0.

Juniors B: Colombier - Bevaix 3-2. NUC - Val-de-Travers 0-3. Le Locle - Val-de-Ruz 3-1. Lignières - Les Ponts-de-Martel 3-1. Val-de-Travers - Lignières 3-0.
Classement: 1. Lignières 4-8. 2. Val-de-Travers 3-6. 3. Les Ponts-de-Martel 4-6. 4. NUC 4-4. 5. Colombier 4-2. 6. Lignières 4-2. 7. Val-de-Ruz 2-0. 8. Bevaix 3-0.

Messieurs. Deuxième ligue: Colombier II - Boudry 3-0. Cortailod - E2L 1-3. Le Locle - La Chaux-de-Fonds 2-3. Marin - Val-de-Ruz II 0-3.
Classement: 1. Val-de-Ruz II 2-4. 2. Colombier II 2-4. 3. La Chaux-de-Fonds 2-4. 4. E2L 2-2. 5. Marin 2-2. 6. Le Locle 2-0. 7. Boudry 2-0. 8. Cortailod 2-0.

Troisième ligue: Val-de-Travers II - Val-de-Ruz II 3-0. Lignières - Val-de-Ruz II 3-0.
Classement: 1. Lignières 4-8. 2. Savagnier 3-4. 3. Val-de-Travers II 3-4. 4. La Chaux-de-Fonds II 3-2. 5. Val-de-Ruz II 4-2. 6. Val-de-Ruz JMA 0-0. 7. Colombier JMA 0-0. 8. Colombier III 3-0.

Juniors: La Chaux-de-Fonds - Colombier 0-3. Val-de-Ruz - Colombier 0-3.
Classement: 1. Colombier 2-4. 2. La Chaux-de-Fonds 2-2. 3. Val-de-Ruz 2-0. /réd.



6.45 Les Zap. **8.25** La Beauté du diable. **8.50** Top Models. **9.10** Commissaire Montalbano. Film TV. Policier. Ita. 2001. Réalisation: Alberto Sironi. 1h50. Stéréo. Chien de faïence. **11.00** Euronews. **11.15** Les Feux de l'amour. **11.55** Telescoop. **12.15** Les Craquantes. Dorothy ne pense qu'à ça. **12.45** Le 12:45. **13.10** Zig Zag café. Des Jurassiens au service du déminage humanitaire. **14.05** Inspecteur Derrick. La mort d'un fan. **15.10** Washington Police. Un petit tour à l'ouest. **15.55** Le Caméléon. Kidnapping. Après un enlèvement, Jarod se fait passer pour le père de la victime afin de tenter de la libérer. **16.45** Charmed. Centenaire. Toujours amoureux de Phoebe, Cole rejoint le clan des Avatars et jette un sort qui altère la réalité. Dans ce nouvel univers, les trois n'ont plus aucun pouvoir. **17.35** JAG. People v. SecNav. **18.20** Top Models. **18.55** Le 19:00 des régions. **19.10** Télé la question!. **19.30** Le 19:30. **20.05** Allocution de Pascal Couchepin, conseiller fédéral. La loi relative à la recherche sur les cellules souches.

7.00 Euronews. **8.00** Quel temps fait-il?. **9.00** Euronews. **10.30** A bon entendre. La face cachée des piles: ABE teste leur durée de vie. **11.00** Classe éco. Invité: Claude Luterbacher, vice-président de la Fédération suisse des agences de voyages. Au sommaire: «Tax Free Shop: le luxe s'envoie en l'air». - «Suivez la flèche». - «Pub: écrans à cran». **11.30** Les Zap. **12.35** Euronews. **12.50** Telescoop. **13.15** Le 12:45. **13.35** Euronews. **15.00** A bon entendre. La face cachée des piles: ABE teste leur durée de vie. **15.30** Classe éco. Invité: Claude Luterbacher, vice-président de la Fédération suisse des agences de voyages. Au sommaire: «Tax Free Shop: le luxe s'envoie en l'air». - «Suivez la flèche». - «Pub: écrans à cran». **16.00** Les Zap. **17.30** Garage. **18.20** Kelif et Deutsch, à la recherche d'un emploi. Médiateur. **18.25** Boston Public. Chapitre 48. **19.10** Oh les filles. Johnny, Joséphine, Luisa, Philippe, Véronique. **19.40** Les Zap. **20.05** Banco Jass. **20.10** Carnotzet. Les temps secs.

6.45 TF1 info. **6.50** TF1 jeunesse. **8.30** Téléshopping. **9.05** TF1 jeunesse. **11.15** Star Academy. **12.05** Attention à la marche!. Spécial Best of. **12.50** Julie cuisine. **13.00** Journal **14.00** Moonraker Film. Aventure. GB - Fra. 1979. Réal: Lewis Gilbert. 2 h 10. Avec: Roger Moore, Lois Chiles, Michael Lonsdale, Richard Kiel. **16.10** Fous d'Irène Film. Comédie. EU. 2000. Réal: Peter Farrelly et Bobby Farrelly. 2 h. Inédit en clair. Avec: Jim Carrey, Renée Zellweger, Anthony Anderson, Mongo Brownlee. Un policier loufoque à la double personnalité s'prend de la jeune femme qu'il est chargé d'escorter, usant de tous ses bons côtés pour la séduire. **18.10** Zone rouge Invité: Xavier (Queer). **19.00** Star Academy Télé-réalité. Présentation: Nikos Aliagas. En direct. **20.00** Journal

6.30 Télématin. **8.40** Des jours et des vies. **9.00** Amour, gloire et beauté. **9.25** KD2A. **10.50** Flash info. **11.00** Motus. **11.35** Les z'amours. **12.10** La cible. **12.50** Millionnaire. **13.00** Journal **13.55** La Grande Évasion Film. Aventure. EU. 1963. Réal: John Sturges. Avec: Steve McQueen, Charles Bronson, James Coburn, Donald Pleasence. **16.55** La Guerre du feu Film. Aventure. Can - Fra - EU. 1981. Réal: Jean-Jacques Annaud. Avec: Everett McGill, Rae Dawn Chong, Ron Perlman, Nameer El Kadi. Il y a quelques dizaines de milliers d'années, la lutte acharnée d'une tribu d'homos sapiens pour se réapproprié son bien le plus précieux: le feu. **18.45** On a tout essayé Best of. **19.50** Un gars, une fille Best of. **20.00** Journal

6.00 Euronews. **7.00** France Truc. **10.25** Les Vertiges de la passion. **11.10** Plus belle la vie. **11.35** Bon appétit, bien sûr. Saint-Pierre aux tagliardi, sanguins et artichauts poivrés. **12.10** Edition régionale. **12.25** 12/14. **12.55** Edition régionale. **13.25** J'y vais... J'y vais pas?. **14.35** L'Héritier Film. Chronique. Fra. 1972. Réal: Philippe Labro. 1 h 45. Avec: Jean-Paul Belmondo, Carla Gravina, Jean Rochefort, Charles Denner. **16.25** Cartouche Film. Comédie. Fra - Ita. 1962. Réal: Philippe de Broca. 1 h 50. Avec: Jean-Paul Belmondo, Claudia Cardinale, Jean Rochefort, Jess Hahn. Au XVIIIe siècle. Un bandit au grand coeur multiplie les exploits en tant que voleur, soldat, déserteur et séducteur. **18.25** Questions pour un champion **18.50** 19/20 **20.10** Tout le sport **20.25** Plus belle la vie

6.00 M6 Music. **6.59** S comme Son. **7.00** M6 Music. **9.00** M6 boutique. **9.50** M6 Music. **10.10** Quelle vie de chien!. Film TV. Comédie. Can. 1996. Réalisation: Neill Fearnley. **11.55** Raz de marée, alerte sur la côte. Film TV. Drame. EU. 1997. Réalisation: George Miller. Avec: Corbin Bernsen, Julianne Phillips, Gregg Henry, Harve Presnell. **13.30** Voyage au centre de la terre Film TV. Aventure. EU. 1999. Réalisation: George Miller. 1 et 2/2. Avec: Treat Williams, Jeremy London, Tushka Bergen, Brian Brown. **17.00** Compte à rebours Film TV. Policier. All. 1996. Réalisation: Achim Bornhak. Avec: Uwe Ochsenknecht, Jorg Schuttauf, Stephanie Philipp, Lutz Herkenrath. **18.55** Caméra café **19.50** Six'/Météo **20.05** Ma famille d'abord Jardin secret. **20.40** Caméra café/ Décrochages info

6.30 Anglais, méthode Victor. **6.51** L'emploi par le Net. **6.55** Debout les zouzous. **9.00** Les maternelles. La grande discussion: Mon mec et sa mère. Invités: François Parpiaux, sexologue; Marika Moisseff, ethnologue et psychiatre. **10.35** A vous de voir. **11.05** La faune d'Alaska. **12.05** Midi les zouzous. **13.40** Le magazine de la santé au quotidien. **14.45** Les survivants des glaces. **15.50** Merveilles vues du ciel. **16.35** Studio 5. Dominique A: «Pendant que les enfants jouent». **16.45** Louis de Funès ou le pouvoir de faire rire. **17.45** Gestes d'intérieur. **17.50** C dans l'air.

arte

19.00 Une croisière de rêve. Dans les coulisses d'un paquebot. **19.45** Arte info. **20.00** Le journal de la culture. **20.15** La loi du collège. Le deuxième trimestre est déjà là: les professeurs se mettent en grève tandis qu'un incident conduit à exclure tous les élèves de la quatrième techno.



Daniel Monnat.



Jessica Lange.



Christian Morin, Corinne Touzet.



«Infirmières en herbe».



Meryl Streep, Clint Eastwood.



Mathieu.



Cyril Cusack, Oskar Werner.

20.15 Temps présent Magazine. Reportage. Présentation: Daniel Monnat. 1 heure. Au sommaire: «Haro sur les écolos». Les associations ont aujourd'hui le droit de contester certains projets de construction: l'UDC et la droite politique souhaiteraient remettre en cause cet état de fait. - «Divorce à la marocaine». Au Maroc, le statut de la femme a totalement changé ce printemps, une réforme saluée par les féministes et approuvée, même par les partis islamistes.

20.25 King Kong Film. Fantastique. EU. 1976. Réal: John Guillermin. 2 h 15. Avec: Jeff Bridges, Charles Grodin, Jessica Lange, John Randolph. Une expédition navigue vers l'île du Crâne, en Polynésie. Elle est dirigée par Fred Wilson, accompagné du savant Bagley et de l'ethnologue Jack Prescott. Ce dernier est à la recherche d'un monstre préhistorique. En chemin, ils recueillent une jeune actrice.

20.55 Une femme d'honneur Film TV. Policier. Fra. 2002. Réal: Marion Sarraut. 1 h 50. Secret de famille. Avec: Corinne Touzet, Cécile Audert, Claire Basini. Adèle Delestrain ne savait pas se faire aimer. Sans prendre de gants, elle a toujours conduit le destin de sa famille et celui de son entreprise de manière autoritaire. Son manque de communication a fini par lui coûter la vie. Adèle Delestrain vient en effet d'être découverte morte, assassinée.

20.55 Envoyé spécial Magazine. Reportage. Prés: Françoise Joly et Guilaine Chenu. 2 h 5. Au sommaire: «Infirmières en herbe». Nathalie, Céline et Anne-Fleur entrent à l'école d'infirmières de Garches. Première blouse blanche, première confrontation avec la maladie, la vieillesse, parfois la mort. - «La France chante». En une décennie, le nombre de chanteurs amateurs, en chorale, en atelier ou avec un professeur particulier, a progressé de 25%.

20.55 Sur la route de Madison Film. Drame. EU. 1995. Réal: Clint Eastwood. 2 h 15. Avec: Clint Eastwood, Meryl Streep, Annie Corley, Victor Slezak. À la mort de leur mère, Michael Johnson et sa soeur Caroline se retrouvent dans la ferme où ils ont passé leur enfance. Ils apprennent que la défunte, Francesca, a demandé que ses cendres soient répandues du haut du pont de Roseman. La lecture du journal intime de Francesca va expliquer cela.

20.50 Gloire et fortune... Divertissement. «Gloire et fortune, la grande imposture». Prés: Pierre Dhostel. 1 h 40. Épisode 5: une maison de fous. Dans la villa, le rythme s'accélère. Les techniciens se sont mis en grève. Pour pouvoir diffuser des images, la production demande à Mathieu de filmer lui-même les événements de la journée. Caméra à l'épaule, il va aller de surprise en découverte.

20.45 Fahrenheit 451 Film. Drame. GB. 1966. Réal: François Truffaut. 1 h 50. VOST. Avec: Oskar Werner, Julie Christie, Cyril Cusack, Anton Diffring. Dans un État futuriste, les autorités ont décidé de se livrer à un vaste autodafé et de brûler tous les livres, qu'elles jugent coupables de nuire gravement à l'esprit des citoyens. Montag fait partie des pompiers d'élite. Encouragé par son épouse Linda, il met docilement le feu à tous les écrits sans se poser de question.

21.15 Pardon Film TV. Drame. Fra. 2004. Réalisation: Alain Schwarzstein. 1 h 45. Stéréo. Avec: Véronique Jannot, Guy Marchand, Agnès Regolo, Flore Vannier-Moreau. **23.00** A couteaux tirés. Film. Action. EU. 1997. Réalisation: Lee Tamahori. 1 h 55. VM. **0.55** Prog. câble et satellite uniquement.

22.40 Le 22:30. **23.10** Allocution de Pascal Couchepin, conseiller fédéral. **23.15** Banco Jass. **23.20** Arabie Saoudite: un régime en crise Documentaire. Politique. GB. 2004. Réalisation: Simon Reeve. 55 min. **0.15** Zig Zag café. **1.05** Prog. câble et satellite uniquement.

22.45 La méthode Cauet Divertissement. Présentation: Cauet, Cécile de Ménibus. 2 h 20. Invités: Elie Chouraqui, Dave, Julie Zenatti, Julien Courbet, Chevalier et Laspalés, Viktor Lazlo, Enrique et Harlem («Star Academy»), Damien Jouillerot. **1.05** Star Academy. **1.45** Les collisettes de l'économie. **2.40** The Others. Série. Sauvez mon âme.

23.00 Trafic.musique Magazine. Musical. Présentation: Guillaume Durand. 2 h 5. Spéciale Elton John. Invités: Joe Cocker, Véronique Sanson, The Killers, Karl Lagerfeld. **1.05** Journal de la nuit. **1.30** Six pieds sous terre. Fraternité. **2.15** Te quiero. Film. Aventure. Fra. 2001. Réal: Manuel Poirier. Inédit.

23.20 Soir 3. **23.45** Malaterra Film TV. Drame. Fra. 2003. Réalisation: Philippe Carresse. 1 h 40. VO. Avec: Roger Pasturel, Laurent Revest, Franck D'Aloisio, Estelá Pessemesse. **1.25** Espace francophone. Bruno Coppens, la musique des mots. **1.55** Soir 3. **2.15** J'y vais... J'y vais pas?.

22.30 Missing, disparus sans laisser de trace Série. Policière. 9/18. Inédit. Une drôle d'affaire. **23.20** Missing, disparus sans laisser de trace. La dernière chance. (10/18. Inédit). **0.20** J'ai décidé d'être belle... un an après, que sont-elles devenues?. **2.05** M6 Music/Les nuits de M6.

22.35 Histoire d'une squatteuse Documentaire. Société. GB. 2003. Réalisation: Kerri Davenport-Burton. 55 min. **23.30** Tracks. Au sommaire: «Le «nu» polar asiatique». - «Les filles du rollerball». **0.25** Arte info. **0.35** A l'Ouest, rien de nouveau. Film. Guerre. EU. 1930. Réalisation: Lewis Milestone. 1 h. Noir et blanc.

L'essentiel des autres programmes

TV5
8.00 Journal Radio Canada. **8.30** Téléjournal. **9.00** TV5 infos. **9.05** Zig Zag café. **10.00** TV5, le journal. **10.15** Bunker, le cirque. **11.05** Catherine. **11.25** Acoustic. Invités: Yann Destal, pour son album «The Great Blue Scar»; Paris Combo, pour leur album «Motifs». **12.00** TV5 infos. **12.05** On a tout essayé. **13.00** Journal (RTBF). **13.30** Des chiffres et des lettres. **14.00** TV5, le journal. **14.25** La grande histoire de la musique noire. **15.10** Nec plus ultra. **15.40** Histoires de châteaux. **16.00** TV5, le journal. **16.15** Le journal de l'éco. **16.20** TV5, l'invité. **16.30** Questions pour un champion. **17.00** Le bateau livre. **18.00** TV5, le journal. **18.25** Envoyé spécial. **20.00** TV5 infos. **20.05** 5 sur 5. **20.20** Journal. **20.30** Journal (France 2). **21.00** Contre-courant. «A demain, je compte sur vous». **22.00** TV5, le journal. **22.30** Mireille Jospin-Dandieu, une femme en marche. **23.40** Journal (TFM). **0.10** TV5, le journal Afrique. **0.20** TV5, l'invité.

Eurosport
11.00 Corée/États-Unis. Sport. Football. Championnat du monde féminin -19 ans. Groupe C. En direct. A Phuket (Thaïlande). **13.00** Australie/Canada. Sport. Football. Championnat du monde féminin -19 ans. Groupe A. A Bangkok (Thaïlande). **13.45** Russie/Espagne. Sport. Football. Championnat du monde féminin -19 ans. Groupe C. En direct. A Phuket (Thaïlande). **15.45** Open britannique. Sport. Snooker. 4e jour. En direct. A Brighton (Angleterre). **20.00** Open britannique. Sport. Snooker. 4e jour. En direct. A Brighton (Angleterre). **23.00** Eurosport info.

CANAL+
8.30 Quand Harry rencontre Sally. Film. 10.05 Bertrand-comte. **10.15** Minority Report. Film. **12.40** Nous ne sommes pas des anges(C). **13.40**

La grande course(C). **14.00** Le Seigneur des anneaux: Les Deux Tours. Film. **16.55** Cold Case. **17.35** Les Simpson. **18.00** Excel saga(C). **18.25** Bertrand-comte(C). **18.30** Album de la semaine(C). **18.40** Le Train(C). **18.50** Le grand journal de Canal+(C). Invités: Claude Chabrol, Laura Smet. **19.50** La météo(C). **19.55** Les Guignols(C). **20.10** 20h10 pétantes(C). Invités: Olivier Besancenot, Massimo Gargia, Corinne Maier. **21.00** Evelyn. Film. **22.30** It's All About Love. Film. **0.15** Cops. Film.

RTL9
12.00 Cas de divorce. **12.30** Super Jaimie. **13.20** Ciné 9. **13.30** Tin Cup. Film. **15.45** Explosif. **16.10** Les Condamnées. **17.10** Les Destins du cœur. **18.10** Top Models. **18.35** Le Rebelle. **19.30** Ça va se savoir. **20.15** Friends. **20.45** Kickboxer 3. Film. **22.25** Puissance catch. **23.15** Goodbye Emmanuelle. Film.

TMC
10.00 TMC cuisine. **10.20** Les Enquêtes du professeur Capellari. Film TV. **11.55** TMC info tout en images/Météo. **12.05** TMC cuisine. **12.35** Destination monde. **13.30** L'Héritier des Mondésir. Film. **15.20** Le Corsaire rouge. Film. **17.05** Fréquence crime. **17.55** TMC info tout en images/Météo. **18.05** Mission impossible. **19.00** L'Homme de fer. **19.55** Kojak. **20.45** 50 ans 50 printemps. **20.50** L'Armoire volante. Film. **22.30** Demain c'est foot. **23.30** Athlétisme. Documentaire.

Planète
14.00 Au cœur du danger. **14.30** Dans la nature avec Stéphane Peyron. 2 volets. **16.15** Les royaumes disparus. **17.05** Au-delà d'Angkor, menace sur les trésors cambodgiens. **18.00** La septième merveille du monde. **18.55** Alexandrie la magnifique. **19.50** Au cœur du danger. **20.15** Les nouveaux sanctuaires. **20.45** La tranchée. **21.45**

La tranchée. **22.45** Pris dans la tempête. 2 volets. **23.35** Fous d'animaux III.

TCM
9.50 Le Village des damnés. Film. **11.10** La Peau d'un autre. Film. **12.45** Jazz at TCM. **13.20** Planète interdite. Film. **15.10** Le Bal des vampires. Film. **17.00** Votex McKay. Film. **19.00** Les Aventures de Tarzan à New York. Film. **20.15** «Plan(s) rapproché(s)». **20.45** La Couleur pourpre. Film. **23.20** «Plan(s) rapproché(s)». **23.25** L'Inconnu. Film.

TSI
14.20 Vento di passione. **15.05** Il commissario Rex. **16.00** Telegiornale flash. **16.05** Doc. **16.55** Un caso per due. **18.00** Telegiornale flash. **18.10** Spaccatredici. **19.00** Il Quotidiano Uno. **19.30** Il Quotidiano Due. **19.50** Allocuzione del Consigliere federale Samuel Schmid. **20.00** Telegiornale sera. **20.30** Meteo. **20.40** Uno, nessuno, centomila. **21.00** Falò. **22.20** Votazione federale del 28 novembre. **23.15** Telegiornale. **23.30** Meteo. **23.35** PHOTOSuisse. Reto Rigassi. - Annelies Strba.

SE1
14.05 Kulturplatz. **14.40** Starnacht im Montafon 2004. Concert. Ausschnitte vom Winter Open Air. **15.10** Samt und Seide. **16.00** Telescoop. **16.25** Billy the Cat. **16.50** Karlsson auf dem Dach. **17.15** Schaaaf. **17.30** Gutenachtgeschichte. **17.45** Tagesschau. **17.55** Für alle Fälle Stefania. **18.45** Telesguard. **19.00** Schweiz aktuell. **19.30** Tagesschau. **19.50** Meteo. **20.00** Meine Eltern sind geschieden. **21.00** Fensterplatz. Eine musikalische Reise mit Sven Epiney ins Gürbetal. **21.50** 10 vor 10. **22.20** Aeschbacher. **23.20** Zeit der trunkenen Pferde. Film.

ARD
15.00 Tagesschau. **15.15** Abenteuer Wildnis. Expedition Skeleton Coast: Die Küste der Einsamkeit. **16.00** Fliege, die Talkshow. **17.00** Tagesschau. **17.15** Brisant. **17.43** Alle Wetter!. **17.45** Tagesschau. **17.55** Verbotene Liebe. **18.25** Marienhof. **18.50** Abenteuer 1900. Leben im Gutshaus. **19.20** Das Quiz mit Jörg Pilawa. **19.48** Das Wetter. **19.55** Börse im Ersten. **20.00** Tagesschau. **20.15** Donna Leon. Film TV. **21.45** Monitor. **22.30** Tagesthem. **23.00** Last Minute. Film TV. **0.20** Nachtmagazin. **0.40** Die Sonnengöttin. Film.

ZDF
15.00 Heute/Sport. **15.10** Der Landarzt. **16.00** Heute, in Europa. **16.15** Bianca, Wege zum Glück. **17.00** Heute. **17.15** Hallo Deutschland. **17.40** Leute heute. **17.50** Ein Fall für zwei. **19.00** Heute. **19.25** Samt und Seide. **20.15** Winterwunderland. Benefizgala zu Gunsten von «Brot für die Welt» und «Misereor». Invités: Nockalm Quintett, Wind, Heino, Judith & Mel, Eberhard Hertel. **21.45** Heute-journal. **22.15** Berlin mitte. **23.00** Johannes B. Kerner. **0.00** Heute nacht. **0.20** Die Rettungsflieger.

SWF
15.00 Sag die Wahrheit. Ratespiel mit Spass und Schwindel. **15.30** Die Fallers. **16.00** Aktuell. **16.05** Kaffee oder Tee?. **17.00** Aktuell. **17.05** Kaffee oder Tee?. **18.00** Aktuell. **18.09** Wirtschaftsinformation von der Stuttgarter Börse. **18.15** Praxis Dr. Weiss. Immer diese Kopfschmerzen! **18.45** Landesschau. **19.45** Aktuell. **20.00** Tagesschau. **20.15** Konstanzer Fasnacht. Kampagne-Auftakt 2005. Invités: Sonja et Lenart Bernadotte, Alfred Heizmann, Karle Maurer, Tobias Engelsing, Wolfgang Mettler, Norbert Heizmann, Erika Doser. **23.00** Aktuell. **23.15** Der Erste Weltkrieg. Albraum

Verdun. **0.00** Das Rote Quadrat. **RTL D**
15.00 Das Familiengericht. **16.00** Das Jugendgericht. **17.00** Einsatz in 4 Wänden. **17.30** Unter uns. **18.00** Guten Abend RTL OU Regionalprogramme. **18.30** Exclusiv. **18.45** RTL aktuell. **19.10** Explosiv. **19.40** Gute Zeiten, schlechte Zeiten. **20.15** Alarm für Cobra 11, die Autobahnpolizei. **21.15** Der Clown. **22.15** Monk. **23.15** Law & Order, aus den Akten der Strasse. **0.00** RTL Nachtjournal. **0.30** Golden Girls.

TVE
15.00 Telediario 1. **15.45** El tiempo. **15.50** Prisonera. **17.30** Los Lunis. **18.30** Telediario internacional. **19.00** Esto es vida. **20.00** Gente. **21.00** Telediario 2. **21.45** El tiempo. **21.50** Talk Show. **23.30** De cerca. **0.00** Redes.

RTP
15.10 Entre Nós. **15.45** Portugal no Coração. **18.30** Quosque. **18.45** Clube da Europa. **19.00** Notícias da Madeira. **19.15** Concelhos. **19.45** África do Sul. **20.15** Nunca digas adeus. **21.00** Telegiornal. **22.10** Contra Informação. **22.15** Festas e romarias. **22.45** As Lições do Tonesca. **23.15** A Alma e a gente. **23.45** Grande Entrevista. **0.30** A Minha Sogra é uma Bruxa.

RAL1
15.05 La signora in giallo. **15.50** La vita in diretta. **18.40** L'eredità. **20.00** Telegiornale. **20.30** Affari tuoi. **21.00** Il miglio verde. Film. **0.25** TG1. **0.30** Sottovoce. **1.00** TG1-Notte.

RAL2
15.45 Al posto tuo. **17.10** TG2 Flash. **17.15** Nadja. **17.40** Martin Mystère. **18.00** Braccio di ferro. **18.10** Sportsera. **18.30** TG2. **18.45** Meteo. **18.50** 10 minuti. **19.00** L'isola dei Famosi. **19.45** Winx Club. **19.55** Warner Show. **20.05** Braccio di ferro. **20.20** Classici Dis-

ney. **20.30** TG2. **21.00** Punto e a capo. **23.00** TG2. **23.10** Il commissario Kress. **0.15** Dodicesimo Roud. **0.45** TG Parlamento. **0.55** L'isola dei Famosi.

Mezzo
16.45 Boeuf classique. Concert. **17.55** Mezzo mag. **18.00** Mezzo séquences. **18.55** Le top Mezzo: les mouvements. **19.50** Mezzo mag. **20.40** Profils/Designers. Olivier Peyricot. **20.50** Musiques au coeur. Paroles d'Opéra: Gérard Mortier (1/2). **22.55** Le top Mezzo: classique. Les places 10 à 1 du classement. **23.00** Steely Dan: Aja. **0.00** Mezzo mag. **0.10** Profils/Designers. Olivier Peyricot. **0.15** Mezzo séquences.

SAT 1
15.00 Richterin Barbara Salesch. **16.00** Richter Alexander Hold. **16.58** Sat.1 News. **17.00** Niedrig und Kuhn, Kommissare ermitteln. **17.30** Live. **18.00** Lensen & Partner. **18.30** Sat.1 News. **18.50** Blitz. **19.15** K 11, Kommissare im Einsatz. **19.45** Kämpf um deine Frau I. **20.15** Typisch Sophie. **21.15** Kämpf um deine Frau I. **22.15** Alphateam, die Lebensretter im OP. 2 ép. **0.15** Sat.1 News, die Nacht. **0.40** Becker.

Canal Alpha
8.00 Journal régional du lundi, mardi, mercredi en boucle **12.00** Journal à l'écran: pages d'informations régionales et associatives diffusées en boucle **19.00** Journal régional: un suivi quotidien de l'actualité neuchâteloise **19.20** Météo **19.23** Clin d'œil: images fortes de rencontres à travers le pays neuchâtelois **19.25**, **20.15**, **22.15** Rediffusion en boucle de la tranche 19h/19h25 **20.00**, **22.00** Passerelles. Magazine **3.00** Journal à l'écran

RADIOS
La Première
11.00 Les dicodere **12.06** Chacun pour tous **12.10** Salut les p'tits zèbres **12.30** Journal de la mi-journée **13.00** Un dromadaire sur l'épaule **14.00**

LA CHAUX-DE-FONDS

Accueil familial de jour. Région des Montagnes, CP 2317. Permanence tél. 032 968 27 48, ma-je 8-11h/14-17h.

Alcoolisme. CENEVA, Centre neuchâtelois d'alcologie, Parc 117, information, prévention et traitement de l'alcoolisme, lu-ve, 919 62 11. Alcoologiques anonymes, C.P. 14, 2301 La Chaux-de-Fonds, 0848 848 846. Groupe familial Al-Anon, aide aux familles d'alcoologiques, 0848 848 833, tarif interurbain, (24h/24h).

Allô cancer. Pour les personnes atteintes du cancer et leurs proches, gratuit et anonyme, lu-ve 16-19h, 155 42 48.

Amicale des malentendants et des devenus sourds. Rencontres mensuelles et séances de lecture labiale (complément essentiel à votre prothèse auditive), Lysiane Wicky, C.P. 1557, 2301 La Chaux-de-Fonds, fax 968 21 36.

Association suisse des invalides. Procap. La Chaux-de-Fonds, rue du Vieux-Cimetière 5, tél./fax 032 968 00 33. Lu-je 14-17h30 et ve 8-12h.

Association à la trottinette. Espace de rencontre parents et enfants (0-5 ans), Serre, 24. Lu 14h30-17, ma/je 9h30-11h30. Contact: 914 52 60.

Avivo. 032 913 16 09 ou 032 931 39 61.

Centre de consultation Lavi. Service d'aide aux victimes d'infractions, av. Léopold-Robert 90, 919 66 52, lu-ve 8h-11h30/14h-17h.

Centre social protestant. Consultations sociales, juridiques, conjugales, pour toute nationalité. Temple-Allemand 23, lu-ve 8-12h/13h30-17h30, 032 967 99 70. Boutiques 032 968 18 19. La boutique Habilierie, Soleil 2, ma/me/ve 14-18h, sa 9-11h. Le Vieux-Puits, Puits 1, ma/je 16-18h, me/ve 14-18h, sa 9-11h. Le Bouquiniste, angle Versoix-Soleil, ma-ve 14-18h, sa 9-11h.

Centre d'Animation et de Rencontre. Renseignements et inscriptions aux activités: secrétariat, tél. 032 967 64 90, lu-ve 8h30-11h30.

Centre psycho-social neuchâtelois. Consultations rue Sophie-Mairet 29 Tél 032 967 20 61, lu au ve de 8h-12h/14h-18h, sa 8h-12h, di médecin de service et hôpital.

Chômeurs. Association pour la défense des chômeurs: aide gratuite, démarches, conseils, recours, Serre 90, du lu au ve, 8h-11h30 et 14h-16h30, tél. et fax 913 96 33.

Club des loisirs. Pour personnes du 3e âge, 968 74 84, ou 968 16 72, ou 926 08 52.

Consultations conjugales. Rue du Collège 9, tél. 032 919 75 19.

Consultation et information sociales. Rue du Parc 119 La Chaux-de-Fonds. Langue portugaise: jeudi 17h30 à 18h30; langue turque: mercredi 16h à 18h; pour les Balkans: lundi 16h à 18 h; pour l'Afrique: 15h à 17h.

Consultations juridiques. Serre 62, je 16-19h.

Crèches. Arc-en-Ciel, Charrière 4, tél. 032 968 99 85. De l'Amitié, Manège 11, lu-jeu 6h30-18h30, ve 6h30-18h, 968 64 88. Beau-Temps 8, lu-je 6h30-18h30, ve 6h30-18h, 926 87 77. Garderie d'enfants Les Bonsais, Home Les Arbres, lu-ve de 6h30 à 19h, 967 44 10. La Farandole, Numa-Droz 155, lu-ve 6h30-18h, 913 00 22. Les Petits Loups, Progrès 13, lu-ve 7h-18h30, 968 12 33. Nurserie Petits Nounours, Jardinière 91, 913 77 37.

Croix-Rouge. Paix 71, 913 34 23. Service de garde de malades, conseils diététiques, baby-sitting, service des activités bénévoles (transports, visites, etc.), 7h30-12h. Vestiaire, vente de vêtements 2e main, Paix 73, me-je 14h-18h. Consultations nourrissons (puériculture): lu/ma/je/ve 13h-16h30, perm. tél. 8-9h. 032 913 34 23. Service des cours 032 725 42 10

Ecole des parents. Jardinière 15. Inscriptions pour garderie ma/ve: 914 53 07.

Entraide-chômage-services. Serre 79. Écoute, conseils, recours, les vendredis 14-17h30, ou sur rdv. Café-contact tous les lundis 14h-17h30. Tél. 913 18 19.

FRC-conseil. Fédération romande des consommateurs, Grenier 22, lu 14-17h, 913 37 09.

Soins infirmiers indépendants en psychiatrie SIIP. Soins psychiatriques à domicile. Tél. et fax 032 964 14 64. Natel 079 789 82 28.

Groupe de maintenance cardio-vasculaire. Tél. 032 932 14 84 ou 032 853 33 14.

Groupe régional de la SP - La Chaux-de-Fonds. Rencontre: une fois par mois. Renseignements au 926 03 45.

Habits du cœur. Serre 79, lu-ve 8h30-12h/13h30-18h. Tél. 913 18 19.

Information allaitement. 913 78 04 ou 968 46 92.

Information diabète. Paix 75, secrétariat lu-ve 14-17h, 913 13 55.

Ligue contre la tuberculose. Serre 12, lu-ve, 968 54 55.

MCPJN. Mouvement de la condition parentale du Jura neuchâtelois. Aide en cas de séparation ou de divorce. C.P. 992, 2301 La Chaux-de-Fonds. Ma 18h45-20h, Collège 9 (rez-de-chaussée).

Parents anonymes. Groupe d'entraide pour parents, 032 926 89 94.

Planning familial. Sophie-Mairet 31, lu 12-18h, ma/ve 15-18h, me 15-19h, 967 20 91.

Pro Infirmis. Marché 4, lu-ve, Service social de la Ligue contre le rhumatisme 032 968 83 28.

Pro Senectute. Léopold-Robert 53, service social, gymnastique, natation, lu-ve 911 50 00 (le matin), fax 911 50 09. Repas à domicile, 911 50 05 (le matin).

Samaritains. Cours, 968 92 79. Renseignements, 913 83 66.

Service d'aide familiale. Collège 11, lu-ve 8-12h/14-16h, 968 22 22.

Service d'aide aux victimes d'abus sexuels (Savas). Av. Léopold-Robert 90, 919 66 44. Lu-ve matin 8-12h, lu/ma/je après-midi 14-17h.

Sida: Groupe sida Neuchâtel: tests anonymes, Sophie-Mairet 31, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. 032 967 20 91.

Société protectrice des animaux. Hôtel-de-Ville 9d, 968 64 24, tous les jours sur rendez-vous.

Soins à domicile. Tous les jours 967 63 41.

SOS futures mamans. 079 772 16 90 (24h/24h).

Stomathérapie. Consultations sur rendez-vous, Collège 9, 722 13 23.

Tourisme neuchâtelois. Espacité 1, place Le Corbusier, horaires du 1.9. au 30.6.: lu-ve 9h-12h/13h30-17h30, sa 9-12h. Tél. 032 889 68 95, fax 889 62 97.

Toxicomanie. Centre de prévention et de traitement de la toxicomanie, Hôtel-de-Ville 27, lu-ve 8-12h/14-18h, 967 86 00. Urgences: s'adresser au médecin de service. Le Seuil, Industrie 22, lieu d'accueil pour toxicomanes, 968 52 42. Permanences, lu 10-17h, ma 10-21h, me 10-13h45, je 10-17h, ve 10-16h. Soupe à midi du lundi au vendredi.

Violences - Solidarité femmes - violences conjugales, rue du Marché, 8, La Chaux-de-Fonds. Tél. 968 60 10.

DISTRICT DU LOCLE

Accueil familial de jour. Région des Montagnes, CP 2317. Permanence tél. 032 968 27 48, ma-je 8-11h/14-17h.

Alcoolisme. CENEVA, Centre neuchâtelois d'alcologie, France 14, information, prévention et traitement de l'alcoolisme, lu-ve, 032 931 28 15

Avivo. 931 76 27 et 931 57 30.

Centre de santé du Locle et des environs. Service d'aide familiale, Service des soins infirmiers à domicile, pour tout le district du Locle et la commune de La Sagne: 032 933

00 00, Grand-Rue 16, 2400 Le Locle. Pro Senectute: 032 933 00 04, lu/ve 8h-11h30, 14h-16h.

Crèche. Les Diablotins, Albert-Piguet 10, 931 18 52, lundi au vendredi de 6h30 à 18h00.

Croix-Rouge. Envers 1, centre de puériculture: ma 14-17h30, perm. tél. le matin 8-9h, 032 913 34 23. Vestiaire: jeudi 14-18h30.

Club des loisirs. Pour personnes du troisième âge, 931 57 80.

La Girandole. (Centre d'accueil), Grand-Rue 21, 1er étage, 931 01

71. Ma 10-15h, me 15-21h, ve 10-14h. Soupe le mardi et le vendredi.

Office social. Grand-Rue 5, lu 8-12h, ma-je 14-18h, 931 62 22.

Samaritains. Dépôt et location d'objets sanitaires, poste de police, 931 10 17 (24h/24h). Cours, 931 41 70.

Société protectrice des animaux. 931 63 62 et 931 80 03.

Tourisme neuchâtelois. Daniel-JeanRichard 31, lu-ve 8h30-12h/14-18h30, sa 8h30-12h, 931 43 30, fax 931 45 06.

JURA BERNOIS

Accord service. Accompagnement et relève auprès des personnes handicapées ou malades. Bureau d'information sociale (BIS), Courtelary, 945 17 17, heures de bureau.

Bureau d'information sociale (BIS), Courtelary, 945 17 17. Renseignements, informations, rédaction de lettres et demandes diverses.

Centre social protestant. Consultations conjugales, sociales, juridiques, etc., sur rendez-vous, 032 493 32 21.

Cartons du cœur, Jura bernois. Lundi à jeudi, 493 70 60.

Fondation Contact Jura bernois. Service d'information et de consultation pour les problèmes de toxicomanie, rue H.-F. Sandoz 26,

Tavannes. Accueil lu-ve 032 481 15 16.

Jura bernois tourisme. Antenne de Saint-Imier. Tél. 032 941 26 63. Office du tourisme. Av. de la Liberté, Moutier, lu-ve 8-12h/14-17h, 493 64 66.

Office régional du tourisme Chasseral-La Neuveville. Rue du Marché, La Neuveville: ma/ve 9h00-17h30, sa 9h-12h, 751 49 49.

Planning familial. Les Fontenays 27, Saint-Imier, entretiens sur rendez-vous, 942 24 55.

Pro Senectute. Information et action sociale pour personnes âgées, Pont 4, Tavannes, lu-ve 8-12h/14-17h, 481 21 20.

Résidence La Clarité. Diesse, tél. 315 19 14

Smad - Service de maintien à domicile - district de La Neuveville. Soins infirmiers, aide familiale et ménagère, Rte de Neuchâtel 19, tél. 751 40 61, fax 751 40 62. Secrétariat ouvert 9h30-11h. Dispensaire (excepté le jeudi) 16-16h45.

Service psychologique. Pour enfants et adolescents et service pédopsychiatrique, consultations Saint-Imier, 941 13 43; Tavannes, 481 40 41.

Services sociaux. Moutier, 032 494 11 34; Tavannes, 032 482 65 70; Malleray, 032 491 60 45; Reconvilier, 032 481 52 78; Courtelary, 032 945 17 10; St-Imier, 032 942 44 94; Tramelan, 032 487 62 22; La Neuveville, 032 752 45 24.

VAL-DE-RUZ

Aide familiale et soins infirmiers à domicile. 7 jours sur 7. 24h sur 24. 853 15 31.

Cours de sauveteurs. Samaritains, 857 14 08 (ouest), 853 46 59 (centre).

Infirmières indépendants à domicile et soins palliatifs. 7 jours sur 7. 24h sur 24. 079 417 33 41

Information allaitement. 853 44 15.

Mamans de jour. 853 31 79.

Office du tourisme. Bureau de l'association Région Val-de-Ruz, Epervier 4, Cernier, lu-ve 7h30-12h/13h30-17h. Tél. 853 43 34, fax 853 64 40.

Protection des animaux. 853 11 65.

VAL-DE-TRAVERS

Aide familiale et soins infirmiers à domicile. 864 66 22, fax 864 66 23. Aide familiale (jours ouvrables) de 8h à 10h. Soins infirmiers (jours ouvrables) de 16h à 17h. En dehors de ces heures un répondeur renseigne.

Baby-sitting. Môtiers, 861 29 80, si non réponse 861 33 94.

CAPIT. Centre d'aide et de prévention du traitement de la toxicomanie. Fleurier, rue du Guilleri 8, 860 12 12. Lu-ve 8-12h/14-18h30.

Centre de rencontre et d'animation (Cora). Fleurier, 861 35 05. Permanences sociales: Centre social protestant, Pro Infirmis, Pro Senectute, consultations juridiques.

NEUCHÂTEL

Centre de consultation Lavi. Service d'aide aux victimes d'infractions, rue Pourtalès 1, 889 66 49, lu-ve 8h-11h30/14h-17h.

Chômeurs. Association pour la défense des chômeurs du Littoral neuchâtelois. Bureau social et permanences d'accueil, passage Max-Meuron 6, 725 99 89 (matin). Permanence accueil: ma/me

8h15-10h30.

Dispensaire des rues. Services offerts aux plus défavorisés: soins médicaux, infirmiers et paramédicaux; douche et buanderie, écoute. Rue Fleury 22, lu 14-18h, me 15-19h, tél 721 10 25.

FRC - Conseil. Fédération romande des consommateurs, Fbg de l'Hôpital 1, ma 14-17h, 724 40 55.

Râteau-ivre. Bistro-ados, destiné aux adolescents de 12 à 18 ans: rue du Râteau, ma-ve 15h30-18h30, tél. 725 26 65 ou 724 60 10.

Sida. Groupe Sida, Pesoux: Grand-Rue 18, 737 73 37. Tests anonymes: Groupe Sida Neuchâtel, Sophie-Mairet 31, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél 967 20 91.

CANTON & RÉGIONS

Information sociale bonjour! Permanence téléphonique de conseil et d'orientation 0800 123 456 (gratuit).

Agapa. Association des groupes d'accompagnement - pertes de grossesse abus - maltraitances - négligences. Entretiens personnels, groupes d'accompagnement thérapeutique, 026 424 02 22.

ANAAP-Le Déclit. Association neuchâteloise d'accueil et d'action psychiatrique: Neuchâtel, rue du Plan 19, 032 721 10 93; La Chaux-de-Fonds, rue de Beau-Site 29, 032 913 12 69.

ANPCD. Association neuchâteloise de personnes concernées par les problèmes liés à la drogue, rue Louis-Favre 27, 2017 Boudry. (1) Permanences téléphoniques: Neuchâtel, 079 446 24 87, La Chaux-de-Fonds 913 60 81. (2) Permanences famille et entretiens privés: rue Louis-Favre 27, Boudry, 2e et 4e lundi du mois, de 14h à 16h. (3) Soirées d'écoute: rue Louis-Favre 27, Boudry, 1er et 3e mercredi du mois dès 19h.

ANPP. Association neuchâteloise des psychologues et psychologues-psychothérapeutes, tél. et fax: 032 753 04 62. E-mail info@anpp.ch

Asloca. Information et défense des locataires. Consultations sur rdv, selon message sur répondeur, tél. 724 54 24, fax 724 37 26.

Aspedah. Parents d'enfants hyperactifs et/ou avec déficit d'attention. Lu 9-12h, je 14-16h. Tél. 021 703 24 20.

Association Alzheimer. 032 729 30 59; tij 8-11h30/14-16h30, sauf ve am. Groupes de contact: Neuchâtel 032 729 30 59, LCF 032 913 34 23. Lieux rencontre: NE 032 721 28 05, LCF 032 913 34 23 le matin. Présence domicile: NE 032 842 20 14, LCF 032 913 37 40. Séminaires: 032 913 51 28 ou 729 30 59. Groupe d'entraide pour jeunes proches: 024 426 20 00.

Association boulimie anorexie (ABA). Antenne neuchâteloise, av. de la Gare 39. Permanence tél.: lu 19h30-21h30, mer 9h-12h, ve 13h-15h, au numéro 725 05 82.

Association Dyslexie Suisse Romande. Antenne Neuchâteloise. Permanence vendredi matin au 032 725 38 92.

Association lecture et compagnie. Nos lecteurs/trices bénévoles se rendent à domicile ou en institution, séance individuelle ou en groupe dans toutes les régions du canton. Case postale, 2035 Corcelles. Tél. 731 70 41, ou 751 57 57.

Association neuchâteloise de services bénévoles (rue des Brévards 1a). Tél. 724 06 00, lu-ve 8h30-11h30: orientation, information, formation dans les domaines des visites, transports, accompagnements de personnes en fin de vie, etc.

Association suisse de la maladie de Parkinson (Groupe neuchâtelois). Le 3e jeudi tous les deux mois. Pour tous renseignements: veuillez tél. au 842 27 15. Parkinson: ligne directe gratuite 0800 80 30 20, ouverte chaque 3me mercredi du mois de 17h à 19h.

Autorité de conciliation en matière de santé. Institution cantonale pour les difficultés entre patients et soignants. c/o Hôtel judiciaire, CP 2284, 2302 La Chaux-de-Fonds. Demandes à adresser par écrit.

Cancer. Ligue neuchâteloise contre le cancer: permanence lu-ve 8-11h30 ou sur rendez-vous, 721 23 25.

Cancer du sein. «Vivre comme avant», Ligue contre le cancer 721 23 25, 835 16 70, 724 31 19, 751 18 13.

Caritas. Consultations sociales de toutes natures, 725 13 06.

Cellule de debriefing psychologique. 079 577 65 33 (répondeur / On vous rappelle le même jour).

Centre de consultations Lavi. Aide aux victimes 889 66 49 ou 919 66 52 ou La Main tendue (143) ou la police (117).

Centre spécialisé pour handicapés de la vue. Service social et réadaptation sociale, Pesoux, 731 46 56.

Chambre immobilière neuchâteloise. Association de défense des propriétaires, consultations sur rendez-vous, tél. 729 99 90, fbg du Lac, 2.

Croix-Bleue. 032 725 02 17.

Ligue neuchâteloise contre le rhu-

matisme, Conseil social c/o Pro Infirmis Rue de la Maladière 35. Tél. 032 722 59 60, fax 032 722 59 70. Secrétariat administratif et cours 032 913 22 77

Lire et écrire. Cours de base pour adultes parlant bien le français, 032 913 75 75

Mouvement de la condition parentelle. Soutien et conseils dans les cas de séparation et de divorce, C.P. 843, Neuchâtel, 731 12 76.

Parents information. Service téléphonique anonyme et confidentiel répond chaque jour ouvrable au 913 56 16. Lu 9-11h/18-22h, ma/me/ve 9-11h, je 14-18h.

Permanences de consultation et information. Pour étrangers d'immigration récente: de langue turque, Parcs 11, Neuchâtel, ve 16-18h; Cure 2, La Chaux-de-Fonds, je 17h30-19h30; Europe de l'Est, Gare 3, Neuchâtel, je 17-19h.

Sages-femmes à domicile. Pour tout le canton, les Franches-Montagnes et le Jura bernois, tous les jours de 8h à 20h, 079 280 48 28.

S.A.S. (Service d'Action Sociale privé). En faveur des victimes de violences - hommes et femmes - et en cas de conflits. Tél. 032 753 03 32 - www.lesas.ch et info@lesas.ch

Solidarité-femmes, 968 60,10

Sclérose en plaques. Société suisse de la sclérose en plaques. Secrétariat romand, Poudrières 137, Neuchâtel. Tél. 730 64 30, fax 730 64 70, lu-ve 8-12h/14-17h.

Serei. Service d'entraide pour handicapés, moyens auxiliaires et vacances, tous les jours, 926 04 44 (Crêt-du-Locle) ou 426 13 65 (Bassecourt).

SOS Alcool. 0848 805 005. (tarif régional).

SOS racisme. 0800 55 44 43, en cas de discrimination raciale, religieuse, ethnique ou nationale. Écoute, informations, conseils, défense des droits, médiation.

SOS racket-violence. 079 270 92 06.

TIM. Ton infirmière à la Maison, association de soins pédiatriques à domicile. Permanence tél. 24h /24 079 476 66 33.

LES GALERIES DANS LA RÉGION

LA CHAUX-DE-FONDS

Galerie du Manoir. Exposition de Anne Pantillon, collages. Ma/ve 17-19h30, me/je 15-19h, sa 10-17h. Du 19.10. au 13.11.

Galerie Sonia Wirth-Genzoni. Grande exposition réunissant Lermite, L'Éplattienier, Jeanmaire, Barraud, Janebe, Baillods, Picot, Humbert, Laure Bruni, Hans Erni, lithographie Picasso. Gravures de la région et environs. Art africain. Me-sa 14-18h, ou sur rdv 079 475 98 69 jusqu'au 15.01.05.

DELÉMONT

Galerie FARB. Exposition de peinture de Roger Burgi. Je 17-19h. Sa 10-12/15-18h. Di 15-18h. Jusqu'au 5.12.

PERREFITTE

Galerie Selz - Art contemporain. Exposition des travaux récents de Christiane Dubois, Sphère. Ve 19-21h. Sa-di 11-17h. Du 17.10. au 14.11.

PORRENTRUAY

Espace d'art contemporain - Les Halles. Judith Albert «Bilan d'un été». Je 18-21h. Sa-di 14-18h. Jusqu'au 15.11.

SAINT-IMIER

Axe-s galerie. (Rue du Midi 13). Exposition «Jardin d'automne», Rosa Flury, Frédéric Gerber, René Chausse et Fernand Moser. (aquarelles et photographies). Je-ve sa 15-19h. Jusqu'au 20.11.

NEUCHÂTEL

Galerie des Amis des Arts. Exposition de J.-Marc Schwaller, peinture et André Bregnard, sculpture. Ma-ve 14-18h, sa-di 10-12h/14-17h. Jusqu'au 21.11.

Galerie Ditesheim. Exposition Carl Fredrik Reuterswård, portraits. Ma-ve 14h-18h30, sa 10h-12h/14h-17h, di 15h-18h, fermé le lundi. Jusqu'au 23.1.2005.

Galerie DuPeyrou. Exposition Mercedes Corradi, huiles, aquarelles, sculptures. Ma-sa 15h-18h, di 15h-17h30. Jusqu'au 4.12.2004.

Espace Alizarine - Galeries Marval. «La Serenissima, portrait miniature», exposition de peinture sur Venise. Ma-sa 14-19h, di sur rdv au 032 724 62 12. Du 5.11. au 5.12.

Espace PR36 (Portes-Rouges 36). Exposition de Kathrin Stotz et Jürgen Knapp, peintures et sculptures. Lu-ve 9-12/14-17h, sa 14-17h. Jusqu'au 4.12.

FLEURIER

Galerie Bleu de Chine. Exposition José Barrense-Dias/Elio Facchin, peintures. Me 17h-20h30, je-ve 15h-18h30, sa 14h-18h30 et sur rdv au 032 861 28 87. Jusqu'au 24.12.2004.

AUVERNIER

Galerie Une. Exposition des toiles de John Armleder, Francis Baudevin, Stéphane Dafflon et Philippe Decrauzat. Me-sa 14-18h30. Di 14-17h30. Jusqu'au 21.11.

COLOMBIER

Galerie Numaga (Rue de l'Étang 4). Exposition Art précolombien. Ma-di 14h30-18h30. Exposition de Simonetta Martini, Gerardo Wuthier et Nicola Colombo «L'aiguille et la boussole». Jusqu'au 14.11.

CORCELLES

Galerie Arcane (Rue de la Cure

2). Expositions Pola Elssem, photographie, Yvan et Erika Chmetz, bijoux, Suzanne Schnurrenberger, peinture, Gilbert Constantin, sculpture et Jean-Marie Bidet, peinture, gravures et dessins. Ma-ve 17h30-19h, sa 14h-17h et sur rendez-vous.

CORTAILLOD

Galerie Jonas. Expositions Iseut Bersier, aquarelles et huiles et Fabienne Gioria, céramiques. Me-sa 14h30-18h30, di 14h30-17h. Du 7.11 au 19.12.2004.

CRESSIER

Galerie Sekel (Gare de Cressier). Exposition de Kesh. Me-ve 18-20h. Sa-di 14-18h.

HAUTERIVE

Galerie 2016. Exposition de Charlotte Vindevoghel. Me-di 15-19h. Du 17.10. au 14.11.

LA NEUVEVILLE

Galerie du Faucon. Exposition de André Mottet, aquarelles. Me 18-21h, ve 15-18h, sa-di 14-18h. Jusqu'au 21.11.

LE LANDERON

Galerie Di Maillart. Exposition de SaRuza, Sandra Ruttimann-Zanhd, sculpture et Roger Frasse, peinture acrylique. Je-ve 9-11h/14h15-18h. Sa 9-12h/14h-17h. Di 14-17h. Jusqu'au 28.11.

VALANGIN

Galerie du «Moulin de la Tourelle». Exposition de Charlotte Lauer. Me-di 15-18h30. Jusqu'au 21.11.

VAUMARCUS

Château - Galerie d'Art contemporain. Exposition de Pado Mutrux, photographies. Ma-di 9-18h. Jusqu'au 5.12.

AVIS MORTUAIRES

*Venez à moi vous qui êtes fatigués et chargés
et je vous donnerai du repos.* Math. 11,28

Monsieur Pierre Schwaar à Boussenois France
et ses filles Anouk et Candice ainsi que ses petits-enfants
Son épouse Christiane Schwaar-Grosjean
Madame et Monsieur Micheline et Willy Suter-Schwaar à Péry
Monsieur et Madame Jean-Philippe Suter-Keszte et leurs enfants à Servion
Madame et Monsieur Catherine Brunner-Suter et leurs enfants à Sauges
Madame et Monsieur Véronique Weibel-Suter et leurs enfants à Bussigny
Monsieur et Madame Jean-Claude Schwaar-Suter à Péry
Madame et Monsieur Nathalie Buffe-Schwaar et leurs enfants au Locle
Monsieur et Madame Yves-Alain Schwaar-Barstad et leur fille à Nyon
Monsieur et Madame Bernard Schwaar-Vuille à Saint-Imier
ainsi que les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame
Clotilde SCHWAAR-MONNIN

leur chère et regrettée maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, belle-sœur, parente et amie, que Dieu a reprise à lui dans sa 96e année.

L'incinération aura lieu le vendredi 12 novembre 2004.

Le culte sera célébré en l'église de Péry à 13 h 30.

Le corps repose à la chambre mortuaire de Péry.

Péry, le 10 novembre 2004.

Domicile de la famille: rue du Pâturage 13 ou 17, 2603 Péry

*Qu'il est difficile de voir un être faiblir
Qu'il est difficile de voir un être souffrir
Qu'il est difficile de voir un être aimé partir
Sans ne pouvoir rien faire pour le retenir.*

Son épouse
Denise Pasche-Maillot
Ses enfants
Roland et Barbara Pasche
Gérard Pasche et Elisabeth
Josiane et Johny Forestier-Pasche
Ses petits-enfants
Patrick, Michaël, Zacchari, Emilie

ainsi que les familles parentes et alliées
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Monsieur
Gilbert-Yvan PASCHE

enlevé à l'affection des siens dimanche dans sa 83e année, après une pénible et longue maladie supportée avec courage et dignité.

La Chaux-de-Fonds, le 7 novembre 2004.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: Place de la Gare 4

AVIS DE REMERCIEMENTS

Frédry AMSTUTZ

Déjà une année que tu nous as quittés.

Ton souvenir est toujours vivant et chaque jour nos pensées sont pour toi.

Ton épouse et tes enfants

132-158103

LE LOCLE

La famille de

Monsieur

Roger FARINE

remercie de tout cœur les personnes qui lui ont témoigné de l'amitié et de la sympathie par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs ou dons. Elle leur exprime sa reconnaissance émue.

Son souvenir restera dans nos cœurs meurtris et remplis d'amertume.

Vos paroles, vos gestes, vos sourires, vos regards ont éclairé notre horizon assombri.

Votre présence, vos messages, vos dons ou vos envois de fleurs nous ont profondément touchés et soutenus lors du départ de

Jean SAUNIER

De tout cœur nous vous disons merci.

La Chaux-de-Fonds, novembre 2004.

Délai pour la réception des avis tardifs: jusqu'à 21 heures

jusqu'à 17 heures exclusivement, du lundi au vendredi;
PUBLICITAS: tél. 032 910 20 50 - fax 032 910 20 59

dès 17 heures, du lundi au vendredi et durant le week-end:
BUREAU DU JOURNAL: tél. 032 723 53 00 - fax 032 723 53 09

NÉCROLOGIE

LE NOIRMONT

Georges Girardin

La semaine dernière a été rendu le dernier hommage à Georges Girardin, décédé dans sa 83e année après un bref séjour à l'hôpital de Saignelégier. Sa santé s'était détériorée depuis la mi-août de cette année.

Bien connu de la population, Georges Girardin était né le 21 décembre 1921 dans la famille de Marin Girardin et d'Eugénie Guillot. Il a effectué sa scolarité au Noirmont puis sa carrière professionnelle s'est orientée dans le secteur de l'horlogerie, à La Chaux-de-Fonds tout d'abord puis au village, à la fabrique de boîtes or Les Fils de Joseph Erard. Apprécié de son employeur, il a travaillé durant vingt ans comme polisseur.

Côté famille, il a épousé Léonie Quintlé, d'Alsace, qui vint au village pour y travailler. Le foyer, qui compte plus de 50 ans de mariage, a eu le bonheur d'avoir deux garçons et trois petits-enfants.

Georges Girardin a œuvré durant 40 ans dans le cœur d'hommes l'Echo des Sommets. Il pratiqua avec succès la sculpture sur bois, appréciait les promenades en forêt et, le moment venu, la cueillette des petits fruits.

Sa famille et son village avaient une place privilégiée dans sa vie. /HOZ

LES DÉCÈS

La Côte-aux-Fées
Marcel Bolle, 1914.

Saignelégier
Armand Saucy, 1913;
Jeanne Boillot, 1921.

Le Noirmont
Georges Girardin, 1921.

Saignelégier
Jeanne Jobin, 1919

LES ÉTATS CIVILS

DISTRICT DE BOUDEVILLIERS ■ Naissances

01.10. Klett, Joëlle Audrey, fille de Pellegrini, Lelio Jeani, et de Klett, Laetitia, à La Chaux-de-Fonds; Smith, Hanna Lisa, fille de Smith, Yann Frédéric, et de Burger Smith née Burger, Marianne Gabriela, à Neuchâtel. 08. Vadi, Nao, fils de Guyaz, Gilles, et de Vadi, Vanina Fabienne, à Valangin. 10. Amezdroz, Ainhoa Clara, fille de Amezdroz, Alexis, et de Garcia Amezdroz née Garcia, Beatriz, à Neuchâtel. 12. Tschäppät, Emiliano Jean-Pierre, fils de Tschäppät, Yann Désiré, et de Lamberthod, Valérie Suzanne Marie, à La Chaux-de-Fonds. 14. Neuenschwander, Emma, fille de Neuenschwander, Nicolas, et de Neuenschwander née Fleury, Vanessa, à Boudévilliers. 15. Henry, Sacha Daniel, fils de Henry, Stéphane Edmond, et de Henry née Gsteiger, Denise, à Fontainemelon; Regadera, Esteban, fils de Regadera, Juan Carlos, et de Regadera née Gonzalez, Isabelle, à Neuchâtel. 20. Gfeller, Jonathan Claude, fils de Gfeller, Bernard Birender, et de Gfeller née Maeder, Marilyne Isabelle, à Hauterive. 22. Jobé, Winona Diane, fille de Robert-Nicoud, Hervé Simon Charles, et de Jobé, Rachel Cosette, au Locle. 24. Voirol, Esteban, fils de Voirol, Philippe Claude, et de Voirol née

MÉMENTO DU HAUT-DOUBS

DE GARDE ■ Médecins. Morteau: Dr Gaerthner, tél. 03 81 67 12 76. Maïche. Dr Jacquot, tél. 03 81 64 05 00. ■ Pharmacies. Morteau: Bretegnier, tél. 03 81 67 03 25. Maïche: Biajoux, tél. 03 81 64 11 02. ■ Dentiste. Dr Klein, Valdahon, tél. 03 81 56 44 11.

CINÉMA ■ L'Atalante, Morteau. «Vipère au poing», jeudi 19h30, vendredi, samedi et mardi 20h30, dimanche 18h. ■ Le Paris, Morteau. «Banlieue 13», vendredi 16h30, 23h15, dimanche et mardi 21h. «La confiance règne», vendredi 21h, dimanche et mardi 18h30. «Pédale dure», jeudi et samedi 18h30, 23h30. «Un long dimanche de fiançailles», jeudi et samedi 21h, lundi 18h30. ■ Salle Saint-Michel, Maïche. «Gang de requins», jeudi 15h et 18h, samedi 18h, dimanche 15h. «Comme une image», jeudi 20h30, dimanche 18h, lundi 20h. «Arsène Lupin», vendredi et samedi 20h45, dimanche 20h30.

ANIMATIONS ■ Charquemont. Samedi 20h30, salle de l'Harmonie, piano-bar. ■ Grand-Combe-Châteleu. Samedi et dimanche, Championnat départemental de tir à 10 mètres. ■ Maïche. Vendredi 20h, salle des fêtes, tarot de

l'Entente sportive du plateau. ■ Morteau. Samedi et dimanche, salle des fêtes, Journées du jeu et du jouet. Samedi et dimanche, MJC, stage de salsa avec Christophe Igor. Vendredi et samedi, salle Klein, expo-vente de l'Atelier créatif. ■ Villers-le-Lac. Samedi de 9h à midi, école du centre, bourse aux skis de la PEEP.

CONCERTS ■ Charquemont. Jeudi 21h, salle des fêtes, reggae avec Faxazik. ■ Morteau. Samedi 20h30, église, Les Chénestrels.

EXPOSITION ■ Maïche. A partir de samedi, de 14h à 18h, château du Désert, «Du caillou à la pierre précieuse». ■ Morteau. De jeudi à dimanche, 10h-12h et 14h-19h, château Pertusier, peintures de Daniel Girardot.

SPECTACLE ■ Morteau. Dimanche 14h, 15h et 15h45, «Victoria», par la compagnie Perlimpinpin.

THÉÂTRE ■ Les Fins. Samedi 20h30 et dimanche 17h30, salle d'animation rurale, «Moi, Martin. Toi, ma femme».

VE ASSOCIATIVE ■ Morteau. Samedi de 13h30 à 16h, salle des fêtes, bourse aux jouets de la MJC. ■ Villers-le-Lac. Vendredi 20h30, salle des fêtes, assemblée générale du Ski club du val de Morteau.

LES FAITS DIVERS

AUVERNIER ■ Une écolière se blesse en chutant de son cyclomoteur. Hier à 7h15, au guidon de son cyclomoteur, une écolière d'Auvernier, âgée de 14 ans, circulait sur la rue Guillaume-Farel, à Auvernier, en direction sud. A l'intersection avec la rue Martenet, une pédale de son deux-roues heurta le trottoir et la conductrice chuta. Blessée, elle a été conduite par une ambulance à l'hôpital. /comm

LA CHAUX-DE-FONDS ■ Coffre de signalisation endommagé: conducteur recherché. Hier à 8h30, un véhicule indéterminé a endommagé un coffre de signalisation sis au sud de la station essence Agip du Bas-du-Reymond, à La Chaux-de-Fonds. Sans se soucier des dégâts causés, le conducteur a quitté les lieux. Ce dernier, ainsi que les témoins de cet accident, sont priés de prendre contact avec la police de circulation, tél. 032 888 90 00. /comm

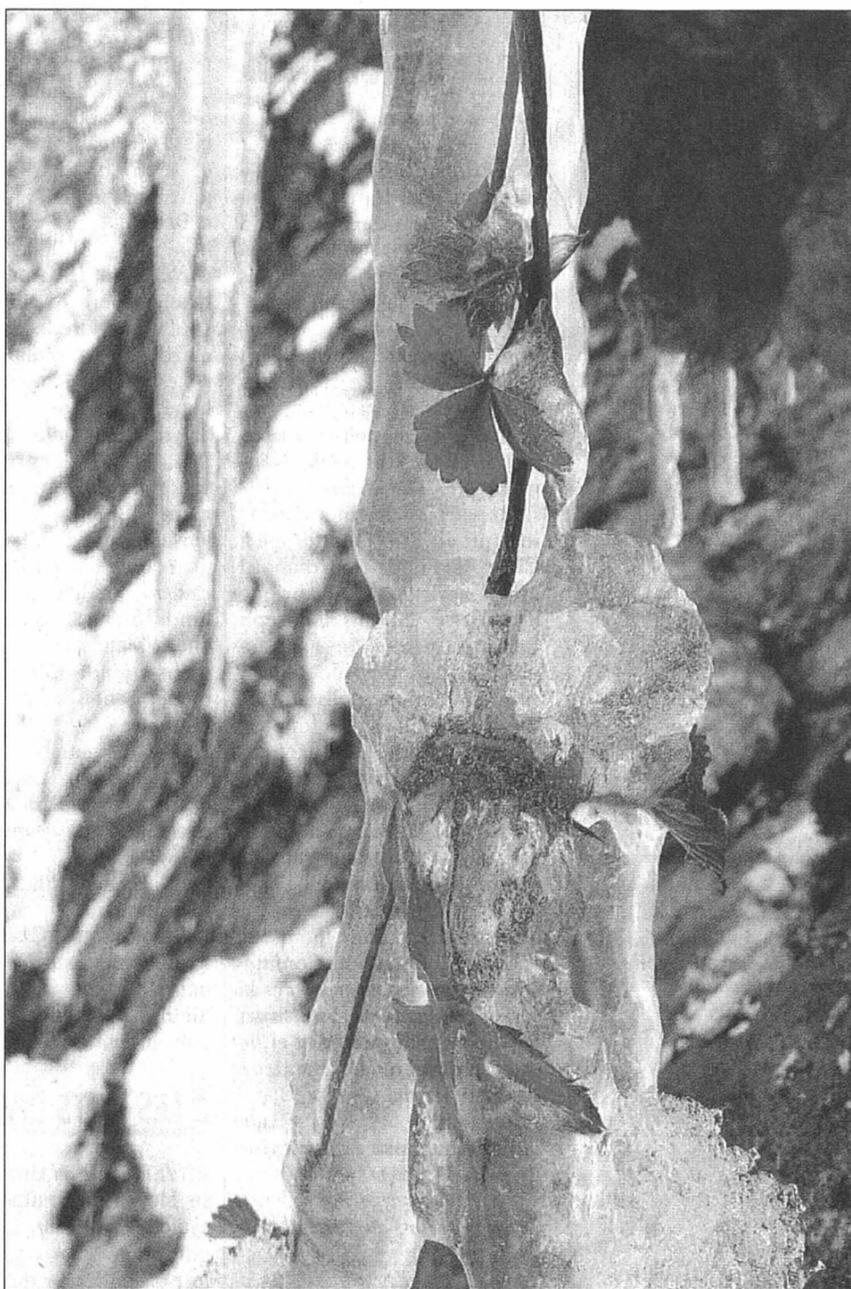
Castillo, Jay, fils de Oviedo Castillo, Alvaro Carlos et de Oviedo Castillo née Gogler, Annia; Terreni, Ginevra, fille de Terreni, Guido Maria et de Mazzanti, Virginia Maria; Hoffmann, Diego, fils de Hoffmann, Gilles et de Hoffmann née Alonso Perez, Pilar. 02. Puemi, Benjamin Manfred, fils de Puemi, Lia René et de Puemi née Mesnard, Anne-Marie; Vuillermet, Thomas, fils de Vuillermet, Yves et de Vuillermet née Brunner, Fabienne Corinne; Mohamed Ibrahim, Issraa, fille de Mohamed Ibrahim, Adib et de Omer Abubeker, Mawardi. 03. Pfenninger, Gaëtan, fils de Pfenninger, Stéphane et de Pfenninger née Bourquin, Delphine; Essalfi, Selma, fille de Essalfi, Mohammed et de Fennich, Btissam. 04. Kaeser, Erin Emma Atefeh, fille de Kaeser, Ivan Wladislas Claude et de Kaeser née Jeckelmann, Nancy Valérie. 05. Reis, Johana, fille de Reis, Luis Manuel et de Reis née Nascimento dos Santos, Maria Cândida; Zamparo, Keyvan, fils de Zamparo, Luc et de Aslani Zamparo née Aslani, Leyla. 06. Wenger, Mariana, fille de Wenger, José André et de Wenger née Mejia Robles, Maria Altigracia. 07. Grandjean, Alexia, fille de Grandjean, Philippe Robert et de Grandjean née Vésy, Corinne. ■ Mariage - 05.11. Duvoisin, Stéphane et Ket, Chhodra.

CLIN D'OEIL

Piège de cristal

Dans certaines contrées helvétiques, l'hiver a déjà frappé à la porte. Mieux, par endroits, il s'est invité sans crier gare. Dans les Grisons, mardi, une couche de neige d'une vingtaine de centimètres a fait son apparition au-dessus de 1400 mètres. A Mastrils, près de Coire, ces feuilles de framboisier sauvage ont été prises au piège.

PHOTO KEYSTONE



COURRIER DES LECTEURS

GENT CANINE

En avoir ou pas...

Concernant l'article sur la nouvelle loi pour les chiens, à partir du 1er décembre 2004, parue dans l'édition du 5 novembre. Si la liberté de nos amis à quatre pattes se réduit à un tel point, à quoi cela sert-il encore d'avoir un chien?

Faudra-t-il que ce ne soit plus qu'en appartement qu'il puisse se défouler, faute de le faire dehors? Avoir un jardin clôturé n'est pas donné à tout le monde. S'il est vrai qu'au centre-ville les chiens doivent être tenus en laisse, par respect pour les passants et aussi éviter qu'ils ne se fassent écraser, et qu'aux places de jeux pour enfants qu'ils soient interdits,

pourquoi, dans les parcs, promenades, cours d'école en faire de même?

Si nos toutous deviennent hargneux, c'est précisément, entre autres, qu'ils sont privés de plus en plus d'espaces de liberté.

Laisse, muselière, c'est la «prison». Autant ne pas en avoir, ou les faire endormir. Les maîtres ont la responsabilité de leurs bêtes, aussi.

L'agressivité se retrouve autant chez les humains, si jamais! Adultes et enfants, qui peuvent, sans être forcément conscients, être cruels envers les animaux.

Bruna Mascanzoni, Boudry

À PROPOS DE CIVILITÉ

Interdire deux fois?

Ainsi, le Conseil communal de Neuchâtel a adopté certaines mesures relatives à la gent canine. Elles entreront en vigueur le 1er décembre prochain.

Dorénavant, les chiens devront être tenus en laisse sur l'ensemble des aires piétonnes pour, notamment, réduire les déjections sur la voie publique. Le conseiller communal et député Antoine Grandjean commente d'ailleurs que, marquées de bon sens, ces mesures ne changeront rien pour la majorité des propriétaires.

Tout à fait d'accord: le propriétaire qui n'a pas l'habitude de ramasser les crottes de son chien ne va surtout pas commencer à le faire parce que «son meilleur ami» est attaché. Pour tenir un animal en laisse, il faut être deux: l'animal pré-

cisément, et son maître. Et c'est de ce dernier dont dépend la propreté de la ville et non de son compagnon à quatre pattes.

Or, aujourd'hui, il est déjà interdit – sous peine d'amende – de salir la voie publique. Pourquoi alors prendre une nouvelle mesure ayant le même objectif? Croit-on sincèrement qu'interdire deux fois est plus efficace dans ce domaine? A l'heure où l'on veut faire revenir les gens en ville, dit-il le même député et candidat au Conseil d'Etat Antoine Grandjean (en rendant les parkings des hypermarchés payants), ces nouvelles contraintes à l'égard des propriétaires de chiens ne pourront avoir que l'effet inverse.

Heidi Grandjean, Fontaines

LA CITATION

«Il y aura une chance pour la paix».

George W. Bush prédit l'avenir des relations israélo-palestiniennes après la mort de Yasser Arafat.

Poussières de vie...

Pulsions cathodiques

Il y a plusieurs mois, dans un éclair de lucidité surprenant, j'ai éteint la TV. Pas pour la soirée, non. Pour de bon. J'ai arraché de mon ventre le cordon me reliant à mes semblables anthropotéléphages.

Peu de temps après, un type en blouse a sonné chez moi. Je croyais que c'était pour m'embarquer à l'asile, mais il est juste venu plomber la prise du téléseau. Il a posé des scellés, comme sur les lieux d'un crime. J'étais définitivement enfermé de l'autre côté de l'écran, comme

Alice du mauvais côté du miroir. Etrange expérience.

Je ne peux plus me contenter de lever le petit doigt (et le reposer sur n'importe quel touche de ma télécommande) pour m'informer ou me distraire. Non! Je dois «chercher» l'information dans la presse, sur internet ou sous les tables des bistros. Et je dois «m'activer» pour me distraire, tourner les pages d'un roman, dompter un stylo rétif ou secouer mes neurones à une exposition.

Bien sûr, il m'arrive d'être fier de pouvoir glisser «Non, je

n'ai pas vu la Star Ac', je n'ai plus la télévision», tout en savourant l'air mi-ébahé mi-inquiet de mes interlocuteurs.

Mais ce n'est pas tout rose. Il y a ces soirs où je rentre si las que je ne pourrais pas tourner des pages d'un Yakari. Il y a ces dimanches si moches qu'on n'a pas envie de les regarder en face. Alors là, bon sang, je ne rêve que d'une chose: m'enfoncer, les pieds devant, dans le grand désert cathodique.

Nicolas Huber

LA MÉTÉO DU JOUR

1000 m: 2° En plaine: 4°	1000 m: 7° En plaine: 6°	1000 m: 2° En plaine: 5°	1000 m: -1° En plaine: 4°
Aujourd'hui	Vendredi	Samedi	Dimanche

Jeudi 11 novembre
Bonne fête aux Victor
Ils sont nés à cette date:
Demi Moore, actrice américaine
Leonardo Di Caprio, acteur américain

Lever: 7h31
Coucher: 17h07

Lever: 5h56
Coucher: 16h26

Hier à 13 heures

En Suisse		
Bâle	très nuageux	3°
Berne	très nuageux	2°
Genève	très nuageux	5°
Locarno	très nuageux	6°
Sion	beau	3°
Zurich	peu nuageux	2°
En Europe		
Berlin	très nuageux	5°
Lisbonne	beau	16°
Londres	peu nuageux	10°
Madrid	peu nuageux	13°
Moscou	très nuageux	3°
Paris	pluie	8°
Rome	très nuageux	15°
Dans le monde		
Bangkok	brumeux	29°
Pékin	beau	7°
Miami	très nuageux	23°
Sydney	nuageux	16°
Le Caire	beau	27°
Tokyo	beau	18°

Retrouvez la météo sur les sites
www.lexpress.ch
www.limpartial.ch
rubrique meteo

Samedi et dimanche
13+14 novembre 04
de 10h30 à 18h00

Boudry
Produits du terroir au Château

Niveau du lac des Brenets 750,61 m

Niveau du lac 429,07 m

Température de l'eau 12° (Nid-du-Crô)

Vent: bise, 2 à 4 Beaufort

Cherchez l'erreur!

Situation générale. Si vous avez consulté votre dictionnaire des dictons, vous savez que c'est l'été de la Saint-Martin. Mais ne courez pas tête baissée à l'extérieur en bras de chemise! La dépression méditerranéenne entretient un flux de bise réfrigérant.

Prévisions pour la journée. Le front nuageux traîne ses savates dans les parages. C'est la grisaille assurée avec un ou deux flocons pour faire joli. Les éclaircies de l'après-midi ne réchauffent pas l'atmosphère, le mercure reste figé vers 4 degrés.

Les prochains jours. Accalmie demain, puis à nouveau très nuageux.

Jean-François Rumley